

**MIGRATIONS AGRICOLES MOSSI**  
**L'EMERGENCE DES "TERRES NEUVES"**

Gérard REMY  
Septembre 2008  
[gmremy@free.fr](mailto:gmremy@free.fr)

*A la fin des années 1960, nos activités dans le cadre du Centre ORSTOM (devenu IRD) de Ouagadougou nous amènent à observer la première phase d'un nouveau courant d'émigration à partir du pays Mossi. Depuis quelques années, des familles venues de ce dernier s'installent dans des "terres neuves" situées à l'Ouest et au Sud de la Haute-Volta (1). De telles migrations "internes" -hors du pays Mossi mais à l'intérieur du territoire national- sont observées depuis longtemps déjà. Par les effectifs concernés, très vite croissants, par la nature des sites recherchés et les objectifs poursuivis par les familles, ce nouveau courant migratoire, que nous recouvrons du terme de "migrations agricoles", est à l'évidence original, non sans plonger des racines dans le passé. Il est distinct de deux autres formes d'émigration affectant simultanément le pays Mossi. D'une part, des installations autour de ce dernier, soit dans des campagnes proches dans le sillage de mouvements plus anciens, soit dans des centres urbains plus ou moins éloignés. D'autre part, de fréquents déplacements vers des pays voisins, principalement la Côte d'Ivoire. Les motivations des départs et les opportunités offertes par les lieux d'accueil singularisent chacune de ces formes de mobilité. Mais à nouveau non sans liens. Notamment, pour une part, les migrations agricoles se nourrissent des autres formes d'émigration, et les détournent ou les prolongent. Chacune sous une forme dominante spécifique traduit un "mal de vivre" au pays Mossi.*

*Le texte que nous présentons prend appui sur tout un ensemble de documents diffusés en 1975 par l'ORSTOM dans le cadre d'une Convention d'étude établie entre le Gouvernement de la Haute-Volta et le Ministère de la Coopération française, relative aux mouvements de population à partir du pays Mossi. Rassemblés dans divers tomes et fascicules, ces documents présentent les résultats des nombreuses enquêtes menées à l'intérieur du pays Mossi et dans les aires d'implantation d'immigrés sur divers aspects de ces mouvements. Ils ont nourri un rapport de synthèse (2) remis aux autorités Voltaïques en 1977, et par ailleurs deux articles publiés à la même époque (3)*

*Ces enquêtes contractuelles avaient été précédées par des études régionales faites dans le cadre des activités du Centre ORSTOM, consacrées à des formes, soit anciennes, soit récentes des migrations internes Mossi. Des éléments de ces études figurent dans le rapport de la Convention. L'ensemble des faits relevés et analyses proposées sont présentés dans des*

1) Ce texte présente des faits observés il y a plus de 30-35 ans; une version préliminaire avait été rédigée à l'époque. Il en conserve les appellations et les limites administratives.

2) G.Remy "Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi. Rapport de synthèse", 2 fascicules, ORSTOM, 1977

3) - "Mobilité géographique et immobilisme social: un exemple voltaïque" G-Remy avec la collaboration de J.Capron et J.M.Kohler, in Revue Tiers Monde, t.18, N° 71, 1977

- "Migration, société et développement en pays Mossi" G.Sautter, in Cahiers d'études africaines, t.20, N°3, 1979

documents publiés (1) ou récemment diffusés (2).

*Ce texte est à divers titres sélectif. Son objectif central est l'étude des conditions et modalités du développement des migrations agricoles Mossi et de l'émergence des "terres neuves": quand, comment et pourquoi ces migrations, combien sont les migrants et qui sont-ils, d'où viennent-ils et où vont-ils, comment se rassemblent-ils et aménagent-ils leur nouveau cadre de vie ? Il analyse les processus et les comportements qui animent la dynamique de ce courant migratoire dans l'espace et dans le temps. Nombre d'autres aspects, notamment sociaux et économiques, sont pris en compte ou au moins abordés dans les documents contractuels et dans les études régionales. De même, les répercussions directes et indirectes de ces migrations dans les aires de départ et d'accueil des migrants ne sont qu'esquissées.*

*Pour préciser la nature de ce courant migratoire, les projets dont il est porteur, il est nécessaire d'élargir l'objectif. Les migrations agricoles s'inscrivent dans un contexte propre au pays Mossi, où l'absence d'atouts écologiques contraste avec une densité remarquable de la population. Elles s'engagent dans le sillage de "circonstances" propices ou déclenchantes, parmi lesquelles, nous semble-t-il, le décroissement ethnique du territoire national -à la suite de l'accès du pays à l'indépendance politique- tient une place essentielle mais non exclusive. Elles prolongent mais aussi renouvellent profondément des formes anciennes de l'émigration Mossi: à la recherche d'un refuge dans des aires proches se substitue l'appel de "terres neuves" plus ou moins éloignées. Elles tiennent une place spécifique parmi les formes récentes de cette émigration: elles sont le fait de familles qui s'installent durablement hors du pays Mossi afin de satisfaire une "faim" de mil.*

*C'est à ce dernier que nous nous attachons en premier lieu. Pour le caractériser, nous empruntons à P.GOUROU la définition qu'il propose d'un "piège à peuple", tant elle nous semble appropriée au Mogho -le pays des Mossi: un encadrement efficace des hommes a suscité la formation d'un remarquable môle de peuplement, disproportionné avec les ressources extraites, par des techniques de production peu efficaces, d'un milieu naturel aux possibilités limitées. Certains éléments de ce piège sont déjà en place à la fin de la période précoloniale. D'autres s'affirment pendant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle en raison en particulier des multiples contraintes exercées par l'administration coloniale sur le fonctionnement de la société et de son économie. Effets d'une montée des périls, diverses formes d'émigration se développent, s'enchaînent ou se complètent.*

*Les faits que nous présentons et les analyses que nous en proposons, renvoient au début des années 1970 -il y a plus d'un tiers de siècle. Les évolutions internationales, nationales, régionales survenues par la suite ont sans doute modifié de nombreux aspects des migrations agricoles et de leur projection dans des "terres neuves". Outre son intérêt scientifique -désormais surtout historique-, notre étude pourrait permettre à de nouveaux travaux de saisir les changements quantitatifs et qualitatifs survenus, et notamment d'apprécier l'influence des contingences "externes" sur la dynamique de ces migrations au cours des trois ou quatre dernières décennies.*

1) M. Benoit : "Espaces agraires Mossi en pays Bwa", doc. ronéo. ORSTOM, 1973; "Oiseaux de mil. Les Mossi du Bwamu", Mémoires ORSTOM, 1982, N° 95

2) G.Remy : Villages Kasséna et groupements Mossi de la région de Guiaro. Destins croisés", doc. dactylo., 2006; "Une terre d'accueil de réfugiés. Région de Bogandé", doc. dactylo., 2006; "Migrations agricoles Mossi. Soumousso (région de Bobo-Dioulasso)", doc. dactylo., 2006; "Implantations Mossi dans l'Ouest voltaïque (région de Toma et Dédougou). Vers un autre présent", doc.dactylo., 2007

Ces textes sont disponibles à Ouagadougou dans les centres de documentation du CNRST et de l'IRD

## **Table des matières**

<b>Un peuple piégé</b>	pp 6-30
Une mise en perspective: civilisation et peuplement	
Un rôle de peuplement ancien	
Une écologie banale	
Un encadrement des hommes efficace	
Les gens du pouvoir: un contrôle politique et une économie spoliatrice	
Les groupes locaux. Un encadrement social	
Un accès inégal aux ressources vivrières	
Une société régulée par la mobilité géographique	
Un ajustement régulier des rapports entre les hommes	
Un espace économique élargi	
La montée des périls	
Une société agressée	
Une nouvelle turbulence migratoire	
Un faisceau de courants d'émigration	
<b>Prolongements du passé et expressions du présent</b>	pp 31-52
Un champ migratoire différencié. L'espace témoin du temps	
Le champ migratoire en 1960. Les sédiments du passé	
Un sauve-qui-peut vers des aires refuges	
Des migrations dérivées	
Des aires délaissées	
Une évolution contrastée des flux migratoires	
Un champ migratoire rural remanié	
Un relais des marginalités	
Des sites attractifs spécifiques	
Une pénétration commerciale et artisanale discrète en milieu rural	
De la colonie urbaine à la pénétration agricole péri-urbaine	
<b>Vers des "terres neuves". Une ruée Mossi</b>	pp 53-68
Les prémices d'un déferlement ?	
L'ouverture des "terres neuves"	
Des filières migratoires	
Du pays Mossi aux "terres neuves". Des flux orientés	
Une émigration sélective	
A la recherche d'un nouveau "chez-soi"	
<b>Dans la "terre neuve". Processus et comportements</b>	pp 69-89
A la rencontre de vastes brousses	
Le poids du passé	
La vallée inhospitalière	
Des terres convenables dont l'usage n'est pas disputé	
Un environnement géographique et un cadre social rénovés	
Une puissante dynamique géographique et sociale	
La clé des « terres neuves » : le logeur	
La conquête d'un espace agricole	
D'une immigration contrôlée à une implantation dérobée	

Une économie rurale prospère

Les difficultés initiales. Un élément d'intégration sociale

La faim de mil

La fin d'un comportement déviant

**Quel devenir ?**

pp 90-95

Les pièges du temps

Vers une émigration « dépeuplante » ?

De redoutables interrogations

## UN PEUPLE PIÉGÉ

Comment ne pas se référer en introduction de ce travail aux analyses et réflexions présentées au cours des années 1960-70 par P.GOUROU tant elles semblent proposer une mise en perspective pertinente de la société Mossi et des difficultés qu'elle affronte.

### **UNE MISE EN PERSPECTIVE: CIVILISATION ET PEUPEMENT**

Malgré des conditions climatiques peu propices (pluies insuffisantes, irrégulières), certains pays tropicaux portent une population de paysans sédentaires pratiquant une agriculture purement pluviale. De tels territoires peuvent être des "pièges à peuple": lorsque des groupes nombreux et denses y sont prisonniers de conditions naturelles hostiles. "La responsabilité d'une pareille situation incombe à des techniques d'encadrement qui ont favorisé l'accumulation des hommes au-delà de toute justification par les conditions naturelles". Ce jugement de P. GOUROU conclut une analyse de la situation observée dans certaines régions tropicales, notamment africaines, proposée par touches successives dans divers ouvrages (1).

Au coeur de cette analyse se trouve la notion de civilisation: le tissu de techniques de production et d'encadrement qui assurent l'existence des groupes humains. Les premières font face aux problèmes de subsistance. Elles comportent tout ce qui permet aux hommes d'exploiter la nature et la matière, et de produire ce qui est nécessaire à leur consommation. Elles s'ordonnent en niveaux, mesurés en particulier par la productivité du travail et celle du sol. A chaque niveau répond un certain potentiel humain, un "style" de densité de peuplement. Les secondes précisent les règles du jeu de la vie du groupe: réseaux politiques, organisations sociales et économiques, régimes fonciers,.... Elles organisent les relations entre les hommes et encadrent l'espace. Elles sont inégalement efficaces selon leur aptitude "à contrôler de larges espaces, occupés par des hommes nombreux, sur une longue durée".

En Afrique, le peuplement "est fait d'immensités de savanes et de forêts peu peuplées, avec des taches exceptionnelles et menues de forte densité". Les civilisations africaines sont principalement responsables des premières. Mais par divers aspects, le milieu naturel pèse souvent dans un sens défavorable. Les sols généreux sont rares, beaucoup plus que ceux totalement ingrats qui ne rémunèrent pas les efforts quels qu'ils soient. Les plus étendus sont les sols "possibles", de convenables à médiocres. Peu humifères, souvent lessivés, appauvris en éléments fertilisants, ils s'épuisent rapidement lorsqu'ils sont exploités. Ils le doivent notamment au climat et aux processus érosifs engendrés par les précipitations abondantes (en saison pluvieuse) et les températures élevées. Dans les régions les moins arrosées, les irrégularités des pluies rendent les récoltes incertaines. Parfois meurtrières, disettes ou famines affaiblissent la résistance des individus aux agressions infectieuses et parasitaires. Des agressions que le climat multiplie considérablement. Chaleur et humidité sont propices à la transmission de tout un faisceau de maladies: elles empêchent les effectifs de croître et, périodiquement, elles les amputent. Sols quelconques, climat agressif ou contraignant, pathologie spécifique redoutable ne sont toutefois pas des obstacles insurmontables et les

1) "L'Afrique", Ed. Hachette, 1970

"Leçons de géographie tropicale", EPHE, Ed. Mouton, 1971

"Pour une géographie humaine" Ed. Flammarion, 1973

"Terres de bonne espérance. Le monde tropical", coll. Terre humaine, Ed. Plon, 1982

populations africaines sont loin d'avoir tiré parti des potentialités offertes par le milieu naturel: les hommes ont les possibilités de leurs techniques.

"Il est des techniques plus ou moins aptes à produire et organiser": la liste est longue de celles qui rivent les civilisations africaines traditionnelles à un bas niveau d'efficacité. Par de multiples aspects, les systèmes de production agricole sont impuissants à faire vivre des populations nombreuses. Ils se rassemblent en faisceaux entrecroisés, noués en particulier autour de l'essartage (un parcellaire instable, un outillage et des façons culturales sommaires,...), du recours exclusif au travail manuel (des surfaces agricoles restreintes,...), de l'appropriation collective des terres (peu d'investissements fonciers, pas d'arboriculture,...), d'une mise à profit insuffisante du bétail (pour le trait, la fumure,...). Cet ensemble de techniques définit une sorte "d'agriculture dérobée" qui ne sait guère maîtriser le milieu naturel et l'utiliser au mieux. Les surfaces sont très modestement mises en valeur.

Privée d'écriture et fragmentée en de multiples aires linguistiques, dotée de religions locales, peu attirée par les échanges commerciaux, découpée le plus souvent en territoires lignagers ou villageois, l'Afrique traditionnelle est une mosaïque d'isolats humains inscrits dans des espaces restreints, voués à être les jouets de l'histoire. Les quelques formes d'encadrement à un niveau supérieur parfois mises en place (regroupements claniques ou pluri-villageois) jouent un rôle effacé, et elles ne brisent pas l'émiettement des hommes, et son corollaire l'insécurité -à son tour facteur de repli sur soi et d'isolement ou bien de mobilité. Les monarchies élaborées ici et là sont fondées sur le gouvernement des hommes plus que sur le contrôle de l'espace. Peu tournées vers les réalisations matérielles (routes, ponts, aménagements,...), elles n'ont généralement pas créé de cadres propices au progrès de la production et à l'enracinement des hommes. Et souvent, elles n'ont pas su affronter le temps. Les techniques de l'organisation de l'espace sont restées "portatives", et elles sont impliquées au moins complices dans une des caractéristiques des civilisations africaines: les déplacements d'individus ou de groupes sont fréquents, nés de l'insécurité, de querelles de succession, d'inquiétudes religieuses, ou bien de la volonté d'ouvrir de nouveaux terrains de chasse ou de culture. A l'aube de la période coloniale, les civilisations africaines étaient rarement parvenues à faire naître de grandes masses humaines, et à les contrôler sur de longues périodes.

Si les modestes populations qui parsèment l'Afrique ne se justifient pas par la pauvreté des ressources naturelles, de même les îlots de peuplement dense observés ici ou là doivent peu aux conditions naturelles, très variées. Ils sont l'effet de processus qui mettent différemment en jeu la sécurité.

Dans un premier cas, des populations malmenées par leurs voisins se sont rassemblées, et comme enfermées dans des sites naturels protecteurs souvent restreints (massifs montagneux, marécages littoraux, îles). A ces populations acculées, nombreuses, le progrès technique était une condition de survie. Elles ont mis en oeuvre des techniques de production plus efficaces (aménagements du sol, utilisation intensive des terres,...) leur permettant, sinon de se multiplier, du moins de ne pas disparaître. Aussi bien, lorsque ces populations quittent leurs anciens lieux de refuge, elles abandonnent ces techniques qui désormais ne s'imposent plus, et généralement elles se dispersent à nouveau.

Dans un second cas, le peuplement s'est effectivement développé sur place, sous l'effet conjoint d'un croît naturel et d'un drainage de populations voisines. L'un et l'autre doivent beaucoup à la sécurité instaurée pendant une longue période par une autorité suffisamment forte, et à la protection que finit par assurer le grand nombre des individus sur des vastes espaces. Un encadrement efficace des hommes permet de capitaliser les excédents démographiques, et d'agréger des groupes venus de l'extérieur. Mais, relève P.GOUROU, il

est exceptionnel que la densité du peuplement excède les possibilités offertes par les techniques de production. Un "piège à peuple" se forme lorsque, dans un milieu naturel aux possibilités limitées ou mal utilisées, les techniques sont différemment efficaces. A mesure que la population s'accroît grâce à de bonnes techniques d'encadrement, elle est condamnée à faire un usage destructeur de ses ressources naturelles en raison de techniques de production déficientes. Les effets divergents qui en résultent sur le long terme engagent la civilisation dans une impasse. Selon P.GOUROU, on peut redouter que certaines régions tropicales, "marginales" par les conditions naturelles qui y règnent et cependant bien peuplées, ne deviennent des "conservatoires de populations rurales pauvres". A moins que celles-ci n'accèdent à des terres vacantes: une des rares issues qui leur soient offertes est l'émigration dépeuplante.

Cette analyse du "piège à peuple" soulève au moins une interrogation. Les civilisations africaines ont-elles au long du 20<sup>e</sup> siècle évolué dans le prolongement du passé ? Autrement dit, l'état présent des techniques et des densités résulte-t-il de forces évolutives internes ou bien faut-il, tel S.Amin (1), considérer que la colonisation a brouillé les cartes et que les situations actuelles sont l'effet du jeu de multiples artefacts sur le devenir contemporain des civilisations. Cette question se pose notamment à propos du pays Mossi. Le "piège à peuple" s'y est affirmé tout au long du 20<sup>e</sup> siècle. Les pressions qui se sont exercées sur la société Mossi ont contrarié ou rendues vaines toutes les solutions qu'elle avait adoptées dès la période précoloniale pour maintenir un équilibre entre sa population et ses ressources. Une société bousculée par une histoire qui s'est imposée à elle.

Tel est pour nous le fil conducteur de la crise qui semble s'être emparée de la société Mossi, et dont une des expressions actuelles les plus significatives est l'envol de toutes les formes d'émigration. De celles-ci, une seulement est prise en compte dans notre travail: celle qui conduit des familles Mossi à se fixer dans d'autres régions rurales voltaïques. Elle présente elle-même plusieurs aspects qui se relaient, indissociables de l'histoire qui s'est déroulée depuis la pénétration coloniale, et inscrits dans leur temps. Indissociables aussi des autres formes d'émigration qui affectent simultanément le pays Mossi et auxquelles elle s'associe au sein de turbulences migratoires successives.

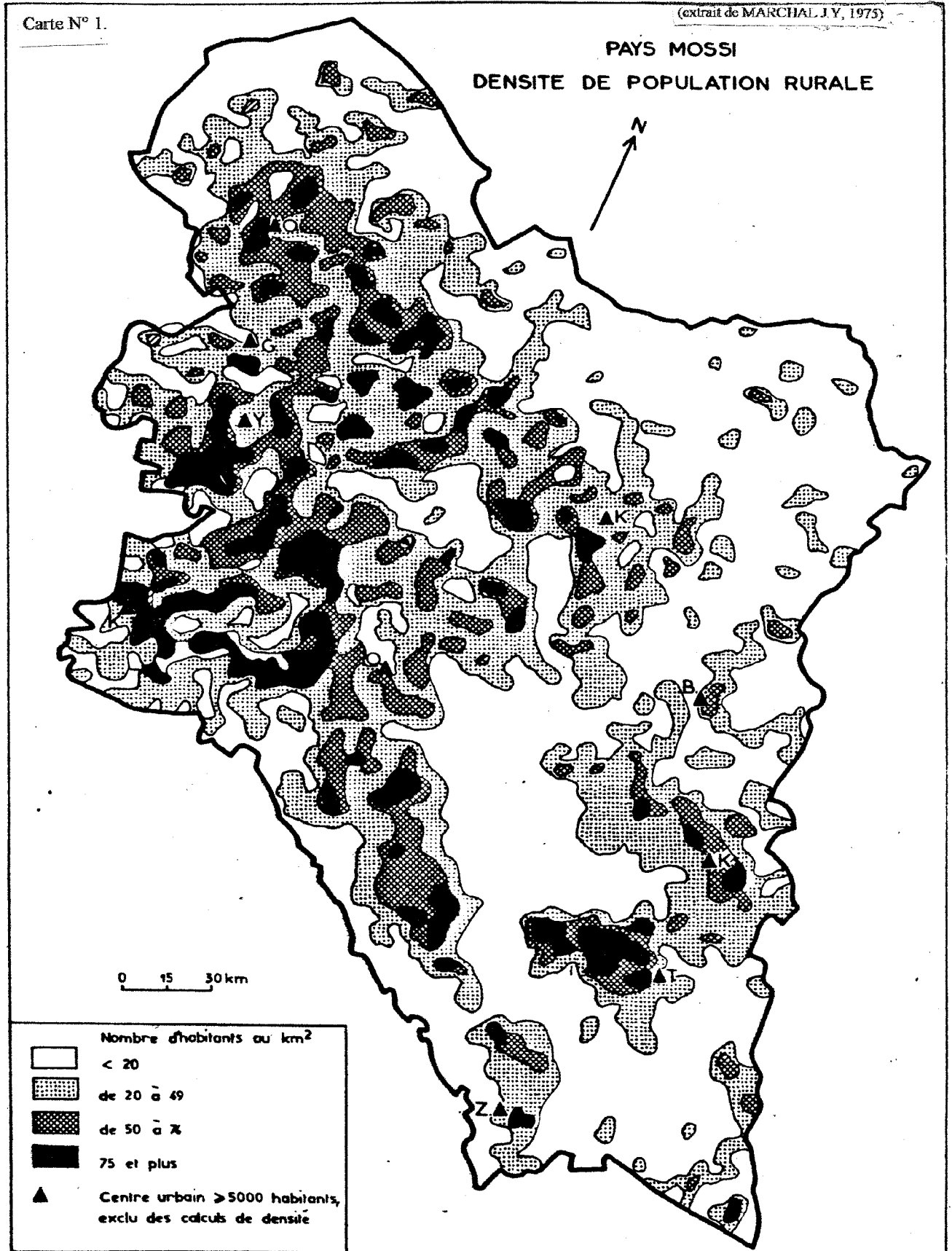
Des « aires-refuges » dessinées au début du siècle sur les marges immédiates du pays Mossi aux "terres neuves" d'aujourd'hui qui caracolent dans des contrées lointaines, il y a solution de continuité, à la fois dans le temps et dans l'espace des migrations. Mais le lien est cependant profond, noué au sein même de la civilisation Mossi et son devenir historique, terreau dans lequel ces migrations s'enracinent. Aussi est-ce vers elle que nous nous tournons en premier lieu

## UN MÔLE DE PEUPEMENT ANCIEN

Avec dans ses limites historiques près de 2,5 millions d'individus rassemblés sur moins de 65.000 km<sup>2</sup> (selon l'enquête démographique menée par l'ORSTOM en 1972-73), le pays Mossi est un des îlots de peuplement dense de l'Afrique tropicale: la densité de population est de l'ordre de 40 habitants/ km<sup>2</sup>. Celle-ci est approximativement deux fois plus élevée que la moyenne nationale (environ 20 hab./ km<sup>2</sup> selon le recensement démographique de 1975). Mais les disparités régionales sont grandes (cf. carte N°1). Si l'on ne tient pas compte des zones totalement désertes (le long des vallées de Volta rouge et blanche), le tiers de la

1) *"L'Afrique de l'Ouest bloquée", Ed. de Minuit, 1971*





population Mossi vit dans des régions où la densité dépasse 50 hab./ km<sup>2</sup> (et un sixième où elle dépasse 75) et, inversement, un quart où cette densité reste en deçà de 20.

Les fortes concentrations humaines ne sont pas le privilège exclusif du pays Mossi. Des aires de peuplement dense s'observent également, par taches, dans plusieurs régions du territoire national. De même des rubans de terres bien peuplées s'allongent sur les franges orientales (en pays Gourmantché) et occidentales (pays Léla) du pays Mossi. Mais l'essentiel des aires densément peuplées s'inscrivent à l'intérieur de ce dernier, et elles s'étendent sur des surfaces considérables. Elles en sont un trait distinctif remarquable, celui qui traduit le mieux le génie propre de la civilisation mossi -une aptitude dans le passé à permettre une accumulation des hommes, et aussi celui dans lequel prennent racine de nos jours les difficultés auxquelles elle est confrontée.

Un rapport établi sous l'égide de l'OMS évalue la part des terres utilisées par les populations rurales dans les diverses régions du pays (1). L'approche est très rudimentaire puisqu'il s'agit des surfaces effectivement cultivées (ou portant trace d'une mise en culture antérieure plus ou moins récente) délimitées par grands ensembles sur les cartes à 1/200.000<sup>e</sup> de l'IGN. Les résultats sont toutefois instructifs: 38 % des surfaces sont exploitées à l'intérieur du pays Mossi contre 13 % dans le reste du pays, soit près de 3 fois plus. Par contre la densité de la population rurale (centres de moins de 5000 habitants non compris) rapportée à ces surfaces diffère peu: de l'ordre de 100 habitants/ km<sup>2</sup> au pays Mossi, près de 95 ailleurs. Autrement dit, le paysan Mossi cultive autant de terres, mais il dispose de moins de réserves, de terrains inexploités depuis longtemps et reposés.

Etablie directement à partir des prises de vues aériennes IGN (2), la carte du taux de l'occupation du sol en Haute-Volta (cf. carte N° 2) prend en compte les terres cultivées (ou récemment mises en jachère et indissociables des précédentes). Selon les hypothèses retenues pour établir les moyennes par classes d'occupation du sol, ces terres représentent 17 à 20% de la surface au pays Mossi, 4 à 7 % ailleurs, soit un rapport d'au moins 3 à 1 - comparable au précédent. Le taux d'occupation du sol excède 25 % sur près de 30% de l'étendue du pays Mossi (cf. tableau N°1).. Dans le reste du territoire national, près de 60% des surfaces sont très peu occupées (zones désertes mises à part).

Fondées sur des documents anciens (années 1950), ces deux approches sont grossières et souffrent de diverses malfaçons. Mais elles soulignent bien l'essentiel: la pression démographique très forte qui pèse sur une partie au moins des terres du pays Mossi.

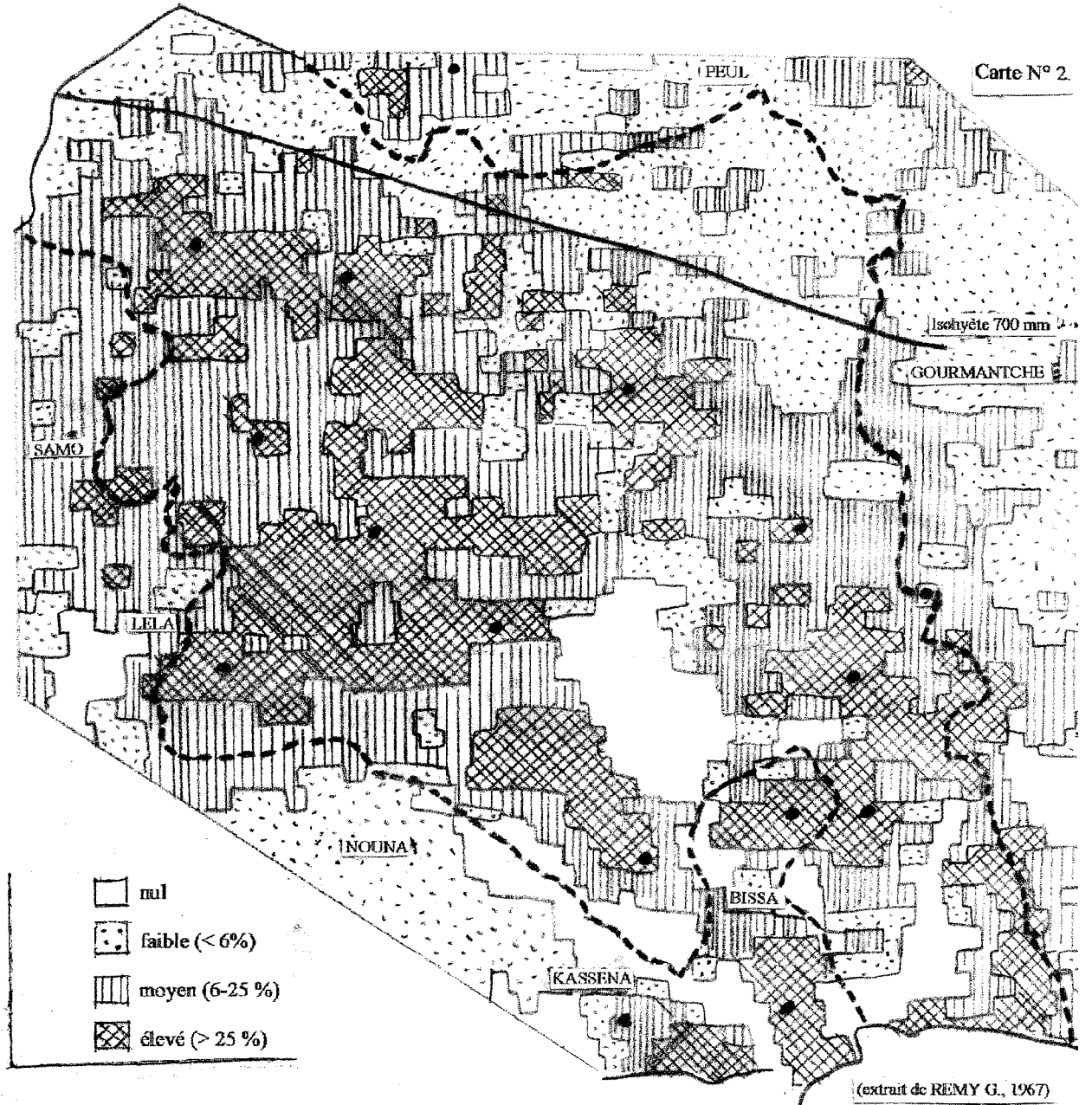
Tableau N°1. **Distribution des classes d'occupation du sol**

<u>Occupation du sol</u>	<u>pays Mossi</u>	<u>autres régions</u>	<u>Haute-Volta</u>
nulle	10 %	16 %	15 %
< 6 %	21	59	50
6-25 %	40	24	28
25-50 %	26	1,4	7
> 50 %	2,8	0,1	0,7

Près de 40 habitants au km<sup>2</sup> en 1973 ? La densité de la population était sans doute peu différente trois quarts de siècle plus tôt. Bien que sujettes à caution, les estimations proposées par les premiers observateurs du pays Mossi, au tournant du siècle, sont

1) OCP/OMS *Contrôle de l'onchocercose dans le bassin de la Volta. Rapport de la Mission d'Assistance préparatoire, doc. Ronéo.1973*

2) Gérard REMY. *Une carte de l'occupation du sol en Haute-Volta. Cahiers ORSTOM Sciences humaines, 1967, 4 (2)*



**PAYS MOSSI. TAUX D'OCCUPATION DU SOL**

éloquentes: en 1897, VOULET (1) la situe au niveau de 35-40 hab./ km<sup>2</sup>. En 1909, L. MARC (2) se veut précis: 37 hab./ km<sup>2</sup>. Peut-être mieux informé, L.TAUXIER (3) l'évalue en 1912 à 25 hab./ km<sup>2</sup>. Que valent ces chiffres ? Les descriptions qui les accompagnent vont toutefois toutes dans le même sens. Ainsi L. BINGER (4) écrit en 1892: "Ce pays m'a paru être habité et peuplé depuis fort longtemps, car je n'ai nulle part rencontré la brousse. Partout ce sont des cultures en exploitation ou des terres anciennement défrichées dont on a momentanément abandonné la mise en oeuvre". P. MONTEIL (5) note en 1894 que dans la région de Koupéla, à l'Est du pays Mossi, "partout les terres sont en culture". Pour L. MARC "le paysage mossi présente donc comme aspect caractéristique d'immenses plaines, dénudées en hiver, couvertes de cultures en hivernage, parsemées d'habitations.... dans certaines régions, la densité de la population est telle que les villages se touchent ....c'est le cas du Gandiourgou à l'Est de la Volta blanche, du Manga entre Volta blanche et Volta rouge, du Yanga au Sud-est de Tenkodogo.... on marche pendant plusieurs jours sans cesser de voir des cases... il semble que la population y a atteint le chiffre maximal que peut nourrir la terre avec les méthodes et les instruments actuels".

Ces descriptions contrastent avec la médiocrité du peuplement observé à l'époque dans la plupart des régions limitrophes. On ne peut en douter, le pays Mossi était déjà bien peuplé à l'aube de la période coloniale: un peu moins que de nos jours ?

### UNE ECOLOGIE BANALE

Et pourtant, les potentialités naturelles du pays Mossi ne sont guère propices à de telles concentrations humaines.

Convenables au Sud (jusqu'à 1.000 mm de pluies annuelles), les conditions pluviométriques deviennent plus contraignantes au Nord (jusqu'à 650 mm). Parallèlement, la saison pluvieuse devient plus brève: de 4-5 mois dans le premier cas (début mai à fin septembre), à 3 mois dans le second (mi-juin à mi-septembre). Surtout au Nord, l'irrégularité des pluies selon les années (quantité, répartition) rend les récoltes incertaines. La sécurité vivrière est particulièrement compromise sous l'effet de processus cumulatifs, lorsque les pluies sont insuffisantes ou mal réparties pendant plusieurs années de suite. Il en est ainsi récemment au pays Mossi, spécialement dans sa partie septentrionale: en moyenne, le déficit pluviométrique annuel y est de l'ordre de 100 à 150 mm de 1966 à 1972. Au moins cette région appartient aux régions tropicales "marginales" par excès d'aridité qui, nous dit GOUROU, ne sauraient sans adaptations techniques faire vivre d'abondantes populations d'agriculteurs. Au demeurant, la densité de la population y est généralement inférieure à 20 hab./ km<sup>2</sup>, et le taux d'occupation du sol fréquemment faible.

Les ressources en sols sont très hétérogènes. Certaines sont généreuses -non parfois sans limites, d'autres sont très ingrates et rémunèrent mal le travail agricole (cf. carte N° 3). Parmi les principaux facteurs de la fertilité potentielle d'un sol, sa profondeur utile, sa texture, sa richesse chimique, son bilan hydrique, sa résistance au travail varient notamment, à l'échelle régionale selon les conditions écologiques (climat, végétation), le substrat géologique, le stade de l'évolution géomorphologique, et à l'échelle locale selon la pente et les conditions de drainage, la nature et l'épaisseur des recouvrements. Le plateau Mossi s'inscrit pour une grande part sur des formations géologiques cristallines. Sols sur des

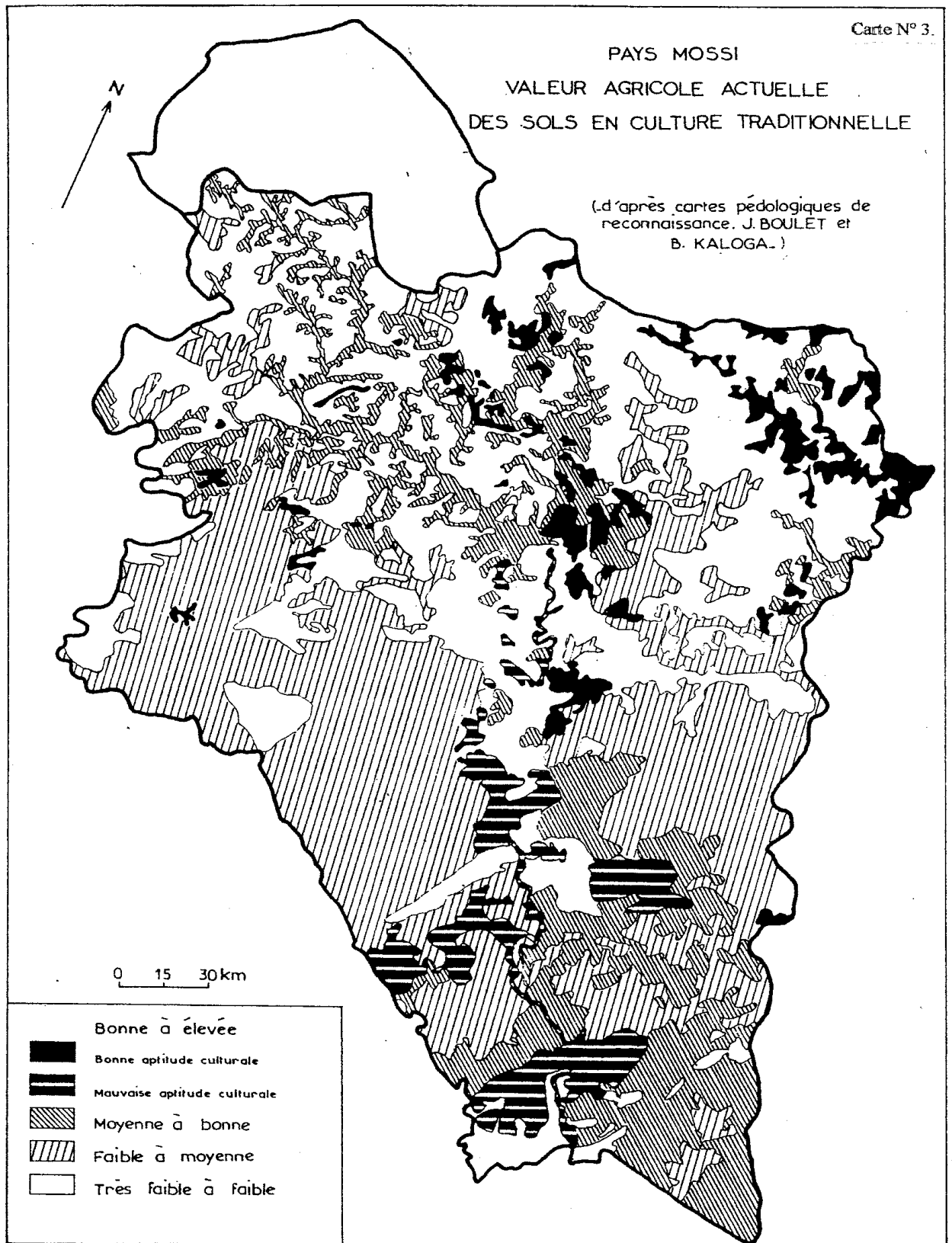
1) *"Mission Voulet-Chanoine", Rapport de mission, 1897*

2) *"Le pays Mossi", Paris 1909*

3) *"Le Noir du Soudan. Pays mossi et gurunsi"., Ed. Larose, 1912*

4) *"Du Niger au golfe de Guinée, par le Kong et le Mossi", Ed. Hachette, 1892*

5) *"De St Louis à Tripoli par le lac Tchad" Ed. Alcan, 1894*



surfaces cuirassées (témoins d'anciennes surfaces d'aplanissement), gravillonnaires, ou sur arènes granitiques prédominant largement: les rendements agricoles sont au mieux très modestes. Dans de tels sols, souvent peu épais, l'économie de l'eau est par ailleurs très précaire. Tapissés de matériaux colluviaux ou alluviaux, les bas versants, les fonds de vallée peuvent cependant offrir de meilleures récoltes, si l'hydromorphie n'est pas excessive. Sauf au Sud du pays Mossi, ils sont souvent très sollicités. Seules quelques zones relativement étendues tranchent vraiment par leur fertilité. Autour de l'arc de collines birrimiennes au Nord du pays Mossi, les sols des dépressions inter-collinaires sont généreux si les pluies s'y prêtent, ce qu'elles font irrégulièrement. Dans la vallée de la Volta blanche et de ses principaux affluents et à l'aval de celle de la Volta rouge, les sols se développent sur les produits d'une altération actuelle des roches: leur fertilité potentielle est grande. Mais ils sont très argileux et sensibles aux aléas pluviométriques (dessiccation, engorgement). Souvent compacts, mal drainés, ils appellent la mise en oeuvre de techniques (outils, façons culturales) que les paysans Mossi ne maîtrisent pas. Dans les conditions technologiques traditionnelles, les vallées "fertiles" -aux yeux des agronomes- sont en fait délaissées.

Ainsi que le souligne J.Y.MARCHAL (1), pour l'essentiel "ce sont les sols de qualité médiocre ou faible qui sont les plus sollicités". Ils s'épuisent rapidement, sont sensibles à l'érosion. Une grande partie des sols du pays Mossi est peu apte à faire vivre durablement des populations nombreuses. On relève que si de fortes densités de peuplement s'associent à des régions où les sols sont relativement généreux (arc birrimien, Sud-est), elles s'observent aussi dans des régions où des sols plus ou moins ingrats prédominent (Sud-ouest, Yatenga). Les fortes concentrations humaines ne répondent pas au seul facteur pédologique. Elles sont aussi un produit de la société Mossi elle-même.

Une population nombreuse sur de vastes espaces, malgré une écologie banale ? L'accent est mis généralement sur l'efficacité de l'encadrement politique des hommes. Mais la société Mossi se caractérise aussi par un encadrement social associant solidarités, dépendances et complémentarités au sein et autour de ses deux principaux pôles -les gens du pouvoir (*nabissi*), les gens de la terre (*tengbissi*).

## UN ENCADREMENT DES HOMMES EFFICACE

Une des propriétés majeures de la société Mossi est qu'elle repose moins sur des structures que sur des institutions associées à des personnages ou groupes. Ses deux pôles majeurs s'articulent de façon complexe: d'un côté, sous l'autorité du *mogho-naba*, des chefferies politiques plus ou moins étendues, dont les détenteurs commandent les gens; de l'autre, des lignages se rattachant aux premiers occupants du lieu, et qui contrôlent la terre.

### Les gens du pouvoir: un contrôle politique et une économie spoliatrice

Dans le passé lointain, le pays Mossi est peuplé de divers groupes ethniques installés et organisés pour la plupart sur des bases lignagères. Il est investi à partir du 15<sup>e</sup> siècle par une population guerrière venue du Nord-est du Ghana. Rassemblée dans un même clan, celle-ci a peu à peu étendu son emprise politique. Elle met en place tout un réseau de commandements territoriaux hiérarchisés -du royaume aux chefferies locales, et elle impose sous des formes variées son contrôle sur les autres individus (*talsé*). Le pouvoir politico-militaire mis en place préserve ces derniers des agressions extérieures. Hormis les querelles de succession, il maintient également une paix intérieure que ne connaissent pas les populations voisines. La

1) *Géographie des aires d'émigration* Tome 2, fasc. 3, ORSTOM, 1975

sécurité ainsi établie favorise la croissance de la population.

Ce premier pôle de la société réunit, sous l'autorité de celui qui exerce le pouvoir (*naba*), les membres du groupe politiquement dominant et leurs "gens" (captifs, serviteurs), ainsi que tous ceux qui les ont rejoints. Il se renouvelle périodiquement. En raison des règles de la succession (le pouvoir est hérité par le fils aîné ou à défaut par un frère), à chaque étage de la généalogie des chefs, le groupe des parents proches du chef (*nabissi*) rejette une partie de ses membres. Il peut aussi être supplanté (à la suite de fautes graves, destitutions, conflits,...) par un autre segment du clan. L'histoire politique du pays Mossi offre maints exemples de tels relais de *nabissi*. Les éléments écartés de la chefferie peuvent se fixer un peu à l'écart, ou bien s'éloigner vers des lieux plus ou moins lointains où ils deviennent les hôtes d'autres groupes de *nabissi*, dont ils doivent reconnaître l'autorité. L'installation de chefs évincés ou de candidats malheureux à la chefferie sur les marges du pays Mossi fut jadis un des processus de l'expansion du royaume. Toutes les traditions recueillies confirment que ce processus s'est interrompu il y a longtemps.

Cette instabilité spécifique mise à part, le premier pôle de la société tend à se développer sous l'effet d'apports d'étrangers ou de captifs, d'autant plus abondants que la chefferie est réputée, puissante. Les chefs peuvent attirer et fixer auprès d'eux des individus isolés: ils seront hébergés avec le statut et les fonctions "d'étranger-serviteur". Venus pour des raisons variées de lieux plus ou moins éloignés, des groupes de familles sont généralement bien accueillis: ils "augmentent" le chef. Certains se voient ensuite confier des fonctions liées à la chefferie. Par leurs activités spécialisées (commerce, élevage,...), d'autres animent l'économie locale. Tous peuvent devenir des partenaires dans les échanges matrimoniaux, et ainsi abandonner leur statut "d'étranger".

Peu intéressés par le travail agricole et les valeurs liées à l'agriculture, les chefs et leurs proches confient l'entretien de leurs champs à des captifs et serviteurs, et ils se procurent des ressources notamment à travers un système complexe de tributs et dons perçus auprès de commerçants, de chefs de segments lignagers ou de villageois amenés à solliciter leur appui ou leur arbitrage. Ils complètent ces ressources en mettant en oeuvre une véritable économie de "brigandage". Elle repose pour une part sur le drainage autoritaire, soit de produits vivriers, soit de forces productives (serviteurs, prestations de travail) au sein des populations sujettes ou d'autres, voisines, mal protégées par leurs chefs. Dans toutes les parties périphériques du pays Mossi, elle inclut aussi de véritables pillages et le rapt de captifs dans les aires riveraines de ce dernier. A l'aube de la période coloniale, celles-ci sont souvent des "marches-frontières" désertées par leurs habitants. Les hommes captifs entretiennent des champs pour le compte de leurs maîtres et fournissent à ces derniers des services divers. Avec le temps, une partie d'entre eux peuvent être dotés d'une épouse: ils font souche et subviennent désormais aux besoins de leur famille, tout en restant assujettis à des prestations variées. Les jeunes femmes captives deviennent des épouses ou bien elles sont cédées à des alliés ou dépendants. Dans les deux cas, le phénomène de la captivité s'estompe, jusqu'à ce qu'un nouveau raid renouvelle l'effectif des captifs, hommes et femmes

Liés de façon plus ou moins étroite aux chefferies locales, les *nakomsé* nouent dans le passé des relations antagonistes avec les membres du second pôle de la société -les "gens de la terre" (*tengbissi*), descendants des premiers occupants du lieu. En particulier, ils se sont taillés des espaces agricoles sans tenir compte des droits fonciers de ces derniers. Ils font toutefois appel à eux lors de circonstances qui mettent en jeu les relations exclusives, à caractère religieux, qu'ils nouent avec la terre. Ont-ils imposé leurs usages sociaux aux populations soumises ou ont-ils adopté les leurs ? Les uns et les autres partagent une façon comparable d'être parmi les autres dans l'espace.

### Les groupes locaux. Un encadrement social

Plus important par ses effectifs, le second pôle de la société recouvre toute la gamme, très variée selon les lieux, de groupes autochtones ou présents depuis fort longtemps. Ils ont la maîtrise du sol. Les descendants de celui qui le premier s'est installé dans le lieu constituent un même segment lignager (*budu*), fixé dans une unité résidentielle locale -un quartier (*saka*), sous la tutelle de leur doyen (*bud-ksma*). Ils sont solidaires dans leurs rapports avec les autres groupes implantés à proximité. Leur cohésion a une assise territoriale: l'ensemble des terres défrichées dans le passé par leurs ancêtres est leur domaine foncier, leur *soolem*. A l'intérieur de ce segment lignager, la place occupée par chacun varie dans le temps à mesure que son âge et son rang généalogique avancent. Les plus âgés, les aînés, sont les cadres sociaux du groupe; ils assistent le *kasma* dans ses fonctions. Ce dernier conduit la vie au sein du segment lignager, le représente face aux autres lignages, affirme et défend ses intérêts, notamment fonciers et matrimoniaux.

Exogame, ce segment lignager est nécessairement ouvert sur l'extérieur. Il doit en particulier rechercher des partenaires dans le jeu matrimonial: des groupes voisins à qui, aux uns il donne ses jeunes filles en mariage, et dont des autres il reçoit des épouses. Des réseaux d'échanges de femmes s'organisent. Le jeu matrimonial est enrichi lorsque le segment lignager ouvre son territoire à des nouveaux-venus, susceptibles de devenir des alliés matrimoniaux. Il est ainsi entouré par toutes les familles qui avec le temps, après s'être détachées pour des raisons variées de leur cellule originelle, se sont fixées près de lui. Il leur fait une place à ses côtés, par le biais notamment d'échanges d'épouses, et il leur confie des terrains de culture.

Le quartier constitué autour de la demeure du chef (*na-yiri*) mis à part -il est souvent compact et sa composition sociale est complexe-, les *nakomsé* et les *tengbissi* et leurs "étrangers" respectifs s'inscrivent dans des paysages résidentiels comparables, mais ils sont généralement distants: un essaim plus ou moins distendu d'enclos familiaux (*zaka*, pluriel: *zaksé*) entourés d'une ceinture de jardins de case puis de champs de village permanents ou semi-permanents. Au-delà, selon les parties du pays Mossi, les champs de brousse temporaires s'alignent de préférence le long des bas-fonds et sur les basses pentes, ou bien tapissent les versants ou glacis qui mènent vers le sommet des croupes ou vers les buttes cuirassées.

Le quartier est le cadre de la vie quotidienne. Rassemblant les membres d'un même segment lignager (il est leur *ba-yiri*, la demeure des pères) et les familles qui se sont rattachées à lui, il offre un paysage social familial.

### Un accès inégal aux ressources vivrières

Dès l'époque précoloniale, l'équilibre entre les effectifs et les ressources de la population Mossi paraît précaire. Il l'est d'autant plus parmi les gens du commun -*talsé*- en raison des prélèvements (en vivres, en force de travail) effectués périodiquement par les *nakomsé*, et spécialement les *nabissi*. Pour ces derniers, la présence de captifs et de serviteurs modifie par ailleurs sensiblement les conditions de la production agricole.

L'organisation socio-familiale traditionnelle de celle-ci repose sur le contrôle par les aînés des terres et des forces productives. Un enclos familial comporte fréquemment une seule exploitation agricole, parfois deux, rarement plus. Cette exploitation regroupe le plus souvent plusieurs cellules familiales élémentaires -les hommes mariés et leur famille-rassemblées autour de l'aîné. La solidarité de ses membres se manifeste par la mise en valeur



de champs vivriers communs: mils, sorghos et leurs plantes accompagnatrices. Il appartient à l'aîné de choisir les parcelles -avec l'accord du *kasma*-, répartir le travail, veiller au bon entretien des cultures, distribuer les récoltes entre les diverses cellules familiales à mesure de leurs besoins. Cette responsabilité sur les ressources vivrières communes ne peut être source de richesse, ni d'un véritable pouvoir économique. Elle prolonge une promotion sociale, l'accès au statut d'aîné, et elle s'associe aux autres fonctions qui lui sont liées (notamment au plan matrimonial). Elle est au demeurant quelque peu limitée par la possibilité laissée aux hommes mariés de fonder leur propre exploitation, avec ou sans rupture de l'unité résidentielle.

Après avoir pris leur part des activités sur les champs communs, les hommes mariés peuvent, au même titre que leur aîné, cultiver un champ personnel avec l'aide de leur famille, et pratiquer une activité complémentaire de saison sèche (artisanat, commerce, chasse, ...). Avec les ressources obtenues, ils doivent subvenir aux besoins non vivriers de leur famille. Cependant ils ne disposent librement de leurs revenus personnels que si la récolte commune couvre les besoins vivriers de tous: à défaut, ils sont mobilisés pour faire face à ces derniers.

Adolescents et jeunes adultes célibataires participent aux travaux dans les champs vivriers, et ils aident leur père ou frère aîné dans ses activités personnelles. Tous leurs besoins jugés légitimes doivent être satisfaits par ce dernier. Ils peuvent se consacrer à quelques activités complémentaires, aux revenus généralement modestes. En pratique, seul le mariage permet d'accroître ces derniers grâce au travail de l'épouse, puis des enfants. Il contribue à redistribuer la force de travail investie hors du secteur de l'autosubsistance vivrière.

Aide-familial célibataire puis marié, chef d'exploitation, chef d'enclos: à ces étapes successives de la vie de chaque homme adulte correspondent, étroitement liés, une place différente dans l'architecture socio-familiale des groupes locaux et un rôle inégal dans le système de production. Le terme ultime de cette évolution mène au statut d'aîné et à ses deux fonctions majeures: sous la tutelle du *kasma*: un contrôle de la répartition des terres et celle des épouses. Cet itinéraire est l'axe essentiel de la promotion sociale et économique de chacun, et il contribue fortement à l'intégration des hommes au sein de la collectivité locale.

A la fin des années 1960, au moins dans certaines parties du pays Mossi, il tend à ne plus assurer ce rôle traditionnel. Les évolutions qui affectent la société et l'économie compromettent les fonctions de l'aîné et altèrent la marche des hommes vers ce statut.

## **UNE SOCIÉTÉ RÉGULÉE PAR LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE**

Le recours à la mobilité est une façon traditionnelle d'effacer ou de surmonter les difficultés de toutes sortes, politiques, sociales, économiques que les collectivités locales doivent affronter. A l'intérieur du pays Mossi, chacun peut rejoindre un autre lieu, assuré d'y trouver une place au prix toutefois d'une redéfinition de son identité sociale. Par contre, émigrer hors du *Mogho* était jadis une entreprise désespérée qui débouchait nécessairement sur l'abandon par les migrants de leur identité culturelle

### **Un ajustement régulier des rapports entre les hommes**

Le groupe politiquement dominant est, nous l'avons vu, affecté par une mobilité spécifique. L'exil vers des lieux plus ou moins éloignés est une façon fréquente de résoudre les dissensions entre les *nabissi*, en particulier pour l'accès à la chefferie politique. Le quartier du chef mis à part, les autres formes de mobilité se manifestent de façon comparable au sein des cellules socio-résidentielles des deux pôles de la société. Différemment selon leur

étendue, leur degré de cohésion, les groupes locaux sont périodiquement affectés par des départs et des arrivées de familles. La signification et la fonction de ces formes traditionnelles de mobilité se distinguent selon que sont ou non franchis divers horizons socio-géographiques.

Chaque groupe lignager et ses "étrangers" se projette dans un quartier *-saka-*, premier niveau géographique de l'espace social. Le déplacement d'une famille à l'intérieur d'un quartier (segmentation d'un enclos familial, essaimage périphérique) n'en modifie pas l'organisation sociale, et la place que chacun y occupe. Il se traduit par un bourgeonnement parfois une fragmentation de l'aire résidentielle. A un deuxième niveau géographique, l'espace social d'un groupe réunit les quartiers voisins auxquels il est lié, soit parce qu'ils relèvent d'un même lignage (des frères se sont jadis séparés), soit parce qu'ils ont échangé des épouses. S'installer dans un quartier voisin conduit le nouveau-venu à redéfinir son statut social selon ses liens antérieurs avec le groupe rejoint (il s'agit souvent des oncles maternels, ou des beaux-parents), mais il n'entraîne pas une déchirure sociale avec le groupe d'origine. Les deux types de déplacements sont suscités par une même gamme de facteurs: des péripéties de la vie quotidienne (situations conflictuelles entre voisins, inquiétudes socio-religieuses), des évolutions de nature démographique, sociale, économique au sein des familles ou à l'intérieur du quartier ; des contraintes agricoles (ainsi, des champs de village ou de brousse devenus trop restreints ou insuffisamment productifs) sont également agissantes. Traditionnellement assez fréquents, ces déplacements relèvent d'une façon propre à la société Mossi de réguler, d'ajuster les rapports au sein des familles et des quartiers au prix, dans le second cas, d'une redistribution partielle des cartes du jeu social. Mais ils s'inscrivent dans un paysage social où chacun sait se définir par rapport aux autres, où il a sa place.

Des événements ou incidents particulièrement graves par leurs répercussions sociales, leurs implications religieuses, ou mettant en jeu les relations avec les "gens du pouvoir", peuvent contraindre des individus ou des familles à franchir le second horizon géographique, et à disparaître socialement. Ils ne retrouveront une identité qu'en s'insérant dans un autre paysage social. Dans leur nouveau lieu d'installation, les premiers sont voués dans l'immédiat à un statut "d'étranger-serviteur". Les secondes seront conviées à terme à engager un processus qui, par le biais de relations matrimoniales, leur permettra de renaître socialement. Inscrite à l'intérieur du pays Mossi, cette mobilité lointaine se traduit par un véritable déracinement social.

Elle peut aussi conduire les individus ou familles à se rendre dans une aire ethnique voisine. Quelles que soient les raisons de leur déplacement, ceux qui franchissent les limites du *Mogho* doivent se fondre au sein de la population qui les accueille, perdre leur identité ethnique, avant peut-être de renaître culturellement différents, même s'ils conservent parfois des traits spécifiques (en particulier, des activités spécialisées). Dans le passé précolonial, seules ont fait exception certaines collectivités Yarsé. Leur spécificité économique (dont le commerce de captifs) et religieuse (islam) leur ont permis de fonder en avant du pays Mossi de véritables îlots socio-culturels au sein des populations environnantes.

Les conditions de la mobilité lointaine hors du pays Mossi seront profondément transformées au long du 20<sup>e</sup> siècle. Un décroisement ethnique s'opère d'abord de fait sous la pression des contraintes coloniales. Mais les installations de nombreux immigrés tout autour du pays Mossi sont initialement perçues par tous comme étant temporaires; seules certaines, avec le temps, deviennent durables. Ce décroisement est ensuite prôné par les autorités politiques nationales. Il permet aux immigrés Mossi de conserver leur identité culturelle dans les "ailleurs" ethniques.

### **Un espace économique élargi**

Disposer régulièrement de mil en quantité suffisante est déjà, semble-t-il, une tâche difficile à l'aube de la période coloniale. Les témoignages que nous avons recueillis (régions de Bogandé, Guiaro, et Toma) confirment les faits relevés par les premiers observateurs à la fin du 19<sup>e</sup> siècle: la population du pays Mossi recherche pour une part ses ressources dans des régions voisines. L'espace économique déborde l'aire ethnique.

De nombreux Mossi, venus parfois de fort loin, se déploient après la campagne agricole sur les marges de leur aire ethnique, s'installent sur les marchés, se déplacent d'un village à un autre. Ils proposent leur savoir-faire, se consacrent à des activités artisanales (tissage, confection de vêtements, cordonnerie, vannerie...) ou à un petit commerce, louent leur force de travail aux populations locales, en échange de produits vivriers (céréales, légumineuses), de tabac, d'argent (cauris). Ces mouvements s'amplifient à la suite de mauvaises récoltes. Les Mossi se dispersent alors aussi dans de véritables aires de survie parfois très étendues (dont les vallées désertes des Volta), où ils cueillent des substituts alimentaires (racines, feuilles, fruits), chassent le petit gibier. Dans tous les cas, ces déplacements sont temporaires: les Mossi retournent dans leurs villages à l'approche de la saison des pluies afin de s'occuper de leurs champs. Ceux du second type surtout témoignent que le grand nombre des hommes au pays Mossi s'associe déjà à une certaine insécurité vivrière.

Une telle insécurité n'épargne pas les chefs et leurs proches, dont les ressources sont pour une part soumises aux aléas climatiques et aux difficultés rencontrées par les populations sujettes. Lors des mauvaises années, l'économie de "brigandage" évoquée précédemment est exacerbée.

### **LA MONTÉE DES PÉRILS**

On ne peut en douter: l'évolution contemporaine crée ou accentue un déséquilibre entre les effectifs et les ressources. L'aggravation ne vient pas d'une charge démographique accrue: pendant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, les effectifs progressent sans doute peu, après avoir un temps reculé. Par contre, les ressources diminuent, concrètement et encore plus par rapport aux besoins. Les facteurs impliqués se nouent principalement, ou sont associés, aux interventions directes ou indirectes de l'administration coloniale pendant plusieurs décennies sur la vie et les activités des villageois, sur les conditions et les modalités de la production. En particulier, le temps de la saison sèche est mobilisé, détourné, pour satisfaire les exigences de l'administrateur, ou en compenser les effets. Une chaîne de ruptures de solidarité démantèle l'organisation sociale de la production.

La société Mossi a toutefois tissé elle-même certaines mailles du piège que lui a tendu l'histoire, à travers le recours traditionnel à la mobilité des hommes pour résoudre ses difficultés. Présentant des formes multiples, cette mobilité avait jadis des limites dessinées par les frontières du pays Mossi. Se fixer hors de ce dernier revenait à disparaître au regard de la société Mossi. Un des apports majeurs des temps contemporains, sur lequel prennent largement appui les amples mouvements d'émigration observés est, nous semble-t-il, l'ouverture des espaces ethniques: la possibilité de vivre durablement ailleurs sans se fondre parmi les autres. Croyant déjouer le piège qui s'est refermé sur elle, la société Mossi tolère désormais la multiplication des absences prolongées sinon durables. Elle s'en trouve piégée également de l'intérieur.

### **Une société agressée**

La mise en place de l'administration coloniale au tournant du siècle suscite rapidement une première mise en mouvement de populations: des chefs ou groupes récalcitrants s'exilent, des individus fuient les impositions fiscales; des captifs retournent dans leur village d'origine.

Le colonisateur se fait rapidement plus pressant et diversifie ses actions. Une situation nouvelle apparaît qui compromet progressivement l'équilibre économique déjà précaire de la société Mossi. Avec le temps, les agressions dont elle est victime changent de nature, parfois d'intensité, mais elles ont toutes une même conséquence: une vaste turbulence migratoire, marquée au début et à la fin par des paroxysmes correspondants aux deux guerres mondiales et à leur "effort de guerre" respectif (1).

De la conquête coloniale à l'année 1932, date du démembrement de la Haute-Volta (partagée entre la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger), l'administration française attend essentiellement du pays Mossi, principal pôle de peuplement du territoire, qu'il joue un double rôle dans le dispositif colonial. Sur place, avec ses hommes et ses ressources, permettre à l'appareil administratif de fonctionner et mettre en place l'infrastructure qui lui est nécessaire. Prêter main-forte à la métropole en lui fournissant des soldats et des produits tropicaux utiles. A cet effet, trois moyens sont mis en oeuvre, aux effets complémentaires sur la société Mossi et son économie. Rapidement croissant, l'impôt décime les revenus familiaux, conduit les jeunes gens à partir à la recherche d'argent. Les prestations de travail exigées pour construire et entretenir les routes, les bâtiments administratifs ou pour transporter les produits, les réquisitions de main d'oeuvre pour les grands chantiers publics (notamment des voies ferrées en Côte d'Ivoire, au Sénégal), le recrutement de soldats (très intense en 1914-18), désorganisent la production, restreignent les activités de saison sèche. L'obligation de réserver une part des terrains de culture et du temps de travail à des cultures de "rente" (coton, arachides) exportées vers la métropole affecte le système de production, ampute les ressources vivrières.

Bousculée, exploitée, la population Mossi est rapidement à bout de souffle et s'engage dans une économie de survie. Elle traverse une succession insolite de "cycles" de famines ou disettes, qui tiennent vraisemblablement une place dans le déclin démographique observé pendant les premières décennies du siècle. Mais ce déclin tient aussi à l'attitude adoptée par une fraction de la population: l'esquive par la fuite, qui aggrave encore le désordre économique. Les mouvements "échappatoires" de familles ou d'individus se multiplient, concernant des dizaines voire des centaines de milliers de personnes. Certaines se déplacent d'une région à l'autre à l'intérieur du pays Mossi, multipliant les apports d'étrangers dans les villages. D'autres se réfugient à la périphérie, se dissimulent dans les villages-hôtes ou se rassemblent dans les marches-frontières désertes. C'est principalement aux jeunes gens qu'il revient de fournir les prestations de travail demandées par l'administration et de gagner l'argent de l'impôt familial. Ils échappent aux unes et trouvent le second en se dirigeant en nombre croissant vers les centres miniers, les plantations cacaoyères, les villes du Sud du Ghana.

L'administration prend conscience de l'ampleur des départs, elle s'inquiète de l'exode vers l'étranger, et elle s'épuise à les enrayer. Elle reconnaît l'échec de sa politique d'exploitation des ressources économiques du pays Mossi. Le changement de cap est rapide, sous la pression notamment des besoins de main d'oeuvre sans cesse accrus de la Côte

1) *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mosso. Tome 1 "Les migrations internes Mossi", fasc.1, pp 1-168: "Les faits du passé et l'évolution récente".*

1° partie: *"De la fin de l'expansion politique aux mouvements migratoires contemporains (J.Y Marchal)*

2° partie: *"L'évolution récente. Mutations et continuités" (G. Remy)*

d'Ivoire. Esquissé dès 1928-29, il est officialisé en 1932 par le démembrement de la Haute-Volta: la plus grande partie du pays Mossi est rattachée à la Côte d'Ivoire, tandis que bientôt le Yatenga (intégré dans le territoire du Soudan) sera convié à peupler les terres de l'Office du Niger. Une nouvelle politique est mise en oeuvre: à défaut d'être suffisamment productive chez elle, la force de travail Mossi est fermement encouragée à se mettre au service des plantations agricoles et exploitations forestières ivoiriennes. Cet objectif est illustré en 1933 par l'achèvement de la voie ferrée d'Abidjan à Bobo-Dioulasso -le "chemin de fer du Mossi"- dont on attend qu'il détourne vers la Côte d'Ivoire les nombreux individus qui se dirigent vers la Gold Coast. Mais la résistance est grande: pour chaque travailleur convoyé en Côte d'Ivoire (le contingent est fixé à 5% de la population en 1937), plusieurs autres franchissent la frontière ghanéenne. L'administration estime à 35000 le nombre de Mossi qui se sont réfugiés au Ghana en 1934. Dans le pays Mossi devenu un réservoir d'hommes, elle se contente pour l'essentiel de gérer l'agriculture vivrière; elle tente ainsi de mettre en place des greniers collectifs dans tous les villages. L'objectif est de prévenir les famines et disettes et, en définitive, de permettre à la société Mossi de faire face à ses "obligations" envers le pôle économique qui se dessine dans le Sud de la Côte d'Ivoire. Les pressions de l'administration et le sauve-qui-peut qui en résulte atteignent un paroxysme en 1939-45 à la suite du double effort de guerre exigé de la population Mossi: accroître sa production et pallier aux moyens matériels qui font défaut pour les travaux public, tant sur place (par des prestations de travail) qu'en Côte d'Ivoire -en y envoyant des manoeuvres. La vie des collectivités est profondément perturbée.

Récoltes amputées, force de travail réduite, champs détournés: l'économie Mossi s'inscrit au mieux dans une autosubsistance vivrière médiocrement assurée. Cette situation introduit dans les exploitations agricoles des déséquilibres dont les aides-familiaux supportent le plus grand poids. C'est en général aux jeunes hommes que les chefs d'exploitation confient la charge d'aller quérir de l'argent (par le salariat, le commerce) pour payer l'impôt familial ou acheter des vivres. Des migrations de travail saisonnières se développent: elles rappellent les déploiements de jadis sur les marges du pays Mossi. De retour, les migrants remettent à leurs aînés le fruit de leur travail. Souvent absents en saison sèche, parfois réquisitionnés en hivernage, ils délaissent leurs activités personnelles au village. Au demeurant, ainsi que l'exige la coutume, les revenus éventuels de celles-ci sont désormais fréquemment voués à compléter les ressources vivrières communes.

En mobilisant toute la force de travail disponible pour assurer la survie de la famille, les chefs d'exploitation privent les aides-familiaux de l'autonomie économique que leur attribue la tradition hors du secteur de l'autosubsistance vivrière: ils n'ont plus de ressources personnelles. Cette situation nouvelle affecte surtout les aides-familiaux mariés, et elle précipite le processus d'éclatement des exploitations. Notamment à la suite du décès du chef de celles-ci, frères ou fils mariés fondent leur propre exploitation: ils prennent en charge leur subsistance vivrière et leur impôt, mais ils gèrent librement l'ensemble de leurs revenus. Ceci introduit dans la production un élément supplémentaire d'insécurité: les nouvelles exploitations disposent d'une force de travail réduite et elles sont plus sensibles aux variations éventuelles de celle-ci (maladie, réquisition de main d'oeuvre). Cette évolution est indirectement encouragée par les valeurs économiques que propose le colonisateur, l'économie de profit, la promotion individuelle. Elle est favorisée aussi par la migration au Ghana, qui accélère l'adhésion à ces valeurs. Mais l'éclatement rapide des exploitations fait naître par ailleurs de nouvelles tensions. Si la production vivrière se "décollectivise", les pouvoirs sociaux demeurent détenus par les aînés. Ces derniers conservent le contrôle de l'accès, d'une part aux terres familiales, et d'autre part aux épouses -et à travers elles aux

forces productives. En définitive, ils demeurent maîtres des conditions de l'exercice par les cadets de leur autonomie d'exploitation.

### **Une nouvelle turbulence migratoire**

Après 1945, l'administration rénove ses méthodes, se fait moins pressante. Des évolutions partiellement solidaires vont toutefois retirer à la société Mossi les moyens de s'extraire de l'économie de survie dans laquelle elle est plongée. Largement fondées sur des comportements traditionnels adaptés au présent, les solutions retenues la conduisent, plus encore que jadis, à rechercher hors de chez elle les compléments de ressources qui lui sont nécessaires.

Le retour de nombreux émigrés, la disparition des famines, la fin des prélèvements excessifs de main d'oeuvre, l'efficacité de certaines actions sanitaires (vaccinations, lutte contre la maladie du sommeil notamment) concourent à augmenter les effectifs de la population: en 1961, le croît annuel est estimé à 1,8 %. Le peuplement se densifie, et en particulier à l'Ouest du pays Mossi, il atteint des valeurs considérables. Cette croissance augmente la pression sur les terres. Dans les régions les plus peuplées, la mise en jachère des champs de brousse est abrégée; les sols les moins fertiles doivent être exploités: ils s'épuisent rapidement.

Les effets en sont multiples. Moins généreux, les sols appellent des variétés de mils et sorghos moins exigeantes et aussi moins productives. Ils sont plus sensibles aux aléas pluviométriques. Les rendements baissent et ils conduisent les exploitants à étendre les surfaces consacrées aux cultures vivrières (mils et sorghos couvrent partout près des neuf dixièmes des surfaces cultivées) au détriment des cultures complémentaires (arachide, riz, coton) susceptibles d'être vendues. Les mauvaises années, celles où la "soudure" n'est pas assurée, deviennent plus fréquentes. En 1971, année climatique seulement médiocre, dans 70% des villages Mossi étudiés, moins de la moitié des exploitants estiment que leur récolte est suffisante pour couvrir leurs besoins; dans le Nord et à l'Ouest du pays Mossi, cette proportion s'abaisse le plus souvent en deçà de 20% (1). A mesure que les ressources vivrières deviennent plus précaires, les revenus complémentaires s'amenuisent également. L'artisanat s'étiole sous la concurrence des biens importés (ustensiles, vêtements en particulier); il ne se maintient que dans les régions où les conditions climatiques plus défavorables (au Nord du pays Mossi) accentuent le déficit en mil et le manque d'argent. Si le commerce par contre devient l'affaire de tous ou presque, il ne rapporte que très peu à chacun. Petits, confinés sur les sols ingrats ou les jachères récentes, les champs individuels sont peu rémunérateurs.

L'économie villageoise assure difficilement l'équilibre vivrier. L'administration ne lui apporte au demeurant guère de secours. Elle mène certes une politique agricole coûteuse. Elle s'efforce d'améliorer les conditions de la production (barrages hydro-agricoles, lutte antiérosive) et de modifier les comportements (fermes pilotes, culture attelée). Il manque à cette politique d'être suffisamment proche des exploitants: à la fois les objectifs et les moyens mis en oeuvre leur sont "étrangers". Les ouvrages ne sont pas ou mal utilisés, les innovations techniques ne se répandent pas.

Simultanément, la Côte d'Ivoire est devenue attractive. Relayant les réquisitions autoritaires du passé, les flux spontanés de travailleurs vers ce pays se développent à partir de 1950-54, favorisés par la diffusion des cultures du café et du cacao (exigeantes en main d'oeuvre), le début de la croissance des villes, et des conditions de travail et de rémunération

1) J.Y. Marchal "Géographie des aires d'émigration" Tome 2, fasc. 3, ORSTOM, 1975

des migrants améliorées. De 1961 à 1972, le nombre des hommes adultes séjournant en Côte d'Ivoire s'accroît de 380 % (1). Le transfert des flux du Ghana (où les conditions d'accueil des immigrants se sont dégradées) vers la Côte d'Ivoire, souhaité avec vigueur et sans succès par l'administration depuis plusieurs décennies, s'opère spontanément. Dans le premier pays, l'effectif des immigrants Mossi (hommes adultes) s'est réduit d'un tiers de 1961 à 1972.

Si les migrations de travailleurs se multiplient vers la Côte d'Ivoire, c'est certes parce que ce pays offre des emplois. C'est aussi un effet de l'idéologie qui entoure l'action économique du colonisateur et qui, après 1960, imprègne celle des responsables politiques nationaux. Les nouvelles valeurs qu'elle diffuse, symbolisées par l'argent, et les nouveaux biens de consommation qu'elle propose, pénètrent de plus en plus dans les villages. Ils suscitent une montée des besoins, alors même que la production rurale stagne. L'écart se creuse entre les premiers et les revenus que la seconde peut dégager, entre ces revenus et l'apport monétaire de la migration. Là prennent leur source, pour les jeunes Mossi, le "mirage" ivoirien ainsi qu'un découragement quant aux potentialités économiques de leur terre natale (2).

Les migrations de travail vers le Ghana sont à l'origine une forme dérivée de la turbulence migratoire qui affecte le pays Mossi pendant la première moitié du siècle, sous l'effet majeur des contraintes de l'administration. Prolongeant et se substituant à ces dernières, les mouvements de travailleurs vers la Côte d'Ivoire sont à leur tour la première facette d'une nouvelle turbulence migratoire qui s'empare progressivement du pays Mossi à partir de 1950-54.

Dans la plupart des centres urbains voltaïques, ainsi que près des gares, les colonies Mossi s'étoffent; mais les immigrants sont parfois autant attirés par les terres qui entourent la ville que par les activités urbaines. Des noyaux de commerçants et artisans Mossi se fixent dans un grand nombre de marchés ruraux, le long des principales voies de communication, en particulier dans l'Ouest du pays où l'économie et la circulation monétaire sont plus actives. Enfin, dernier rameau de la turbulence migratoire, des cohortes grandissantes d'exploitants Mossi s'installent à partir de 1963-64 dans des "terres neuves", la plupart ouvertes dans la vallée de la Volta noire et de ses affluents.

Animée par une montée des difficultés économiques et sociales et par une prise de conscience grandissante de celles-ci par une fraction croissante de la population Mossi, cette nouvelle turbulence migratoire débouche en 1969-70 sur un véritable débordement de toutes les formes d'émigration, dont les flux s'enflent simultanément.

Etudiant la géographie des aires d'émigration, J.Y MARCHAL souligne la montée des

1) J.Vaugelade- A Quesnel. "Les migrations de travail Mossi. Evolution récente et bilan actuel des migrations de travail. Les migrants et la société Mossi", ORSTOM, 1975

2) Au début des années 1960, le Gouvernement de la Haute-Volta met en place un important programme de développement agricole, s'adressant à l'ensemble des exploitations Mossi, reposant sur la diffusion de la culture attelée et l'essor des cultures commerciales (essentiellement le coton). Il se heurte rapidement à d'importantes difficultés, et une fraction croissante des exploitants ne peut rembourser les crédits consentis pour l'achat de l'équipement (houe, ânes). Malgré des mesures énergiques auprès des débiteurs défaillants (retrait de l'équipement, poursuites), la situation du crédit se dégrade et conduit à un lourd passif financier. L'opération est abandonnée.

Les paysans Mossi ont été très sensibilisés à cette opération. Les conditions dans lesquelles elle échoue les laissent quelque peu las et amers, et surtout très sceptiques sur les possibilités d'améliorer sérieusement leurs conditions de vie sur place dans un avenir proche. Dans toutes les catégories de la population se répand rapidement le sentiment que le paysan Mossi serait condamné à la pauvreté: même le gouvernement a baissé les bras, malgré les importants moyens mis en oeuvre.

migrations de travail depuis 1961 (cf. carte N°4). Elles s'amplifient fortement dans les régions les plus précocement touchées: en 1973, souvent 50 à 60 % des hommes de 15-39 ans sont absents, partis à l'étranger. Elles gagnent aussi de nouvelles régions jusque là peu concernées. Que les premières se situent essentiellement dans l'Ouest du pays Mossi retient l'attention. L'ampleur exceptionnelle des migrations de travail s'y associe en effet à un essor considérable des départs d'hommes mariés (cf. carte N°5) qui, de plus en plus, partent avec leur famille pour des périodes prolongées. Les unes et les autres semblent s'inscrire dans une même dynamique migratoire. Celle-ci pourrait mettre en jeu également les migrations familiales vers des "terres neuves": leurs pôles géographiques se localisent à leur tour dans l'Ouest du pays Mossi (carte N° 6). Notre analyse de ces migrations montrera des proximités, des relais avec les mouvements d'hommes mariés vers l'étranger, et aussi vers les villes voltaïques.

### **Un faisceau de courants d'émigration**

L'enquête par sondage menée par l'ORSTOM (A.QUESNEL- J.VAUGELADE) sur l'ensemble des mouvements d'émigration à partir des villages du pays Mossi renouvelée en 1972-73 auprès du même échantillon de familles celle réalisée en 1960-61 par le Service de la Statistique de Haute-Volta. Elle dénombre les personnes absentes en 1972 et, à travers le devenir des individus recensés en 1960-61 (présents ou absents), elle estime les flux de départ survenus depuis cette date. Elle caractérise ces derniers: lieux de destination, motifs du déplacement, âge et sexe des migrants. Les lieux sont regroupés en trois catégories: le pays Mossi, d'autres régions voltaïques, l'étranger. Les deux premières sont subdivisées en milieu rural ou urbain; la Côte d'Ivoire est individualisée au sein de la troisième. Les données recueillies sur les motifs du départ singularisent trois courants d'émigration définis par la préoccupation ou le projet dominant poursuivi par les migrants: la recherche de travail ou d'argent; celle de nouvelles conditions agricoles (rassemblées sous le motif "terre"); des événements ou difficultés d'ordre socio-familial ou matrimonial; et par ailleurs un ensemble "divers", hétéroclite. Chacun se projette de façon particulière dans les espaces migratoires individualisés.

L'enquête saisit toutes les formes de mobilité. Aussi l'effectif des absents en 1972 est-il élevé: près de 880.000 pour une population résidente estimée à 2.575.000 personnes. Un dixième des absents sont des enfants de moins de 15 ans. Parmi les adultes, 56 % sont des femmes (cf. tableau N° 2.1).

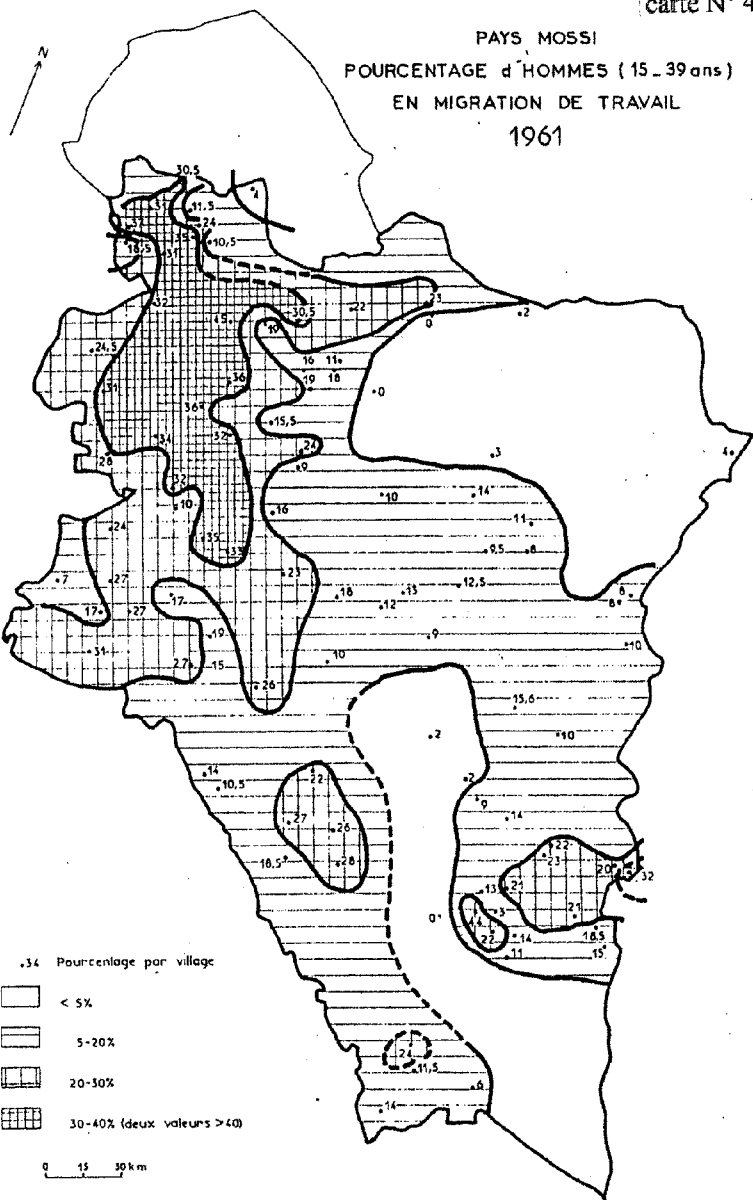
Plus de la moitié des absents (55%) se sont déplacés à l'intérieur du pays Mossi (non compris les lieux d'installation non précisés), et notamment les 4/5 des femmes (tableau N° 2.2) – la plupart à la suite d'un événement matrimonial -mariage, divorce, veuvage (cf. tableau N°3.1). Les hommes adultes sont partis essentiellement pour un motif socio-familial ou agricole; mais ils se rendent dans une ville du pays Mossi souvent à la recherche d'un travail, ce qui rapproche ces déplacements des migrations vers l'étranger.

Les pays étrangers, avant tout la Côte d'Ivoire, accueillent 39% des absents. Parmi les adultes, les 3/4 de ces derniers sont des hommes, presque tous partis à la recherche de travail. Les mouvements vers le Ghana font une plus grande place aux autres motifs de départ; les femmes sont mieux représentées.

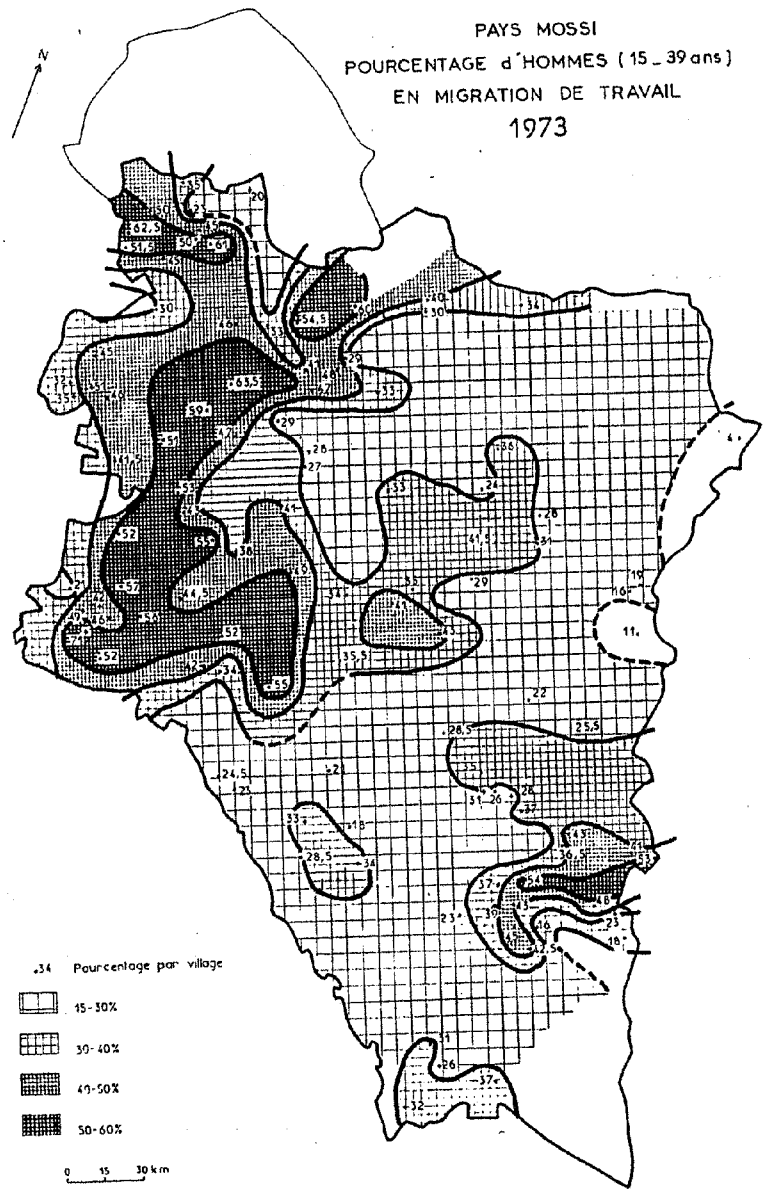
Avec un peu plus de 5% des absents, les migrations vers d'autres régions voltaïques sont peu impressionnantes. Hommes et femmes sont en nombre presque égal. Vers le milieu rural se dirigent surtout des hommes à la recherche de terres. Les villes accueillent à la fois de tels migrants "agricoles" et d'autres en quête de travail.

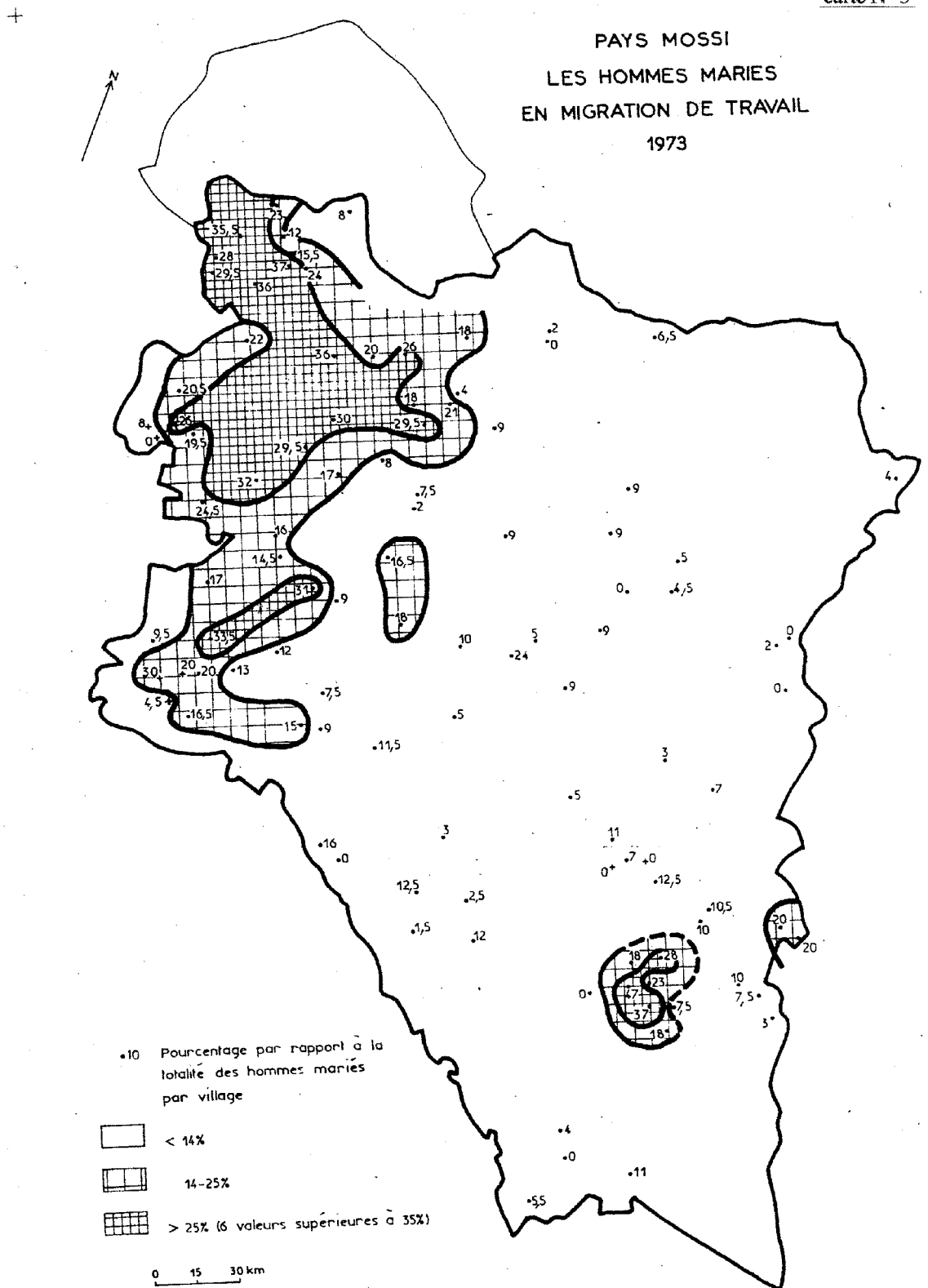


carte N° 4.1.

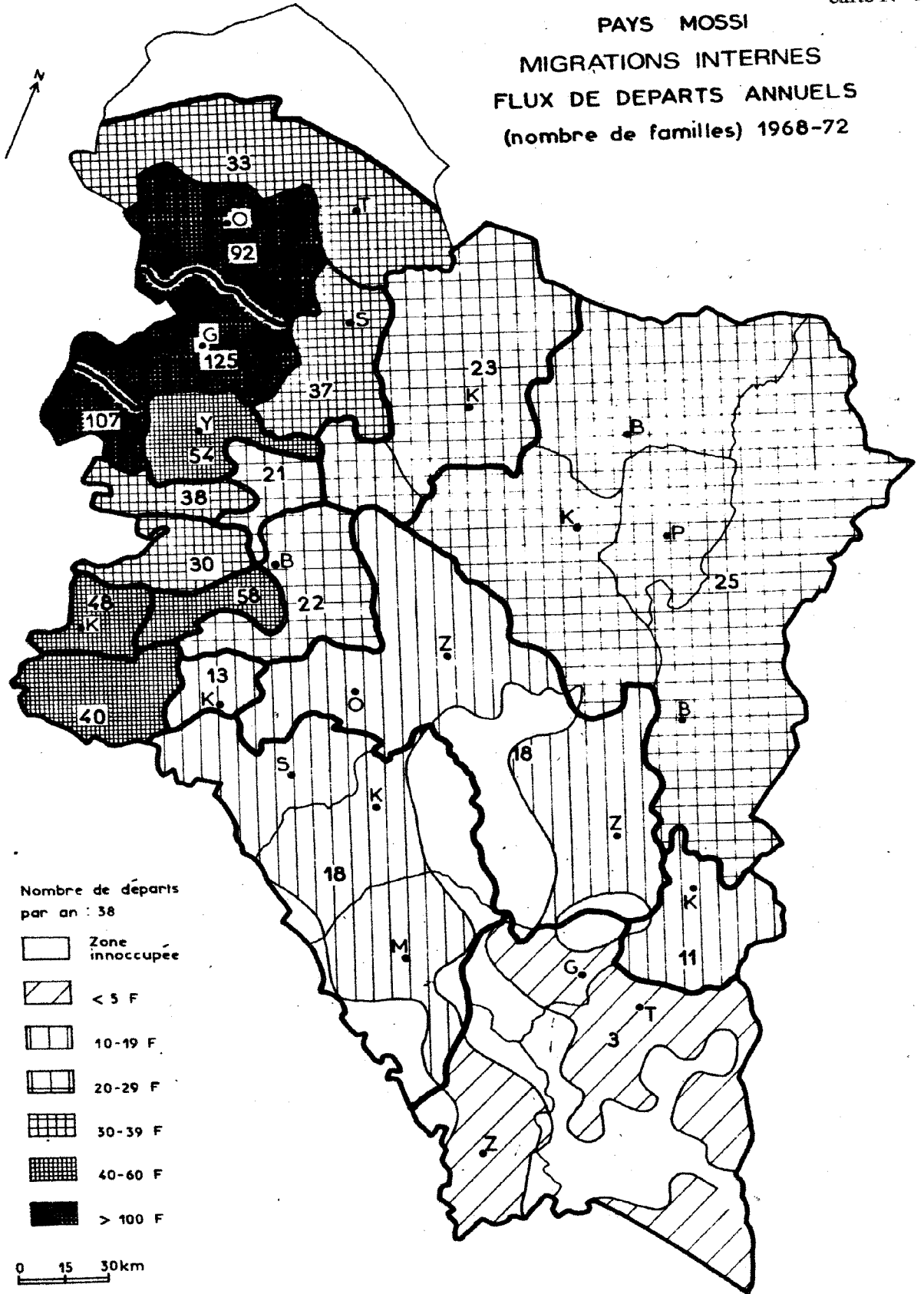


carte N° 4.2





**PAYS MOSSI**  
**MIGRATIONS INTERNES**  
**FLUX DE DEPARTS ANNUELS**  
 (nombre de familles) 1968-72



Les comportements migratoires des hommes et des femmes se distinguent nettement. Les uns et les autres sont inégalement représentés dans les divers courants d'émigration, et ils se distribuent différemment dans les espaces migratoires. Dans l'ensemble, les migrations féminines se singularisent par la place dominante tenue par les mouvements à caractère matrimonial (près des 2/3), essentiellement vers d'autres lieux à l'intérieur du pays Mossi. Sauf exceptions, tous les autres départs paraissent dériver des migrations masculines (la femme a rejoint ou suivi un homme).

**Tableau N° 2.1 Répartition des personnes absentes dans chaque espace migratoire selon leur statut (en %)**

	Pays Mossi		Haute-Volta		Etranger		inconnu	Ensemble
	rural	urbain	rural	urbain	Côte d'Iv.	autres		
Enfants	5,7	15,7	14,4	2,7	14,8	1,8	7,4	10,4
Hommes	19,4	43,4	39,8	44,4	67,8	55,4	22,8	40,7
Femmes	7,8	41,8	45,7	34,7	17,4	29,8	70,4	50,4

**Tableau N° 2.2. Répartition des personnes absentes par statut dans les espaces migratoires (en %)**

Enfants	2,8	8,7	5,4	2,4	47,7	6,4	3,8	10,4
Hommes	22,7	6,4	4	1,4	56,4	6,7	3,7	10,4
Femmes	69,4	4,8	3,4	0,8	11,4	2,8	7,8	10,4

L'espace migratoire des hommes adultes présente deux pôles dominants. Vers la Côte d'Ivoire se dirigent la plupart des individus en quête de travail; ils y sont presque seuls (cf. tableau N° 3.2); les hommes âgés sont peu nombreux (3% ont plus de 45 ans), ainsi que les femmes (une pour quatre hommes). A l'opposé, le milieu rural Mossi draine la majeure partie des déplacements à caractère socio-familial, matrimonial ou liés aux terres; ils y sont largement dominants. Les autres parties de l'espace migratoire, peu représentées par les effectifs concernés, ménagent autant de transitions entre les deux pôles précédents. Les villes du pays Mossi et le Ghana exercent apparemment des fonctions d'accueil assez voisines: ils s'ouvrent notablement à des déplacements pour des motifs autres que la recherche de travail ou d'argent. Les hommes âgés sont peu fréquents (environ 10% ont plus de 45 ans). Aussi nombreuses que les hommes dans les premières, les femmes le sont deux fois moins dans le second. Le milieu rural voltaïque s'individualise nettement, avec une large majorité de migrants en quête de terres. Les déplacements ont un caractère plus familial: plus d'un homme sur cinq est âgé de plus de 45 ans; un peu plus nombreuses que les hommes, les femmes partent souvent dans le sillage de ces derniers. Par ses fonctions au regard des hommes, cet espace migratoire apparaît assez proche du pays Mossi rural. Les villes voltaïques présentent des traits intermédiaires entre l'espace précédent et les villes du pays Mossi: encore de nombreux migrants "agricoles", et déjà une fraction importante de "travailleurs". La proportion d'hommes âgés le rapproche plutôt du premier, le rapport de féminité plutôt des secondes.

A propos des mouvements vers d'autres régions voltaïques, on retient essentiellement que, de 1960 à 1972, l'effectif des immigrants s'accroît approximativement de 45.000 personnes, 35.000 en milieu rural, 10.000 dans les villes. (chiffres obtenus après ajustements des données brutes de l'enquête). Des données complémentaires permettent d'esquisser la

géographie de ces "migrations internes" depuis 1960-61 (motif "travail" exclu). Environ la moitié des hommes sont originaires de la partie occidentale du pays Mossi. Pour ceux dont le lieu d'installation est connu, 74 % se sont fixés dans l'Ouest de la Haute-Volta, 11 % en pays Gourmantché, 9% dans le Sahel, et 6% en pays Gurunsi. Ainsi, depuis 1960, ces migrations mettent en jeu surtout l'Ouest du pays Mossi et les terres qui lui font face -nous montrerons qu'il n'en fut pas toujours ainsi.

**Tableau N° 3.1. Répartition par champ migratoire des adultes absents selon les motifs de départ (en %)**

	Pays Mossi		Haute-Volta		Etranger		Non précisé	Ensemble
	rural	urbain	rural	urbain	Côte d'Iv.	autres		
<b>HOMMES</b>								
Travail	2,7	63,8	12,4	39,8	98	78,7	3	65,8
Terres	41,3	14,6	65,3	31,6	0,1	8,8	24,1	14,7
Matrimonial	12,6	3,4	2	0	0,1	2,2	9,1	3,6
Familial	33,8	8,1	11,6	8,2	1,5	3,4	12,6	10,2
Divers	3	7,7	2,1	20,4	0,1	1,7	10,8	2
non précisé	6,6	2,3	6,6	0	0,3	5,2	40,3	3,7
								100
<b>FEMMES</b>								
Travail	0,3	19,4	1,3	23,3	87,8	40,3	0,7	12,5
Terres	9,1	10,9	52,2	28,7	0,2	15,2	4,9	9,6
Matrimonial	76,8	48,9	32	27	10,1	29,5	62,9	63,6
Familial	5,3	7,8	4,2	4,7	0,6	5,3	4,4	4,8
Divers	6,7	11	3,5	16,3	0,9	2,2	9,8	6,3
non précisé	1,8	2,1	6,7	0	0,4	7,5	17,3	3,1
								100

**Tableau N° 3.2. Répartition des adultes absents selon le motif du départ dans les divers champs migratoires (%)**

<b>HOMMES</b>								
Travail	0,9	6,1	0,8	0,8	84	7,3	0,1	
Terres	64	6,3	17,8	2,9	0,3	3,7	5,1	
Matrimonial	79,3	6	2,3	0	0,8	3,8	7,8	
Familial	75,3	5	4,5	1,1	8,3	2	3,8	
Divers	34,2	24,1	4,1	13,5	2,3	5	16,7	
non précisé	40,9	4	7,2	0	5,1	8,7	34,2	
Ensemble	22,7	6,3	4	1,3	56,4	6,1	3,1	100
<b>FEMMES</b>								
Travail	1,6	7,4	0,4	1,6	80,3	8,2	0,4	
Terres	65,2	5,4	18,6	2,6	0,3	4	3,9	
Matrimonial	83,7	3,7	1,7	0,4	1,8	1,2	7,5	
Familial	77	7,8	3	0,9	1,5	2,8	7,1	
Divers	73,4	8,3	1,9	2,2	1,6	0,9	11,8	
non précisé	40	3,2	7,3	0	1,4	6,1	42	
Ensemble	69,3	4,8	3,4	0,9	11,4	2,6	7,6	100

A travers leur évolution respective, ces "migrations internes" semblent entretenir un dialogue particulier avec les déplacements à l'intérieur du pays Mossi. Les seconds s'enflent nettement de 1966 à 1968, puis retrouvent leur niveau antérieur jusque 1972. Les premières sont peu nombreuses jusque 1965, augmentent ensuite peu à peu, puis fortement en 1969 - surpassant les flux précédents-; elles semblent ensuite régresser (mais ce recul n'est pas confirmé par les enquêtes menées dans les aires d'implantation des immigrés, suggérant un "biais" d'enquête). Les deux types de flux se développent en 1965-66: que s'est-il passé à cette date au pays Mossi ? Après 1968, ils tendent à évoluer en sens inverse: de 1 à 4 de 1966 à 1968, leur rapport est de 3 à 2 depuis cette date. Les premiers se sont-ils multipliés au détriment des seconds ?

## PROLONGEMENTS DU PASSÉ ET EXPRESSIONS DU PRÉSENT

L'enquête par sondage précédente dessine à grands traits certains aspects des flux migratoires dirigés du pays Mossi vers d'autres régions voltaïques. Notre étude d'ensemble des migrations internes prend appui sur deux types d'investigations. D'une part sur une exploitation systématique des cahiers de recensement villageois. Forme d'investigation par observations répétées, elle permet de dresser un état du peuplement immigré par village, et de repérer les mouvements éventuels de familles (arrivées, départs) d'un recensement à un autre (le plus souvent, tous les 4 à 5 ans). Elle peut ainsi proposer pour chaque établissement Mossi (1) un bilan annuel moyen des flux survenus de 1960 à 1972 (2). Ce bilan est certes approximatif en raison principalement des conditions de la collecte des données administratives. Mais si le volume des flux dénombrés est sujet à caution (malgré les corrections introduites), le sens et l'ampleur des évolutions qui se sont manifestées sont restitués assez fidèlement. D'autre part, cette exploitation des données administratives est complétée par des enquêtes succinctes menées auprès des familles présentes dans tous les établissements Mossi: outre l'âge du chef de la famille et l'étendue de celle-ci, lieu de provenance et date d'installation (approximative lorsque cette installation est ancienne), étapes migratoires, lieu d'origine au pays Mossi et date du départ (également parfois approximative).

Associés à l'examen des archives et documents administratifs, au recueil de témoignages lors d'entretiens dirigés et à des observations directes, cahiers villageois et enquêtes complémentaires livrent sur les flux migratoires et les établissements d'immigrés un ensemble d'informations qui permettent d'individualiser tout un réseau d'aires et de lieux d'implantation, où l'état du peuplement Mossi et les évolutions en cours sont distincts. La typologie de ces diverses composantes du champ migratoire est présentée avant même que nous ne pénétrions à l'intérieur de ce dernier: produit de l'histoire des migrations internes, elle est aussi l'instrument méthodologique qui permet de maîtriser leur géographie. Toute typologie schématise la réalité, la simplifie. Celle que nous proposons dissimule parfois plus que des nuances à l'intérieur de chacun des types d'aires ou lieux d'implantation distingués.

### L'ESPACE TÉMOIN DU TEMPS

Selon les données administratives (non corrigées), les immigrés Mossi sont environ 85.000 en 1960 et 142.000 en 1972 (3). Compte tenu de l'accroissement naturel (20.000 à 25.000 individus), le bilan migratoire est approximativement de 35.000 personnes.

L'examen des séries successives de cahiers de recensement villageois fixe respectivement à 911 et 481 le nombre des nouvelles installations et de départs de familles survenus chaque année dans les divers établissements d'immigrés, soit un solde annuel de 430 familles, et de l'ordre de 5.600 familles pour l'ensemble de la période. L'effectif moyen

1) L'établissement est l'ensemble des immigrés recensés dans un même village-hôte.

2) Pourquoi 1960 ? L'enquête démographique nationale réalisée à cette date sert de référence à celle menée en 1972-73 par l'ORSTOM: celle-ci inventorie les flux d'émigration survenus entre ces deux dates à l'intérieur du pays Mossi. La Haute-Volta accède à l'indépendance politique en 1960: les conditions de l'accueil des immigrés Mossi hors de leur aire ethnique se transforment. Enfin, les migrations agricoles se développent à partir de 1963-64: nous en observons les premières phases.

3) Ne sont pas comprises: diverses communautés musulmanes, rassemblant Yarsé et Mossi, implantées depuis fort longtemps dans la région de Sebba, à Wahabou et Boromo, en pays Gurunsi; une poussière de commerçants Mossi éparpillés dans la région de Dori et à l'extrémité Sud-Ouest du pays; et surtout, l'importante colonie Mossi de Bobo-Dioulasso, dont l'effectif n'a pu être estimé.

des familles récemment installées étant voisin de 7,5 personnes, l'accroissement de la population immigrée, du fait des mouvements migratoires, peut être estimé à 40.000-45.000 personnes, chiffre comparable à celui que font apparaître les données administratives corrigées (après comparaison entre les effectifs de familles présentes et recensées).

Les flux enregistrés depuis 1960 s'inscrivent de façon différenciée dans le territoire national. Certaines régions voltaïques ne sont pratiquement pas concernées: le Sud-ouest au Sud d'une ligne de Bobo-Dioulasso à Gaoua, le Sud-est au-delà de Fada N'Gourma; la moitié orientale du Sahel, les environs de Tiébélé. Ailleurs, les flux sont inégalement répartis. Des aires ou des lieux apparaissent très attractifs, drainant de nombreuses familles: la plupart sont situés dans l'Ouest du pays. Inversement, dans le Sahel occidental et sur les franges Ouest et Sud du pays Mossi, les départs de familles abondent, que ne compensent pas de rares arrivées. Le jeu comparé des flux d'arrivées et de départs, et le solde qui en résulte, sont un des éléments de l'hétérogénéité du champ migratoire. Celle-ci s'ordonne à divers niveaux étagés (cf. carte N° 7).

A un premier niveau, à des aires d'implantation comportant un réseau d'établissements s'opposent des îlots de peuplement, plus ou moins importants, associés à une ville, fixés près d'une gare, ou localisés à l'intérieur d'un périmètre aménagé (Guiedougou, vallée du Kou)

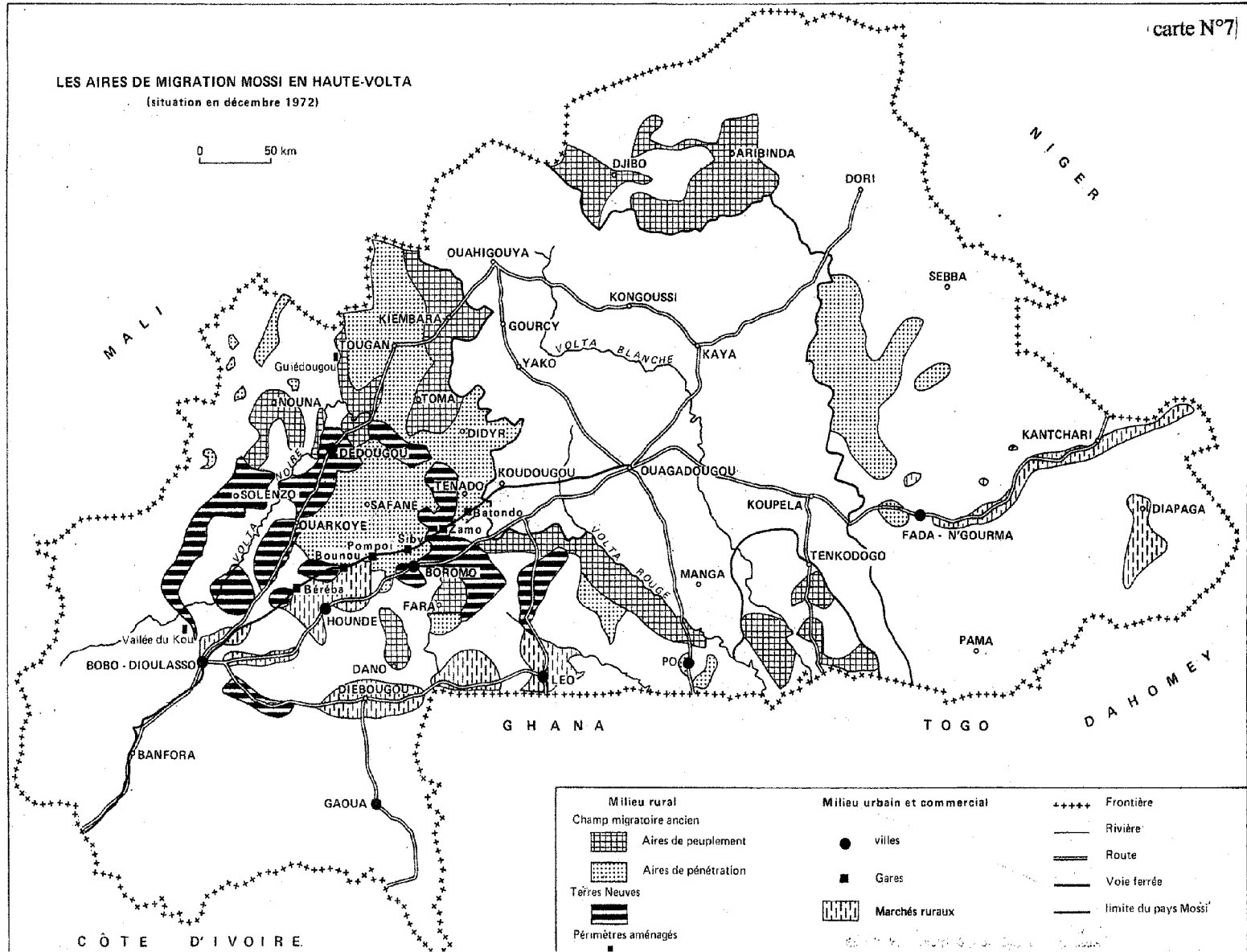
Les premières se dissocient à leur tour en deux groupes. Dans les unes, la population Mossi est relativement dense (au moins 2 ou 3 immigrés par km<sup>2</sup>), répartie dans des établissements étoffés. Dans les aires individualisées, l'effectif moyen par établissement est toujours supérieur à 80-100 personnes (cf. tableau N° 4). Partout les immigrés se consacrent avant tout à l'agriculture. Ces aires de véritable peuplement Mossi se différencient, à un troisième niveau, selon l'époque à partir de laquelle les immigrés se sont multipliés: implantation ancienne, récente, actuelle. Les périodes retenues -avant 1930, de 1930 à 1960, depuis 1960- encadrent les principales séquences historiques des migrations internes. Dans le second groupe, la population Mossi est peu dense, éparpillée en petits établissements discrètement inscrits dans le village-hôte. Dans la plupart de ces aires de pénétration, les immigrés sont essentiellement des agriculteurs. Elles sont le plus souvent investies depuis au moins une ou deux décennies, mais quelques unes le sont depuis peu, après 1960. Dans les autres aires de pénétration, les immigrés substituent ou, plus souvent, joignent à l'agriculture des activités commerciales ou artisanales. Presque toutes sont apparues récemment, après 1950, mais dans tous les cas l'essor des effectifs est postérieur à 1960.

Les îlots de peuplement fixés dans des villes ou aux abords de gares partagent avec les aires de pénétration commerciale et artisanale deux traits communs: si certains sont très anciens, tous se développent récemment; les immigrés exercent des activités non agricoles, toutefois rarement exclusives. Mais dans les premiers, les effectifs d'immigrés sont beaucoup plus importants. Les deux périmètres hydro-agricoles sont mis en valeur depuis quelques années seulement; les immigrés viennent de s'y installer.

Ces aires d'implantation et îlots de peuplement sont inégalement concernés par les flux migratoires récents. Le volume moyen des arrivées et départs de familles, ainsi que le rapport entre les unes et les autres, définissent des situations contrastées (cf. tableau N° 5).

Villes et gares se caractérisent par un apport abondant de familles mais aussi de nombreux départs. Très forte, la croissance des effectifs dissimule un important renouvellement des familles. L'apport migratoire est moins fougueux mais très récent dans les aires de peuplement rural actuel ("terres neuves"). Les départs de familles sont rares, et le solde migratoire est largement positif. Dans les aires de pénétration, soit rurale plus ou moins ancienne, soit commerciale et artisanale, tous les flux sont très modestes; le bilan migratoire est le plus souvent légèrement positif. Il l'est davantage dans les aires de pénétration rurale





**Tableau N°4. Aires et lieux d'implantation Mossi en 1972.**  
**Principaux aspects**

	<u>Superficie</u> (km <sup>2</sup> )	<u>Effectifs</u> (1972)	<u>Densité</u> (h/km <sup>2</sup> )	<u>Etablissements</u> Nombre
<b>Aires d'implantation</b>				
<u>aires de peuplement</u>				
ancienne	9965	59340	6	270
récente	4010	21080	5,3	91
actuelle	8600	32750	3,8	93
<u>aires de pénétration</u>				
ancienne/récente	22910	19500	0,9	302
actuelle	4050	4480	1,1	55
commerc./artisanale	9200	4650	0,5	87
<b>Ilots de peuplement</b>				
villes		8230		7
gares		4400		6
périmètres hydro-agr.		3430		2
		données adm.. corrigées		

**Tableau N° 5. Aires et lieux d'implantation Mossi en 1972.**  
**Evolution du peuplement depuis 1960**

	<u>Augmentation de</u> <u>l'effectif (1960-72)</u>	<u>Flux annuel moyen (familles)</u>		
		<u>apport</u>	<u>départ</u>	<u>solde annuel</u>
<b>Aires d'implantation,</b>				
<u>aires de peuplement</u>				
ancienne	6065	133,6	198,6	-65
récente	8910	133	92	41
actuelle	29770	302,5	22,5	280
<u>aires de pénétration</u>				
ancienne/récente	7650	97,4	76,9	20,5
actuelle	4315	38	6	32
commerc./artisanale	3290	41	24	17
<b>Ilots de peuplement</b>				
villes	5850	88	36	52
gares	3185	45,5	24	21,5
périmètres hydro-agric.	3430	32	1	31
	72465	911	481	430

actuelle grâce à des apports plus fournis. Inversement, ce solde est négatif dans les aires de peuplement rural ancien: relativement nombreux, les départs excèdent les arrivées. Malgré des départs encore plus abondants, les établissements des aires de peuplement rural récent s'accroissent modérément en raison d'apports considérables.

Observés au niveau de chaque établissement, les flux migratoires récents se distribuent de façon très tranchée (cf. tableau N° 6). Les apports les plus abondants se dirigent vers des lieux jusqu'alors peu concernés par une immigration Mossi. Inversement, les anciennes aires d'implantation, parfois abondamment peuplées d'immigrés, n'accueillent plus guère de nouveaux-venus et elles se singularisent avant tout par des départs de familles.

Une analyse plus précise des phénomènes migratoires anciens et actuels montre que du passé au présent des migrations internes, il y a solution de continuité. Cette analyse prend appui sur les données recueillies lors des enquêtes plus approfondies menées dans un échantillon d'établissements Mossi dans les diverses parties du champ migratoire: en particulier, dénombrement des familles présentes et de leur effectif, motivations du départ du pays Mossi, des étapes migratoires et du choix du lieu de résidence actuel. Elles sont complétées par les informations rassemblées lors des enquêtes régionales précédemment citées (régions de Bogandé, Guiaro, Toma-Dédougou, Soumousso). Celles-ci étudient des aspects parmi les plus importants des établissements d'immigrés: formation et organisation sociale, paysage résidentiel et agricole, mode d'insertion auprès des collectivités-hôtes et dans leur espace foncier. Les migrations récentes vers les "terres neuves" retiennent particulièrement notre attention.

**Tableau N°6. Aires et lieux d'implantation Mossi en 1972.  
Flux annuels moyens de familles par établissement depuis 1960**

<u>Départs</u>	<u>Apports</u>				
	< 0,5	0,5 à 1	1 à 3	3 à 6	>6
< 0,5	pénétration anc./récente pénétration comm./artis.	pénétration actuelle		peuplement actuel	périmètres
0,5 à 1	peuplement ancien		peuplement récent		
1 à 3					
> 3					villes, gares

## LE CHAMP MIGRATOIRE EN 1960. LES SÉDIMENTS DU PASSÉ

En 1960, il y a environ 85000 immigrés Mossi, répartis de façon irrégulière sur le territoire voltaïque. Les plus nombreux se concentrent ou se dispersent sur les franges du pays Mossi, sédiments majeurs laissés par la turbulence migratoire qui s'est emparée de celui-ci pendant plusieurs décennies. Mais des forces centrifuges particulières ont projeté des immigrés dans d'autres aires ou lieux plus ou moins éloignés.

### Un sauve-qui-peut vers des aires-refuges

Les premiers mouvements d'immigration apparaissent dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, mais ils ne se multiplient qu'à partir de 1915-20. Ils sont une des expressions privilégiées de la turbulence migratoire qui commence à affecter le pays Mossi. Telles qu'elles sont perçues ou traduites par les immigrés lors de nos enquêtes régionales, les causes immédiates de cette

turbulence sont multiples, alliant des calamités naturelles (famines), des vicissitudes de la vie quotidienne des groupes ou des individus et, plus ou moins impliqués dans les unes et les autres, les effets directs ou indirects de l'intervention de l'administration sur le fonctionnement de la société et de son économie. Ces derniers créent une situation globale nouvelle, génératrice de difficultés ou de tensions accrues. Ils définissent le temps de la turbulence migratoire: sa mise en place au début du siècle, ses deux paroxysmes en 1915-20 puis 1940-45 associés à "l'effort de guerre" demandé à la population, son effacement à partir de 1945-50. Cette turbulence est un véritable sauve-qui-peut suscité par un ensemble de forces répulsives, parmi lesquelles les pressions de l'administration, parfois relayées de gré ou de force par les autorités coutumières, occupent le premier rang et contribuent fortement à définir sa géographie.

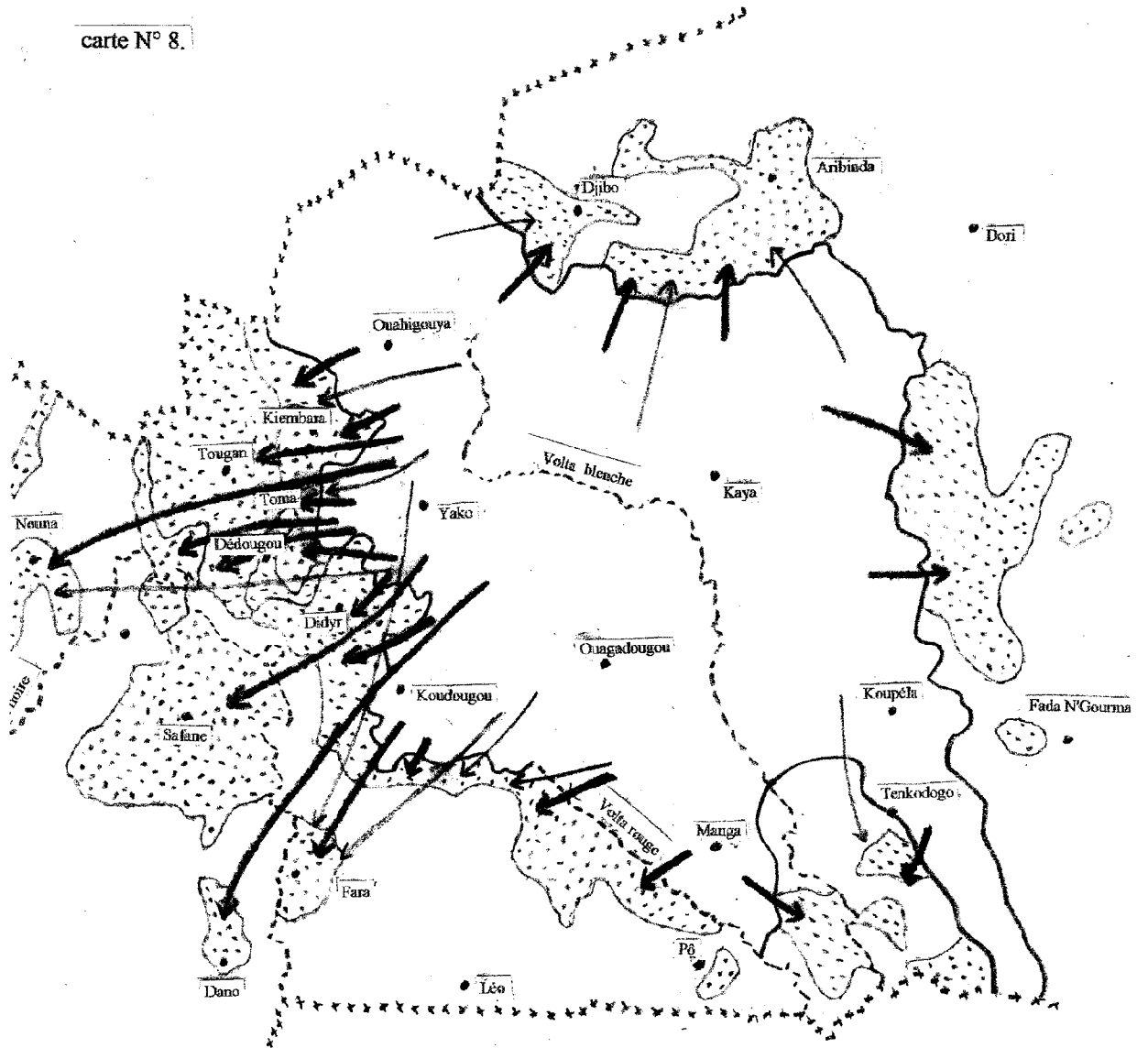
Celle-ci se caractérise principalement par la recherche d'un isolement, d'un havre, obtenu par diverses voies: en se réfugiant dans des lieux retirés, à l'écart des itinéraires de l'administrateur ou de ses agents; en se dissimulant au sein de collectivités-hôtes complices; dans les deux cas, en franchissant une frontière administrative, ou en se fixant sur les marges, mal contrôlées, d'une circonscription. D'où, à l'intérieur du pays Mossi, de multiples chassés-croisés de fuyitifs: toutes les circonscriptions sont simultanément aires de départ et d'accueil. D'où également un déversement généralisé juste au-delà des limites du pays Mossi, limites qui sont souvent aussi des frontières administratives. D'où encore, plus tardivement, l'installation de nombreux migrants immédiatement au-delà des frontières du territoire national, au Ghana, au Soudan. Quelle que soit la destination, il s'agit d'un même mouvement échappatoire. Familles et individus s'enfuient à la recherche d'un lieu où ils peuvent se soustraire aux facteurs qui motivent leur départ, d'un refuge.

Un refuge qui toutefois pour chaque migrant répond à une autre exigence: ne pas s'éloigner excessivement du village d'origine, du lieu où réside le groupe lignager. Elle laisse une empreinte spécifique dans la géographie des aires d'immigration. A l'intérieur du pays Mossi, les déplacements se font entre circonscriptions voisines. Sur ses marges, le déversement des immigrés est frontal: les Mossi de l'Est se fixent en pays Gourmantché; ceux du Nord dans le Sahel; ceux du Sud, au-delà de la Volta rouge; ceux de l'Ouest en pays Gurunsi et Samo (cf. carte N° 8). Au début, ni les uns ni les autres ne pénètrent guère à l'intérieur de l'aire ethnique voisine. Des aires-refuges plus lointaines ou à l'étranger n'apparaîtront que plus tard. Le milieu d'accueil -nature et hommes- semble peu intervenir dans le choix des lieux d'installation, ainsi qu'en témoignent certaines paradoxes: des migrants parfois nombreux se dirigeant vers des aires déjà bien peuplées (à l'Est du pays Mossi, au Sud-ouest); la montée d'agriculteurs vers le Sahel où les conditions écologiques offertes à leur activité se font plus rudes. Cependant, il n'est pas absent. Il agit à un second niveau, en définissant les conditions et modalités géographiques et sociales de l'implantation des immigrés et à travers elles l'ampleur possible de l'immigration (1).

Il est impossible d'estimer l'effectif des personnes ainsi mises en mouvement tout au long de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. A l'intérieur du pays Mossi, les déplacements

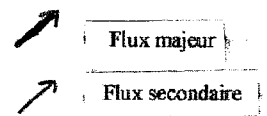
1) Nos études régionales montrent comment le milieu d'accueil différencie ces conditions et modalités. En pays Gourmantché, la région de Bogandé s'est toujours montrée accueillante aux nouveaux-venus, dès lors qu'ils acceptaient de se fondre au sein de la collectivité-hôte, processus favorisé par la grande proximité culturelle entre les deux groupes et l'intensité de leurs relations antérieures. C'est un fossé culturel par contre qui sépare les populations du Sud du pays Mossi et les Kasséna, fossé que les immigrants dans la région de Guiaro ont constamment refusé de franchir; ils sont marginaux au double plan social et géographique. En pays Samo, à l'Ouest du pays Mossi, la région de Toma présente une large gamme des formes de l'implantation des immigrés: depuis la formation d'un véritable saillant du pays Mossi dans l'ancienne marche-frontière séparant les deux aires ethniques (région de Siélé), jusqu'à la dispersion de petits noyaux de familles à l'ombre des villages-hôtes.

carte N° 8.



**AIRES D'IMPLANTATION RURALE ANCIENNE ET RÉCENTE**

**ORIGINE DES IMMIGRÉS AU PAYS MOSSI**



échappent largement à l'attention de l'administrateur. A l'étranger, ils sont hors de sa portée. Combien de familles s'installent dans les aires-refuges périphériques ? Sans doute au moins plusieurs dizaines de milliers, peut-être bien davantage. Mais beaucoup n'y séjournent qu'un temps: le refuge recherché est provisoire; allées et venues sont nombreuses. Certaines familles cependant se fixent durablement.

C'est au Nord-ouest, sur les franges orientales du pays Samo, que l'implantation des immigrés est la plus importante en 1960. Ils sont plus de 30000, à raison de 10 à 15 par km<sup>2</sup>, répartis dans un réseau dense d'établissements, rassemblant en moyenne près de 500 personnes (cf. tableau N°7). Précédée de quelques flux précurseurs, la pénétration Mossi est massive notamment en 1913-14 lors de la grande famine dite de *naba Koabga*, puis elle se poursuit par ondes successives. Les immigrés s'accumulent dans le no man's land creusé jadis entre les deux aires ethniques sous l'effet des raids menés par les *nakomsé* Mossi afin de piller les greniers et de s'emparer de captifs. Sur les rives du Yatenga, ils mettent à profit une certaine emprise politique précoloniale des chefs Mossi. Près de Kiembara et de Siélé, leur effectif excède celui de la population Samo, et ils dessinent de véritables saillants du pays Mossi. De cette importante concentration d'immigrés se détachent des familles qui peu à peu

**Tableau N°7. Aires d'implantation rurale ancienne et récente (avant 1960)  
Evolution de la population Mossi 1960-72**

	<u>Effectifs (1)</u>			<u>Etablissements (1972)</u>		<u>Bilan migratoire annuel (2)</u>	
	<u>1960</u>	<u>1972</u>	<u>dk</u>	<u>nombre</u>	<u>Eff. moyen</u>	<u>pays Mossi</u>	<u>autres aires</u>
<b>aire de peuplement ancien</b>							
sahel	14300	15380	2,9	116	135	-18	-62
marges Sud-est pays Mossi	6100	7350	3,2	74	100	-2,5	-2,5
marges Sud-ouest pays Mossi	4850	9800	2,5	75	130	6	-8,7
marges Nord-ouest pays Mossi	30600	32500	12,8	67	485	-1	-64
<b>aire de peuplement récent</b>							
région Nouna	5800	6250	5,4	37	170	27	-20
région Toma	2320	6750	4	25	270	8,6	-2,5
région Dano	1550	2800	5,3	15	285	3,2	-0,7
région Fara	2550	5380	7,4	23	240	5,9	-3,9
<b>pénétration ancienne/récente.</b>							
		525					
marges Est pays Mossi	(3300)	0	0,9	85	60	4,3	-3,2
marges Sud pays Mossi	2725	2610	1,3	32	80	-19	-2,2
région Safane	1100	2200	0,4	42	50	6	1
région Tougan	2100	3650	0,6	72	50	6,2	-3,8
	77295	99920					

1) Données administratives non corrigées en 1960, corrigées en 1972. Les chiffres entre parenthèses sont des estimations

2) Bilan annuel moyen des flux d'apport et d'émigration (en nombre de familles) établi par rapport au pays Mossi et aux autres aires d'implantation

investissent la plus grande partie du pays Samo, soit rassemblées dans des gros établissements isolés (ainsi autour de Toma), soit dispersées par petits groupes (dans la région de Tougan).

Sur les marges sahéliennes du pays Mossi (de Djibo à Aribinda), sur toute sa frange méridionale (de Pouni à Pô), et en pays Bissa, le peuplement immigré est plus modeste (2 à 5 individus au km<sup>2</sup>). Les établissements sont moins étoffés: la moyenne, de l'ordre d'une centaine de personnes, recouvre d'amples inégalités. En direction du Sahel, la pénétration des immigrés se dissimule initialement derrière un mouvement de retour de familles Kurumba sur les terres d'où elles avaient jadis été chassées par les Peuls. Malgré une vive opposition de l'administration, les Mossi se dispersent dans des "brousses" peu habitées ou désertes, terrains de parcours des troupeaux Peuls, ou bien ils se groupent près de mares et le long de petites rivières. A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le pays Gurunsi est exsangue, dévasté par les Djermas et leurs compagnons, régulièrement pillé par les Mossi. Quelques communautés Yarsé y sont fixées, spécialisées dans le négoce (dont celui des captifs). Elles servent parfois d'appui aux premiers mouvements d'immigration. Mais les Mossi se fixent en grand nombre surtout dans les terres inoccupées sur la rive droite de la Volta rouge. De même, autour du pays Bissa, les nouveaux-venus investissent de façon privilégiée les brousses riveraines de la Volta blanche et ses affluents, notamment dans la zone dite des Yériba, près de Zabré.

Le peuplement Mossi est tenu au Nord-est, en pays Gourmantché, un peu moins au Sud-ouest, en pays Léla où, de Pouni à Dydir, un liseré de gros établissements se localisent en bordure immédiate du pays Mossi. Les immigrés se dispersent par petits noyaux (moins de 50 personnes en moyenne) qui, le plus souvent, se fondent dans le paysage résidentiel du village-hôte. La forte densité du peuplement Léla et surtout, dans les deux cas, une sorte d'enfermement socio-politique et aussi géographique des immigrés, ne leur permettent pas, semble-t-il, de se multiplier et de se regrouper.

A partir de 1945, les ferments de l'émigration associés à l'action administrative s'effacent: la Haute-Volta est remembrée, la politique officielle d'exportation de la main d'oeuvre Mossi vers la Côte d'Ivoire prend fin, les prestations de travail obligatoires sont supprimées, l'administration rénove ses méthodes d'intervention. Une époque est révolue. La turbulence migratoire s'estompe. La rupture avec le passé se signale nettement dans l'évolution des flux. Les mouvements de fuite vers les aires-refuges tarissent brutalement en 1945-50. Par contre, les retours au pays Mossi sont abondants jusque 1950-55. De nombreux petits établissements disparaissent, les autres se dépeuplent. Dans l'ensemble, les gros établissements, rassemblés en réseaux au sein de véritables aires de peuplement, résistent mieux au reflux.

Après 1950-55, certaines aires-refuges ne connaissent plus de mouvements migratoires notables. Le peuplement immigré survit, et tend généralement à décliner peu à peu. Dans d'autres par contre, un apport résiduel se maintient, voire se développe, d'autant plus important apparemment que le peuplement immigré est plus dense. Selon les témoignages des immigrés, cet apport est le fait essentiellement de mouvements à caractère familial ou social (inquiétudes socio-religieuses, difficultés à propos d'héritages, d'épouses,...), ou parfois économique (insuffisance des récoltes): dans une large mesure, il relèverait ainsi de formes traditionnelles de la mobilité à l'intérieur du pays Mossi.

La turbulence migratoire qui s'achève en 1945-50 n'a pas pour seul effet de faire naître une ceinture d'aires-refuges autour du pays Mossi. D'autres immigrés se dirigent au-delà des frontières du territoire voltaïque, s'accumulant juste derrière celles-ci. C'est ainsi qu'une vaste aire-refuge se constitue au Nord du Ghana, peuplée surtout d'immigrés Bissa et Gourmantché, originaires de lieux très proches, et aussi de familles venues du Sud du pays

Mossi. C'est sans doute le même objectif -se mettre à l'abri derrière une frontière territoriale- qui, à partir des années 1935, pousse des immigrants à investir la région de Nouna, rattachée en 1933 au Territoire du Soudan. A la même époque, l'implantation Mossi se renforce dans la partie occidentale du Sahel voltaïque, elle aussi rattachée à ce territoire. Dans tous les cas, il s'agit bien du même mouvement de fuite vers un refuge. Au demeurant, de même que celles riveraines du pays Mossi, ces aires frontalières connaissent en 1945-50 un arrêt brutal de l'apport migratoire et de nombreux retours vers le pays Mossi.

### **Des migrations dérivées**

Au sein de la turbulence migratoire Mossi, un mouvement particulier se dessine dès les années 1920 en direction du Ghana. Les villes, les centres miniers, les plantations du Centre et du Sud de ce pays attirent, grâce aux emplois offerts, des flux croissants de jeunes hommes célibataires. Ces derniers sont fréquemment chargés par leur chef de famille de rassembler l'argent pour l'impôt. Ils sont les acteurs principaux des migrations saisonnières (en saison sèche) qui se multiplient à partir du pays Mossi. Initialement simple bourgeon particulier de la turbulence migratoire, celles-ci acquièrent peu à peu un dynamisme propre. L'arrêt de la turbulence migratoire en 1945-50 les affecte peu. Au contraire, les flux ne cessent ensuite de se multiplier, tandis qu'aux mouvements vers le Ghana s'ajoutent désormais d'autres dirigés vers la Côte d'Ivoire. Dans une large mesure c'est dans le sillage de ces migrations vers l'étranger que se développent en Haute-Volta divers lieux ou aires d'implantation Mossi présentant des caractères particuliers.

A partir de 1930 dans la région de Dano, un peu plus tard dans celle de Fara sur l'autre rive de la Volta noire, de petits établissements se constituent, rassemblant quelques familles Yarsé et Mossi musulmanes, dont beaucoup ont précédemment séjourné au Ghana. Fixées à proximité des frontières ou sur des routes empruntées par ceux qui se rendent à pied au Ghana ou en Côte d'Ivoire, les collectivités d'immigrés vivent au moins pour une part du transit des hommes et des marchandises. Ces deux aires d'implantation s'étoffent entre 1940 et 1945, s'ouvrant elles aussi à des familles à la recherche d'un refuge. Puis l'apport migratoire diminue, sans toutefois s'interrompre. Les effectifs d'immigrés vont décroître dans la région de Dano à mesure que les migrants de travail sont de plus en plus nombreux à se rendre en Côte d'Ivoire, et surtout à se déplacer en camion ou en train: leur itinéraire passe désormais par Bobo-Dioulasso. Le même phénomène s'observe à Fara, compensé toutefois par la mise en activité de la mine d'or de Poura: elle attire de nombreux travailleurs Mossi.

Les migrations de travail vers l'étranger sont également associées à un autre courant migratoire qui, à partir de 1950 surtout, conduit des immigrants à s'installer dans des lieux ou aires propices à des activités commerciales ou artisanales. Demeurée très faible jusque 1945-50, l'implantation Mossi dans les centres urbains s'étoffe sensiblement au cours de la décennie suivante à Bobo-Dioulasso, Pô, Fada N'Gourma, et se développe à Dédougou, Boromo. Les immigrants tendent à monopoliser les activités commerciales, artisanales et de service, mais tous ou presque sont également agriculteurs. Parallèlement, des groupes parfois nombreux de migrants se fixent aux abords de la plupart des gares dès la mise en service de la voie ferrée de Bobo-Dioulasso à Ouagadougou. Des centaines de commerçants Mossi investissent par ailleurs discrètement certaines aires rurales voltaïques (régions de Léo, Diébougou, Dédougou, Est du Gourma), se rassemblant généralement par petits noyaux près des gros marchés, le long des voies de communication. Ensemble ces lieux ou aires réunissent en 1960 environ 5000 immigrants (Bobo-Dioulasso non compris). Partout ces derniers sont particulièrement instables. Nombre des nouveaux-venus ont séjourné



auparavant au Ghana ou en Côte d'Ivoire. Leur installation en Haute-Volta semble prolonger leur séjour antérieur à l'étranger.

Une place à part est occupée dans le champ migratoire par des aires où les immigrés, parmi lesquels les Yarsé sont souvent majoritaires, soit se rassemblent en communautés musulmanes dirigées par l'un des leurs, soit s'agglomèrent à de telles communautés fondées par des membres de l'ethnie autochtone. Puissant facteur de rapprochement culturel et social, l'islam a de tous temps ouvert à l'immigration Mossi les régions dont la population était musulmane: le passé précolonial en offre plusieurs exemples, en particulier en pays Marka. Le mouvement s'est discrètement poursuivi au début du 20<sup>e</sup> siècle dans le prolongement du passé. Il bénéficie bientôt d'un éveil de l'islam au pays Mossi: il gagne de nouveaux groupes, pénètre de nouvelles régions. Enfants et jeunes hommes sont de plus en plus nombreux à rejoindre, hors du pays Mossi, des maîtres d'école coranique Marka, Peul, Yarsé et aussi Mossi, réputés pour leur foi, et à se fixer auprès d'eux, leur instruction religieuse achevée. Très franche pendant la seconde guerre mondiale, l'opposition de l'administration au hamalisme amplifie les flux d'émigration. Peu affectées par la fin de la turbulence migratoire, ces migrations à caractère religieux ne cessent ensuite de se développer. Initialement, elles se dirigent pour l'essentiel, comme dans le passé, vers certaines régions privilégiées, islamisées de longue date: la région de Safane, les environs de Nabou, le Sud du Yaga. L'extension du champ migratoire Mossi leur ouvre de nouveaux lieux d'accueil: des communautés religieuses isolées se constituent dans des aires-refuges, investissent des villes. Ce courant migratoire tend désormais à se disperser dans l'espace, et il perd sa spécificité géographique.

L'hétérogénéité du champ migratoire en 1960 ne s'éclaire que par les évolutions différenciées qui se sont manifestées précédemment dans le temps et dans l'espace. Des évolutions dans lesquelles la période 1945-50 introduit une rupture. Encore mal dessinée en 1960, une nouvelle turbulence migratoire s'affirme qui tranche avec la précédente, mais non sans prendre sur elle quelques appuis. Divers faits témoignent de cette discontinuité. La plupart des migrants anciens se sont implantés à proximité du pays Mossi, s'éloignant peu de ce dernier. La plus grande partie des flux récents se dirigent au contraire vers des aires ou lieux lointains. Pendant la première moitié du siècle, l'émigration vers des aires-refuges s'exerce de toutes parts et met en jeu l'ensemble du pays Mossi. Les migrations ultérieures sont plus focalisées: les principales aires d'accueil sont situées dans l'Ouest de la Haute-Volta, et peuplées de migrants venus de la partie occidentale du pays Mossi. Par ailleurs, les raisons avancées par les migrants pour justifier leur départ se modifient profondément.

### **DES AIRES RURALES DÉLAISSÉES**

Selon les recensements villageois, il y a environ 77500 immigrés en 1960 dans l'ensemble des aires d'implantation rurale (compte non tenu des 3000 qui résident déjà çà et là dans les futures "terres neuves"). Dans les mêmes aires, ils sont 93500 en 1972 -100000 après correction des données administratives (cf. tableau N° 7). Pendant cette période, les flux d'apport et de départ sont globalement équilibrés (cf. tableau N°8). L'accroissement annuel de l'effectif est de l'ordre de 1,5 % (un peu moins si l'on tient compte d'une sous-estimation probable de l'effectif en 1960). Il est un peu inférieur à celui du croît annuel de la population Mossi, estimé à 1,7 %. Le déficit observé peut provenir, nous le verrons, de l'étendue différente des familles selon qu'elles s'installent dans un établissement ou qu'elles le quittent.

### **Une évolution contrastée des flux migratoires**

L'équilibre d'ensemble des flux migratoires dans les aires d'implantation rurale fondées avant 1960 recouvre toutefois une forte évolution dans le temps. L'apport diminue d'un tiers de 1960-67 à 1968-72, tandis que les départs augmentent dans la même proportion. Positif pendant la première période, le bilan migratoire devient négatif ensuite. De 1968 à 1972, les diverses aires concernées voient partir chaque année près de 150 familles de plus qu'elles n'en accueillent. Cette perte vient exclusivement des départs vers d'autres lieux d'immigration, avant tout les "terres neuves". Les échanges avec le pays Mossi demeurent pour leur part légèrement positifs (cf. tableau N° 9).

Près des deux cinquièmes des départs de 1968 à 1972 sont des retours au pays Mossi. Ils sont le plus souvent consécutifs au décès du chef de famille: les épouses sont héritées par des membres du lignage résidant au pays Mossi. Parfois, le chef de famille est amené à regagner ce dernier afin d'y exercer des fonctions coutumières ou, devenu âgé, il préfère retourner "en arrière" afin d'achever sa vie dans son *ba-yiri*. Par rapport à la période 1960-67, selon les aires d'implantation, le nombre annuel de ces retours soit reste à peu près constant, soit tend à progresser modérément. Durement affecté par la sécheresse à partir de 1967-1968, le Sahel fait exception: les retours au pays Mossi se multiplient (cf. tableau N° 10). L'apport du pays Mossi de 1968 à 1972 représente les deux tiers des arrivées, proportion très variable selon les aires d'implantation: un quart seulement sur les marges Sud du pays Mossi, les neuf dixièmes dans la région de Nouna. Par rapport aux années précédentes, cet apport diminue plus ou moins dans toutes les aires riveraines du pays Mossi; dans le Sahel, il chute de moitié. Il évolue peu (en plus ou en moins) dans les aires situées à l'écart du pays Mossi, sauf autour de Fara où il régresse nettement (la mine d'or de Poura est fermée) et dans la région de Nouna où, au contraire, il progresse sensiblement.

**Tableau N° 8. Aires d'implantation rurale ancienne et récente. Evolution des flux migratoires depuis 1960 (nombre annuel de familles)**

	<u>1960-1972</u>	<u>1960-1967</u>	<u>1968-1972</u>
<b>apport migratoire</b>	364	414	280
<b>émigration</b>	367	326	425
<b>solde annuel</b>	-3	88	-145

**Tableau N° 9. Aires d'implantation rurale ancienne et récente Flux annuels de familles de 1968 à 1972**

<u>origine / destination</u>	<u>apport</u>	<u>départ</u>	<u>solde annuel</u>
pays Mossi	184	156	28
autres lieux	96	269	-173
ensemble	280	425	-145

De même que dans le passé, chaque aire est alimentée depuis 1960 par des flux provenant prioritairement des régions les plus proches du pays Mossi, la partie occidentale de ce dernier étant davantage impliquée. Près du pays Mossi, ces flux prennent la forme d'un déversement frontalier. Les aires plus à l'écart tendent à drainer des familles provenant de régions plus étendues, ou à associer des flux provenant de régions différentes -ainsi à Nouna et Fara. Toutefois, par rapport au passé, la distribution géographique est parfois fortement remaniée et, dans l'ensemble, simplifiée: des apports régionaux tarissent, d'autres se développent -ainsi que le montre l'exemple de la région de Dano (cf. tableau N° 11).

Les migrants venus récemment du pays Mossi (depuis 1968) ont en moyenne 41 ans lors de leur installation. Ce sont principalement de jeunes adultes, mais la gamme des âges est large: 30 % ont moins de 35 ans, et 20 % plus de 50 ans. Leur famille réunit en moyenne 6 à 7 personnes. Ils tendent à être un peu plus jeunes et leur famille est un peu moins étendue lorsqu'ils proviennent des franges occidentales du pays Mossi, les plus impliquées dans le phénomène migratoire, et notamment lorsqu'ils se fixent dans des aires riveraines de ce dernier.

La plupart des apports provenant d'autres lieux d'immigration sont orientés des aires riveraines du pays Mossi vers celles plus à l'écart les plus proches; il n'y a guère de mouvements inverses; les déplacements à l'intérieur de la même aire sont plus fréquents dans les premières. De 1960 à 1972, de tels apports sont le plus souvent réguliers ou diminuent légèrement. Ils reculent plus nettement sur toutes les franges occidentales du pays Mossi, de

**Tableau N° 10. Aire sahélienne. Evolution des flux d'émigration (nombre de familles)**  
(données d'enquête J.Y. MARCHAL)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
<b>destination</b>														
pays Mossi	0	2	7	3	9	7	5	15	12	17	25	16	28	15
autres aires	0	0	1	1	3	1	2	3	15	6	22	20	37	61
flux interne	0	2	5	6	5	9	4	6	11	13	6	7	9	15

**Tableau N° 11. Région de Dano. Origine des familles au pays Mossi selon la période du départ** (données d'enquête)

	<u>C. Boussé</u>	<u>C. Yako</u>	<u>C. Koudougou</u>	<u>Yatenga</u>	<u>divers</u>	
<b>Départ avant 1960</b>						
<b>depuis 1960</b>	18	26	18	16	21	100%
<b>depuis 1960</b>	78	13	0	5	5	100%

Pouni à Kiembara. Ils n'augmentent sensiblement qu'à l'Ouest de Toma, de part et d'autre de la boucle de la Volta noire. Les migrants sont un peu plus âgés que ceux venus directement du pays Mossi: ils ont 42 ans en moyenne lorsqu'ils s'installent dans une aire riveraine, et près de 45 ans plus à l'écart. Mais leur famille n'est pas plus étendue.

Les départs vers d'autres lieux d'immigration n'évoluent pratiquement pas depuis 1960 sur les marges Est et Sud du pays Mossi -où ils s'effectuent souvent vers le Ghana.... Ils s'accroissent par contre dans presque toutes les aires situées à l'Ouest de la Haute-Volta, particulièrement dans la région de Nouna et sur les marges Nord-ouest du pays Mossi. A

nouveau le Sahel s'individualise: les départs deviennent massifs (cf. tableau N° 10). La majeure partie de ces flux se dirige vers des "terres neuves". Les individus qui migrent vers celles-ci sont plus âgés (47 ans en moyenne), à la tête de plus grandes familles (9 personnes en moyenne) que ceux qui se déplacent vers des lieux où l'implantation Mossi est plus ancienne. Les facteurs à l'origine des départs concernent davantage des chefs de famille âgés (40% ont plus de 50 ans). Nous verrons que ces derniers, l'âge aidant, sont de façon privilégiée les cadres sociaux des collectivités qui s'y développent.

### **Un champ migratoire rural remanié**

De façon générale, les flux migratoires directs (vers ou à partir du pays Mossi) et indirects (vers ou à partir d'autres aires d'implantation rurale) évoluent différemment. S'agissant des premiers, seuls les apports se modifient sensiblement: ils tendent à diminuer, en particulier dans les aires riveraines du pays Mossi. Inversement, parmi les seconds, seuls les départs sont fortement affectés: ils se multiplient à partir des grandes aires-refuges de l'Ouest du pays. Le jeu entre les divers flux scinde l'ancien champ migratoire rural en plusieurs ensembles territoriaux où le bilan des flux est contrasté.

Dans les aires d'implantation situées à l'Est et au Sud-est du pays Mossi, apports et départs sont en nombre limité et ils représentent peu compte tenu des effectifs rassemblés. Les flux sont à peu près équilibrés. Le peuplement immigré survit. Ces aires paraissent marginales au regard des migrations internes actuelles. Il en est de même sur la rive droite de la Volta rouge. Mais les retours au pays Mossi sont nombreux (près d'une famille sur quatre de 1968 à 1972) et les apports sont presque nuls: l'effectif des immigrés s'effondre.

Dans certaines aires plus éloignées à l'Ouest de la Haute-Volta (près de Dano, dans la région de Safané, autour de Tougan), les flux migratoires sont également maigres. Dans l'ensemble les apports prédominent légèrement. Un léger excédent se retrouve également dans d'autres aires situées à l'écart du pays Mossi, mais le volume des flux est plus conséquent. Dans la région de Fara, allées et venues sont abondantes, mais les unes et les autres concernent des établissements différents. Les lieux jadis les plus attractifs (Fara, Poura) sont désormais délaissés, tandis que d'autres, riverains de la Volta noire, accueillent pour la première fois de nombreux immigrés: une "terre neuve" se dessine sur les franges d'une ancienne aire d'implantation. Dans la région de Nouna, les flux sont très amples mais discordants. L'apport du pays Mossi est élevé (40 familles chaque année de 1968 à 1972), et les échanges migratoires avec ce dernier sont largement positifs. L'appel des "terres neuves" proches est toutefois très vif, et les flux indirects laissent un solde nettement négatif. De même qu'à Fara, les établissements concernés par de nombreux apports ou départs ne seraient pas les mêmes. Par contre, de part et d'autre de la boucle de la Volta noire et autour de Toma, les deux types de flux sont relativement abondants et ils affectent les mêmes établissements (ainsi, Doumbassa, Kirikongo): ces derniers semblent être des relais, des étapes vers les "terres neuves" situées plus au Sud.

Sur les marges Sud-ouest du pays Mossi, les échanges migratoires avec ce dernier sont modestes. Le léger excédent des apports est compensé par des départs, également modérés, vers des "terres neuves". Plus au Nord, de Didyr à Kiembara, les flux directs sont très faibles compte tenu de l'effectif des immigrés, et leur bilan est tout juste équilibré. Les "terres neuves" sont particulièrement attractives: de 1500 à 2000 personnes s'y dirigent chaque année de 1968 à 1972.

Un apport migratoire très diminué, de nombreux retours au pays Mossi et un exode vers des "terres neuves": l'aire sahélienne se singularise par un double et lourd déficit migratoire. Elle perd près du cinquième de la population immigrée au cours de la période 1968-72.

Cette approche du bilan migratoire et de ses disparités dans l'ancien champ migratoire rural est schématique. A l'intérieur de chaque unité territoriale distinguée, elle laisse place à des évolutions locales discordantes. Dans le Sahel, un petit nombre d'établissements dans les environs de Yalenga, mieux lotis en eau, attirent quelques dizaines de familles, sans toutefois échapper à des départs accrus. Près de Pouni, les apports du pays Mossi concernent essentiellement un cordon d'établissements situés en bordure immédiate de ce dernier. Autour de Fara et dans la région de Nouna, départs et arrivées se localisent différemment.

En définitive, de l'évolution récente des flux se dégagent trois faits dominants. La sécheresse a fortement retenti sur le peuplement immigré dans l'aire sahélienne. Les aires situées sur toutes les marges orientales et méridionales du pays Mossi apparaissent comme des reliques d'un passé révolu. A l'exception de quelques unes d'entre elles, les aires d'implantation plus ou moins ancienne situées à l'Ouest de la Haute-Volta sont exposées, à des degrés divers, à l'appel exercé par les "terres neuves". Nous verrons par ailleurs qu'une partie de l'apport migratoire provenant auparavant du pays Mossi et se dirigeant vers ces aires s'est également détournée vers les "terres neuves".

### **Un relais des marginalités**

De 1960 à 1972, les établissements situés dans l'ancien champ migratoire rural accueillent près de 4700 familles. Ils sont divers par leur effectif, par leur organisation socio-familiale, par les rapports établis avec la collectivité-hôte et par la façon dont ils s'insèrent dans son espace. Ils partagent toutefois un même aspect: à l'exception souvent des communautés musulmanes, les immigrés ne participent guère à la vie sociale, culturelle de leurs hôtes, et ils ont avec eux des rapports placés sous le signe, soit d'une forte dépendance, soit d'une grande distance.

La situation différente des établissements traduit l'issue du dialogue noué, parfois pendant plusieurs décennies, entre les immigrés et ceux qui les accueillent. Un dialogue varié à l'intérieur du champ migratoire. Lors de leur installation, les premiers ne sont pas partout animés des mêmes intentions et, par leur nombre en particulier, ils exercent une pression inégale sur les seconds. Ces derniers s'ouvrent diversement aux nouveaux-venus. L'aptitude à l'accueil d'étrangers -elle ne se confond pas avec l'hospitalité- dépend de multiples facteurs parmi lesquels la proximité culturelle entre les deux groupes, l'organisation socio-politique de la population-hôte et la façon dont elle contrôle et utilise son domaine foncier tiennent régulièrement une place éminente. Les contraintes imposées et les opportunités offertes aux immigrés diffèrent selon les aires d'accueil, souvent aussi selon les lieux. En outre, elles ne sont pas demeurées constantes. En particulier sur les marges du pays Mossi, la nature des relations entre les deux populations à l'époque précoloniale pèse initialement sur les modalités des premières installations. Par la suite, la sécurité retrouvée, des complémentarités économiques, et peut-être aussi une même histoire subie -face à l'administration coloniale, entrouvrent des portes. Discrète ou impétueuse, la présence même des immigrés atténue des appréhensions ou avive des craintes.

Un des témoins privilégiés de ces relations est la densité du peuplement Mossi. Elle tend à aller de pair avec l'importance des effectifs rassemblés dans un même lieu. Des environs de Siélé (près de Toma) où, dans une aire de 450 km<sup>2</sup>, les immigrés se pressent à 15 ou 20 par km<sup>2</sup> dans des établissements rassemblant en moyenne 500 personnes, à la région de Tougan, pourtant proche, où ils se dispersent, à raison de 2 par 10 km<sup>2</sup>, en petits établissements réunissant en moyenne moins de 50 personnes, les conditions de la vie des immigrés sont

différentes. Implantations durables, allées et venues y ont une autre signification. Un témoin privilégié mais imparfait. L'importance du peuplement autochtone et son rapport à l'effectif des immigrés modifient les liens de ces derniers avec le village-hôte -ses hommes et son espace. Dans la région de Siélé, les immigrés sont largement majoritaires, et ils ont façonné un paysage géographique et social qui prolonge en pays Samo celui du pays Mossi tout proche. Plus au Nord, en direction de Kiembara, les populations Samo sont nombreuses, rassemblées en gros villages. Elles morcellent le peuplement immigré, isolent les établissements, et elles conservent davantage la maîtrise de leur domaine foncier.

Ces situations de peuplement influent sur les relations socio-politiques entre les deux collectivités. Les modalités de l'implantation des immigrés reflètent la place de ces derniers face aux collectivités-hôtes: une place qui se définit toujours par une forme de marginalité sociale et géographique.

Dans les aires de pénétration rurale, le peuplement immigré est très peu dense, émiétté au sein d'une population autochtone largement majoritaire. Dans chaque lieu, des noyaux d'immigrés réunissent un petit nombre de familles: le plus souvent 3 à 5, parfois un peu plus, parfois une ou deux seulement. Tous partagent une même situation géographique à l'intérieur de l'espace villageois. Les enclos familiaux sont fixés à la périphérie immédiate ou à peu de distance de l'habitat local. Epars ou réunis dans une même clairière de culture, leurs champs sont le plus souvent situés sur les franges de terrains mis en valeur par les villageois. Quelquefois deux (rarement plus) noyaux de familles distincts se sont fixés dans un même village: leurs enclos et leurs champs sont généralement distants les uns des autres.

A cette localisation sur les marges de l'espace résidentiel et agricole villageois s'associe une situation sociale elle aussi marginale par rapport à la population locale. Chaque noyau de familles est animé, dirigé par un *kasma*, généralement le migrant implanté en premier. Venus le rejoindre, les autres immigrés lui sont généralement liés par des relations plus ou moins étroites, depuis l'appartenance à un même lignage jusqu'à de simples liens d'amitié. La structure du groupe ainsi formé présente deux aspects majeurs opposés. Soit les immigrés n'ont d'autres liens entre eux qu'à travers ceux qui les unissent au *kasma*. De tels groupes, peu cohérents, sont particulièrement instables; départs et arrivées se succèdent. L'émigration ou le décès du *kasma* dissout le groupe, et souvent le fait disparaître. Un tel tourbillon de familles cantonne les immigrés dans une stricte dépendance sociale face à la collectivité-hôte. A l'opposé, le groupe peut être très cohérent, rassemblant des familles reliées les unes aux autres par un tissu de relations étroites (le plus souvent lignagères ou utérines). Il retient davantage ses membres. Fixé depuis longtemps, il peut être sur la voie d'un enracinement, soutenu par l'adoption de certaines pratiques des villageois (mais rarement des relations matrimoniales). Le décès du *kasma* peut être sans effet sur le devenir du groupe, désormais dirigé par celui qui "suit" le défunt. Par contre, son départ à la suite notamment de conflits peut s'accompagner de celui de tous les immigrés.

Ces noyaux de familles, socialement plus ou moins structurés, sont de règle dans les aires de pénétration rurale. Ils s'insèrent discrètement dans le paysage géographique et social des villages-hôtes.

Dans les aires de peuplement rural, de tels groupes d'immigrés, rassemblés autour d'un *kasma*, sont dans l'ensemble plus importants -nous leur réservons le terme de groupement. Une cinquantaine d'entre eux sont étudiés (dont une partie par nos collègues J. CAPRON et J.M. KOHLER) dans les aires de peuplement rural en pays Samo, Bwa, Bissa et Gurunsi. Le nombre des enclos familiaux est le plus souvent inférieur à 20; la moyenne est de 14 (compte non tenu des rares groupes généralement isolés comportant moins de 5 enclos). Chacun des

enclos réunit une dizaine de personnes, soit au total près de 150 en moyenne par groupement. Ce sont des valeurs tout à fait comparables à celles qui caractérisent les quartiers du pays Mossi.

Le groupement s'individualise nettement dans le paysage. Fixé près du village-hôte ou, souvent, à l'écart de celui-ci, il s'inscrit dans une même aire résidentielle regroupant les enclos familiaux, plus ou moins proches les uns des autres, et une marquerterie de champs permanents ou semi-permanents. Par contre, les autres terrains de culture -les champs de brousse- sont fréquemment disséminés au gré des attributions de parcelles par les villageois, parfois accolés aux champs de ces derniers. Toutefois, dans des aires où les autochtones sont peu nombreux ou dans de petits villages disposant de vastes territoires, ils peuvent se concentrer dans des secteurs plus ou moins étendus des terroirs villageois, où ils sont seuls.

L'histoire démographique et sociale des groupements, la plupart fondés il y a quelques décennies, ne peut être retracée sans enquêtes approfondies. A des phases d'apports groupés, échelonnés dans le temps, succèdent des arrivées sporadiques. L'instabilité des familles semble être initialement très grande, associant des retours au pays Mossi, des déplacements vers d'autres établissements ou de nouveaux villages-hôtes. Les premiers sont nombreux partout pendant quelques années après 1945. Tel qu'il est devenu, le groupement est le fruit d'une longue évolution dont on discerne mal les cheminements. Il comprend le plus souvent un groupe de familles appartenant au même lignage que le fondateur, et diverses autres cellules sociales ou familles isolées se rattachant à ce groupe par des liens souvent étroits (parenté utérine ou alliance). Une telle structure socio-familiale apparente étroitement ces groupements aux quartiers du pays Mossi. Nos études régionales se sont attachées à quelques uns d'entre eux et à leur évolution. Arrivées et départs survenus récemment contribuent à renforcer leur homogénéité sociale: sont parties de façon privilégiée les familles se rattachant au noyau lignager par les liens les plus distendus; inversement sont venues de préférence des familles étroitement apparentées au fondateur

Un établissement -fixé sur les terres d'un même village- comporte un ou plusieurs groupements. La cinquantaine d'entre eux inclus dans notre échantillon sont répartis dans 24 villages -la moitié de ces derniers n'en héberge qu'un, les autres en moyenne trois. Ces derniers peuvent s'être formés de façon autonome -chaque *kasma* a été accueilli directement par la collectivité-hôte. Mais souvent ils se sont détachés d'un groupement originel, se fixant sur les terres du même village ou d'un autre proche. Des grappes de groupements se sont ainsi constituées, animées d'une vie sociale intense souvent nourrie par des échanges matrimoniaux. Membres d'un même lignage, parents utérins, alliés réunis dans un groupement tendent naturellement à partager la même origine au pays Mossi: ils viennent d'un même village ou groupe de villages. Ces liens géographiques s'inscrivent dans la relation plus large relevée précédemment entre chaque aire d'implantation d'immigrés et une région particulière du pays Mossi, souvent la plus proche. Cette double focalisation, au niveau local et régional, recrée au sein du peuplement immigré les deux horizons géographiques de la vie sociale au pays Mossi.

Parmi les collectivités d'immigrés, une place à part est tenue par les communautés musulmanes maraboutiques. Nées dans le passé lointain, elles sont souvent pluri-ethniques, et elles sont étroitement liées aux populations locales -toujours islamisées. Dans ces véritables creusets culturels, fondés sur une foi commune et l'adhésion à de mêmes idéaux, l'individualité des immigrés s'est généralement estompée, par le biais notamment d'intenses échanges matrimoniaux et l'usage de la langue de la population locale. Fondées plus récemment, ces communautés sont plus souvent homogènes au plan ethnique (mais la présence simultanée de Mossi et Yarsé est de règle). L'islam les rapproche toujours des

collectivités-hôtes. Lorsque l'appel exercé par leur fondateur s'est limité à son propre champ socio-familial, ces communautés sont souvent très stables. Parfois, cet appel est plus large et le fondateur attire des individus venus de toutes parts; allées et venues de prosélytes peuvent être incessantes.

### **DES SITES ATTRACTIFS SPÉCIFIQUES**

En 1960, des commerçants ou artisans Mossi, peu nombreux, sont présents pratiquement dans toutes les régions et toutes les villes voltaïques. Dans certaines d'entre elles, leur effectif est ensuite demeuré plus ou moins stable: elles ne retiennent pas notre attention. La colonie Mossi de Bobo-Dioulasso, très importante et en essor constant, n'est également pas prise en compte: en l'absence de toute information d'origine administrative, elle appelait des investigations spécifiques lourdes.

Les aires et lieux que nous retenons se caractérisent par une forte croissance de leur effectif d'immigrés (selon les données administratives): il triple de 1960 à 1972, s'élevant de 5000 à 15000 personnes (cf. tableau N° 12). En 1960, ces immigrés exploitent certes souvent des terrains de culture, mais ils proposent aux collectivités locales un savoir-faire qui, d'une certaine façon, justifie leur présence mais aussi les maintient sur leurs marges. Ils sont commerçants (colporteurs, "tabliers", collecteurs de produits du cru), transporteurs ou artisans -pratiquant un artisanat traditionnel (tissage, teinture, vannerie,...) ou moderne (réparation de cycles, menuisier, restaurateur,...); ils peuvent aussi être manoeuvres, louant leur force de travail pour des tâches diverses, agricoles ou autres. Mais par la suite, dans une partie de ces aires ou lieux, l'implantation des immigrés change de visage.

### **Une pénétration commerciale et artisanale discrète en milieu rural**

Des groupes, souvent Yarsé, spécialisés dans le commerce à longue distance (dont celui des captifs), sont vraisemblablement fixés depuis longtemps dans diverses régions voltaïques. Dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, des observateurs (notamment L.TAUXIER) notent la présence de colporteurs ou artisans sur presque toutes les marges du pays Mossi. Mais ils n'y séjournent pas et retournent chez eux dès les premières pluies. Très tôt en pays Gourmantché certains s'installent durablement; ailleurs, ils ne le font guère avant 1945-50.

En 1960, ces aires de pénétration commerciale et artisanale s'étirent le long de routes ou bien cernent des villes. Les immigrés se sont régulièrement fixés dans les principales agglomérations, près des marchés. Ils s'assemblent par petits noyaux comprenant rarement plus de quelques dizaines d'individus. Réunis par le hasard de leurs pérégrinations ou de liens noués à l'occasion de celles-ci, ils viennent de régions très diverses du pays Mossi, mais les plus proches sont généralement les mieux représentées: l'Est du pays Mossi pour le chapelet d'immigrés égrenés le long de la route de Fada N'Gourma à Kantchari ou épars dans les environs de Diapaga; le Sud pour ceux qui se dispersent le long de la frontière du Ghana (près de Léo, Ouessa); l'Ouest ailleurs (régions de Diébougou, Houndé, Bobo-Dioulasso). Ces noyaux de familles se renouvellent rapidement; certains sont éphémères.

Très faible en 1960 dans chacune des aires retenues (200 à 400 individus), l'effectif des immigrés s'accroît sensiblement jusque 1972 en raison d'un net excédent migratoire: dans l'ensemble, il y a en moyenne 24 départs annuels de familles pour 41 installations. Cet excédent doit peu à l'apport du pays Mossi, qui ne s'est guère développé. Une grande partie des nouveaux-venus résidaient auparavant à l'étranger ou bien dans d'autres lieux d'immigration proches ou lointains, parfois des villes, où ils exerçaient les mêmes activités. La région de Diébougou se singularise: les flux venus du pays Mossi (la plupart du Cercle de



Boussé) s'y sont multipliés. Initialement pénétrée par des commerçants et artisans, cette aire attire désormais également des agriculteurs: elle pourrait être une future "terre neuve".

### De la colonie urbaine à la pénétration agricole péri-urbaine

Il n'y avait pas de villes en Haute-Volta à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, au mieux de grosses agglomérations constituées autour de la résidence de chefs traditionnels importants, ou près de gros marchés. Les colonies Mossi urbaines les plus anciennes sont apparues dans les centres qui, par leurs fonctions administratives et commerciales, se sont peu à peu développés pendant la première moitié du siècle: Pô, Fada N'Gourma, et avant tout Bobo-Dioulasso. A partir des années 1930, de petits groupes Mossi investissent également des centres moins importants mais animés, relais commerciaux ou étapes en direction de l'étranger: Nouna, Dédougou, Boromo. Les immigrés s'y emparent des activités "urbaines": commerce, artisanat, services, salariat. Cette pénétration urbaine s'accroît après 1950. Mais bientôt, les relations commerciales avec le Ghana déclinent, les flux de migrants se détournent vers la Côte d'Ivoire: les centres urbains de l'Ouest voltaïque sont privilégiés, tandis que Gaoua, Léo, Pô sont relativement délaissés.

Outre la spécialisation professionnelle, l'implantation des immigrés dans les villes présente en 1960 nombre de traits comparables à ceux relevés précédemment en milieu rural. Chaque colonie urbaine est un agrégat de noyaux de familles dispersés à l'intérieur ou à la périphérie de la ville; assez fréquentes, les communautés musulmanes se distinguent par des

**Tableau N° 12. Implantations à caractère commercial et artisanal.  
Evolution des effectifs d'immigrés**

	<u>Données administratives</u>			<u>Estimations *</u>
	1960	1972	essor (%)	1972
<b>villes</b>	2380	7130	300	8230
<b>gares</b>	1220	3790	311	4400
<b>milieu rural</b>	1360	4040	297	4650
	4960	14960	302	17280

\* données administratives corrigées

**Tableau N° 13. Evolution des effectifs d'immigrés dans les villes et les gares**  
Données administratives

	<u>Villes</u>			<u>Gares</u>	
	1960	1972		1960	1972
Pô	1180	1640	Batondo	760	1140
Fada N'Gourma	700	1800	Zamo	130	620
Dédougou	240	660	Siby	110	650
Boromo	130	1100	Bounou	110	380
Houndé	70	450	Pompoï	60	320
Gaoua	50	700	Bereba	50	370
Léo	10	780			
	2380	7130		1120	3790

effectifs plus importants. Les lieux d'origine des immigrés au pays Mossi sont très variés, mais pour chaque ville, certaines régions prédominent; le Yatenga alimente sélectivement les communautés musulmanes. Les familles sont très instables, surtout les plus récemment venues (compte non tenu de la population "flottante"). Provenant souvent de l'étranger ou d'une autre ville voltaïque, beaucoup repartent rapidement ou rejoignent le pays Mossi. Séjours à l'étranger et installations urbaines semblent s'inscrire dans un même parcours migratoire. Dans quelques villes toutefois (Pô, Dédougou), des familles venues depuis longtemps paraissent enracinées.

Après 1960, les implantations liées aux activités urbaines se poursuivent, se développent. Dans certaines villes, elles demeurent prépondérantes. Dans d'autres, il est difficile désormais de les distinguer, sans enquête spécifique, de nouvelles formes d'immigration: à la colonie Mossi proprement dite s'ajoutent des flots croissants de migrants venus avant tout pratiquer l'agriculture autour de la ville. Les effectifs d'immigrés augmentent considérablement (cf. tableau N° 13), mais la plupart des nouveaux-venus résident, au moins pendant l'hivernage, dans des campements de culture à l'écart de la ville.

Autochtones ou immigrés, les citadins fonctionnaires, retraités, "gros" commerçants, transporteurs, sont nombreux à la fin des années 1950 à développer aux alentours de la ville des cultures maraîchères, fruitières, la riziculture, faisant appel à des manoeuvres agricoles. Cette mise en valeur du terroir urbain s'accroît après 1960, et elle devient nécessaire lorsqu'une politique d'austérité est mise en oeuvre par les autorités gouvernementales, réduisant les revenus urbains. Les citadins, particulièrement les immigrés, se tournent davantage vers les cultures vivrières, confiant celles-ci à des manoeuvres ou, plus souvent, à des parents appelés à cet effet. Ces derniers s'installent dans des campements de culture saisonniers ou permanents. Mais bientôt à leurs côtés se fixent des familles venues spontanément, attirées par les terres qui entourent la ville. D'imposantes collectivités se forment, fragmentées en groupements socio-résidentiels plus ou moins structurés. Cet apport se manifeste partout en 1965-67; il est un peu plus tardif à Houndé (1969-70). La plupart des nouveaux arrivants viennent directement du pays Mossi et, pour chaque ville, d'une région particulière de celui-ci (cf. tableau N° 14): les flux géographiques se focalisent.

Pourquoi ces agriculteurs se fixent-ils près d'une ville ? Parce que les collectivités

**Tableau N° 14. Flux géographiques dominants à partir du pays Mossi**

<u>Villes</u>	<u>flux dominant *</u>	<u>%</u>	<u>Gares</u>	<u>flux dominant *</u>	<u>%</u>
Pô	C. Manga	74	Batondo	S. Koudougou- Sabou autres Koudougou	58 15
Léo	S. Koudougou- Nanoro	71	Bounou	S. Samba-Bagaré	74
Dédougou	C. Yako- Koudougou	32	Pompoï	S. Koudougou- Sabou	65
	Yatenga	38		autres C. Koudougou	27
Houndé	S. Yako- Arbolé	41	Zamo	S. Koudougou	60
	Yatenga	53		autres C. Koudougou	35
Boromo	C. Kindi	78	Siby	C. Koudougou	67
				S. Yako- Samba	29
Gaoua	C. Boussé	55	Béréba	S. Yako- Samba	82
	Yatenga	20			
Fada N'G.	C. Fada N'G -Koupela	79			

\* C : cercle S: subdivision

locales, formées d'apports divers, s'ouvrent plus aisément aux étrangers. Parce que le parent membre de la colonie urbaine favorise l'insertion du nouvel arrivant, tandis que l'axe routier qui traverse la ville facilite les relations avec le pays Mossi. Parce que la ville offre un débouché aux produits agricoles et se prête à des activités complémentaires de saison sèche. Si l'étendue des terres disponibles le permet, les champs se multiplient et s'éloignent. Bientôt les immigrés investissent les terres des villages avoisinants. Une aire de pénétration agricole péri-urbaine se dessine: elle a vocation à se transformer en une "terre neuve". Un tel processus est particulièrement actif autour de villes disposant de vastes terroirs (ainsi Pô) ou entourées de campagnes peu peuplées (Boromo, Fada N'Gourma).

La voie ferrée reliant Bobo-Dioulasso à Ouagadougou est mise en service en 1954. Immédiatement autour des gares se fixent des familles d'ethnies diverses, et notamment Mossi, attirées par l'animation commerciale suscitée par le train (drainage de produits du cru, redistribution de marchandises). En 1960, les immigrés Mossi sont déjà plusieurs centaines à Batondo, mais ils sont encore peu nombreux ailleurs. Par le mode de leur implantation, leurs activités, ils ne se distinguent guère de ceux rassemblés dans des villes. Les effectifs augmentent ensuite de façon soutenue. Mais, comme dans les villes, et aux mêmes dates (1965-67 à Zamo, Siby, Pompoï, Bounou, en 1969-70 à Bereba), une nouvelle catégorie d'immigrés s'implante à la recherche de terrains de culture. Presque tous viennent directement de l'Ouest du pays Mossi, de Yako à Sabou, se regroupant autour de la même gare selon leurs lieux d'origine (cf. tableau N° 14). Des groupements d'immigrés se constituent. Ils se développent moins vigoureusement qu'autour des villes, notamment parce que la plupart des collectivités-hôtes, très homogènes, brusquement sorties de leur isolement géographique, s'efforcent de conserver le contrôle de l'accès à leurs terres.

Les collectivités Mossi fixées dans des villes et gares sont devenues hétérogènes. Tourné vers les activités "urbaines", un premier groupe d'immigrés prolonge le passé; il est généralement plus étoffé dans les villes. Devenu très vite le plus important, un second groupe est davantage attiré par les terres qui entourent la ville ou la gare. Mais cette opposition laisse place à des complémentarités.

Outre leurs activités commerciales, artisanales, salariées, les immigrés du premier groupe exploitent des champs en hivernage, directement ou en faisant appel à des salariés ou des parents. Ils mettent ainsi en oeuvre un système de production dédoublé: d'un côté, il leur permet de faire face à leurs besoins vivriers, de l'autre il rend productive la morte-saison des travaux agricoles. Leurs activités de saison sèche sont orientées vers les collectivités locales, mais elles prennent aussi appui sur l'animation économique créée par les autres immigrés présents.

Ces derniers sont agriculteurs. La présence du marché urbain, de la gare, d'une grande voie de communication leur permet de tirer pleinement parti des "surplus" de leurs activités agricoles (excédents vivriers, sésame, coton,...), des sous-produits bruts ou élaborés de celles-ci (vente du bois provenant des défrichements, de Calebasses, de seccos en paille ou tiges de mil, de bandes de coton,...), ou encore d'activités para-agricoles (élevage de volailles, ovins). Vendus directement sur le marché, ou drainés par des collecteurs spécialisés (mandatés par des commerçants citadins), ces divers produits leur procurent des revenus monétaires qui, à leur tour, irriguent les activités des membres de la colonie urbaine.

L'opposition entre les immigrés selon leur activité dominante recouvre partiellement une autre, mettant en jeu leur origine au pays Mossi. Venus récemment de la partie occidentale de ce dernier, les migrants sont, au moment de leur installation, âgés d'un peu plus de 40 ans en moyenne, et ils dirigent des familles de 7 à 8 personnes. Ce sont là, nous le

verrons, des traits que partagent également ceux qui rejoignent les "terres neuves". Surtout représentés dans les colonies de commerçants et artisans, les migrants originaires d'autres régions du pays Mossi sont plus jeunes (36 ans en moyenne), à la tête de familles sensiblement plus petites (4 à 5 personnes). Ces spécificités tendent à confirmer que leur migration est singulière.

## VERS DES "TERRES NEUVES".

### UNE RUEE MOSSI

Depuis 1963-64, des flux croissants de migrants Mossi se dirigent vers des "terres neuves", presque toutes situées à l'Ouest du pays (1). Ces mouvements sont de loin l'élément le plus important des migrations internes actuelles, et ils sont impliqués dans toutes les modifications majeures du champ migratoire

Les "terres neuves" individualisées sont des aires qui en 1960 n'hébergent aucun immigré Mossi, à l'exception de quelques familles éparses, d'ilots de commerçants et artisans, ou encore de communautés musulmanes isolées. Depuis, elles ont accueilli de nombreux individus, venus pour la plupart en quête de conditions plus propices à leur activité agricole. En raison des effectifs déjà rassemblés en 1972, certaines sont de véritables aires de peuplement. Les plus importantes se relaient le long des branches montante (au Sud de Solenso et de Dédougou) et descendante (de Yé à Boromo) de la Volta noire; une autre se déploie le long de la route de Koudougou à Léo (cf. carte N° 9). Quelques "terres neuves" sont "naissantes", en voie de pénétration, soit en milieu rural (dans la vallée du Grand Balé, le canton de Karankasso, dans le voisinage de Dédougou, de Silly), soit -nous l'avons vu- autour d'une ville (Fada N'Gourma, Pô, Boromo) ou près de gares (2). Dans quelques aires rurales, les apports d'immigrés sont encore très modestes (régions de Fara, de Dano), la pénétration Mossi demeure virtuelle; nous ne les incluons pas parmi les "terres neuves". Par contre, nous retenons les deux principaux périmètres hydro-agricoles en cours de développement.

Notre texte concerne principalement les conditions et modalités de la formation et du développement des "terres neuves" à l'échelle locale et régionale. Il reprend une bonne part des faits signalés dans la partie du rapport de Convention consacrée aux migrations vers les "terres neuves" (3). Il prend appui sur les études régionales (précédemment citées, p. 3) que nous avons réalisées par ailleurs autour de Yé (Toma) et au Sud de Dédougou (4). dans le canton de Karankasso (près de Bobo-Dioulasso) et celle menée par M. BENOIT dans la région de Solenso. Il met à profit aussi les enquêtes approfondies que nous avons faites dans d'autres lieux (régions de Tenado, Fara, Bagassi) dont les résultats n'ont pas fait l'objet d'une diffusion spécifique. Ces études et enquêtes témoignent que le nouveau phénomène migratoire observé à partir du milieu des années 1960 présente partout des aspects géographiques et sociaux comparables, il est animé par de mêmes processus.

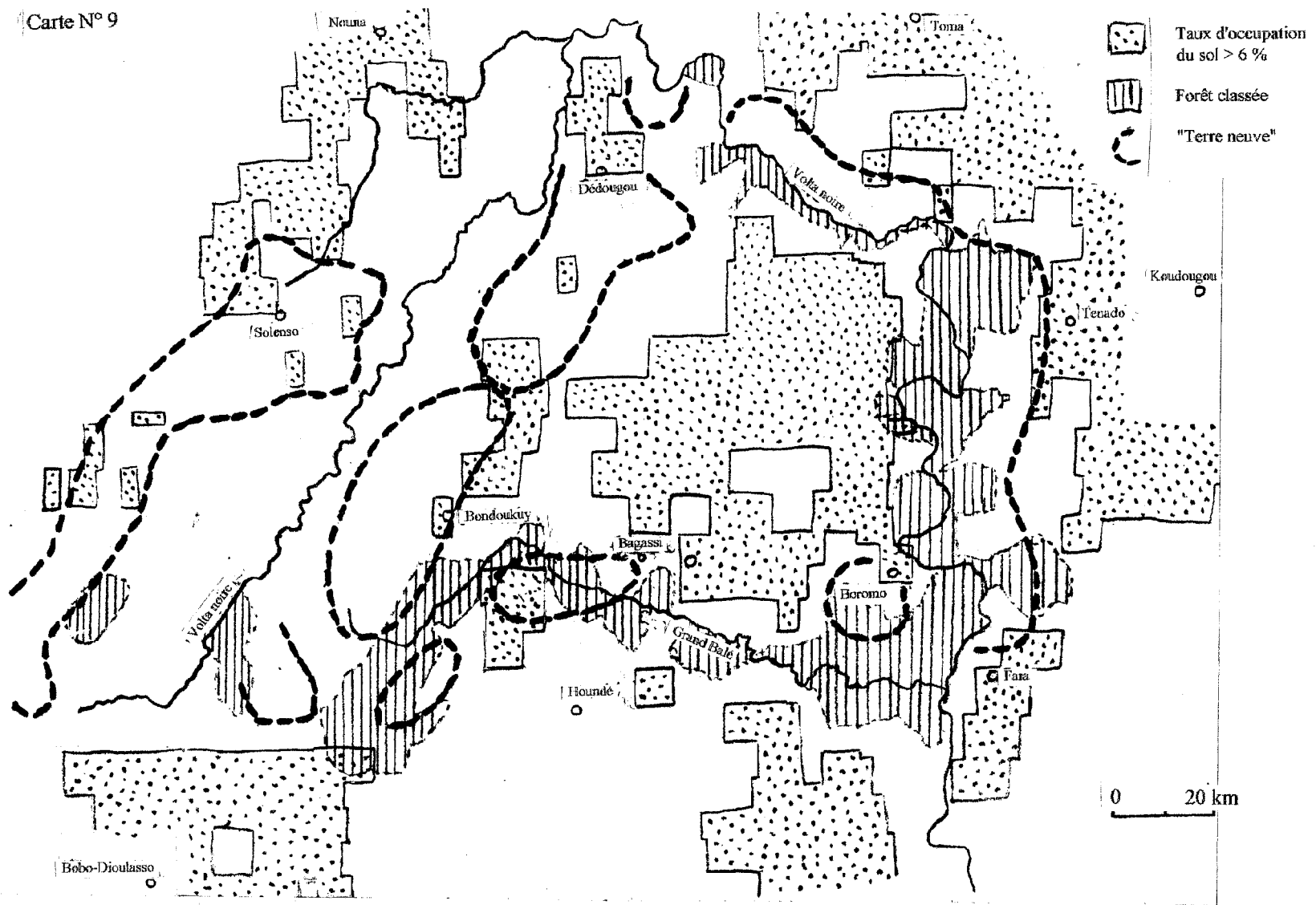
*1) Pourquoi l'expression de "terres neuves" ? Celles-ci accueillent pour la première fois de nombreux agriculteurs Mossi. La plupart se développent dans des aires très peu peuplées parfois inoccupées depuis plus ou moins longtemps. Elles sont perçues par les immigrés comme offrant de nouvelles conditions à leur activité agricole, et notamment elles s'opposent à l'image d'un pays Mossi devenu "vieux, usé". Mais ces terres ne sont "neuves" qu'au regard du phénomène migratoire.*

*2) Nous ne tenons pas compte des implantations circonscrites pour l'essentiel dans le terroir de la ville ou de la gare : les migrants "agricoles" sont indissociables, sans enquête spécifique, de la "colonie" urbaine proprement dite (commerçants, artisans,...)*

*3) Tome 1, fasc.2, pp 331-452: "Les migrations vers les "terres neuves". Un nouveau courant migratoire" (G.Remy)*

*4) Appuyées sur un levé parcellaire dans deux établissements (Bondaotenga et Kamadena), établi à partir de prises de vues aériennes*

Carte N° 9



" TERRES NEUVES" ET OCCUPATION DU SOL

dans la boucle de la Volta Noire

## LES PRÉMICES D'UN DÉFERLEMENT ?

Les deux plus importantes "terres neuves" s'étendent de part et d'autre de la branche montante de la Volta noire: de Solenso jusque Samandéni, de Dédougou jusqu'au-delà de Bondoukuy. (cf. tableau N° 15). L'une et l'autre s'étirent sur plus de 100 km le long des routes qui longent la rivière. Environ 2500 Mossi sont déjà présents en 1960, la plupart depuis moins d'une dizaine d'années: soit des îlots de commerçants et artisans fixés dans les principaux centres le long des routes, soit des communautés musulmanes, plus nombreuses sur la rive gauche, accueillant en particulier des individus revenus du Mali. Les immigrés sont près de 24000 en 1972 (données administratives corrigées). Leur effectif s'est accru à partir de 1963-64, à l'origine sous l'effet principalement de l'arrivée de familles provenant, soit des anciens établissements de la région de Nouna, soit de l'aire-refuge située sur les marges Nord-ouest du pays Mossi. Ces familles sont presque partout fondatrices des nouveaux établissements créés dans les deux "terres neuves". De 1968 à 1972, environ 200 familles se sont fixées chaque année dans chacune d'elles: une véritable ruée Mossi (cf. tableau N° 16). Dans les deux cas, les immigrés progressent rapidement le long de la route en direction du Sud: sur la rive droite de la Volta noire, le front de la "terre neuve" avance de 15 km en moyenne chaque année. Fixés initialement au bord de la route, les immigrés étendent ensuite leurs champs en direction des terres inoccupées de la vallée de la Volta noire, puis ils y implantent leur habitat. Leurs effectifs gonflent localement de façon spectaculaire. De véritables "villages-champignons" émergent des forêts. Ainsi, les immigrés sont 45 en 1963 à Bondoukuy, 230 en 1968, 1230 en 1972 (données administratives). Mais ces chiffres recouvrent une double rupture: en 1963, les immigrés sont tous fixés près du village au bord de la route, et presque tous sont commerçants; en 1972, la plupart d'entre eux se sont enfoncés dans les brousses vers la rivière, où ils exploitent de vastes champs.

Les immigrés sont encore très peu nombreux en 1960 dans les "terres neuves" qui se sont développées sur la rive gauche de la branche descendante de la Volta noire: près de Yé et face à Tenado. En 1972, ils sont 3650 dans la première (dont près de 1400 sur les terres du village de Yé), initialement investie par des familles venues de l'aire-refuge située à l'Est de Toma. Ils sont 1600 dans la seconde, dont certains résidaient auparavant dans des gares proches (Batondo, Zamo) ou à Tenado; des familles de la ville de Koudougou mettent à profit le faible éloignement de cette "terre neuve", et elles viennent en hivernage cultiver un champ de brousse, ou bien elles en confient l'entretien à des manoeuvres. De 1968 à 1972, l'apport migratoire annuel global est proche de 100 familles. Chacune de ces deux "terres neuves" comprend un ruban d'établissements fixés sur les terres de villages riverains de la Volta noire. L'absence de route le long de la rivière explique sans doute qu'elles ne progressent pas de façon linéaire comme les précédentes: les nouveaux établissements s'insèrent entre les plus anciens.

Née le long de la route de Sabou à Léo, la dernière "terre neuve" n'est pas liée à la proximité d'une rivière. Elle s'est constituée entre les mailles du réseau de villages Nouna, mettant à profit une très faible densité du peuplement. Elle s'est développée dans une aire de pénétration ancienne (les premières installations datent du début du siècle) située en avant de l'aire-refuge qui ourle les marges Sud-ouest du pays Mossi. En 1960 ne sont présentes que quelques familles dispersées et un groupe plus important à Bouyounou -compte non tenu d'un chapelet de communautés Yarsé précoloniales alignées le long de la route, jadis étapes commerciales vers le Ghana et "ports" du commerce des captifs. Ces implantations anciennes sont largement étrangères aux flux qui se multiplient ensuite. Même si les nouveaux-venus s'introduisent parfois dans les villages par l'entremise de leurs prédécesseurs, ils s'installent à l'écart. En 1972, cette "terre neuve" rassemble plus de 4000

immigrés, dont une petite fraction est venue des aires-refuges voisines au Nord, et quelquefois du Ghana. De 1968 à 1972, elle accueille en moyenne chaque année près de 80 familles.

Selon les données administratives, de 1960 à 1972 environ 300 familles s'installent chaque année dans les cinq "terres neuves". Pour les cinq dernières années (1968-72),

**Tableau N° 15. "Terres neuves". Evolution des effectifs d'immigrés de 1960 à 1972**

	Effectifs			Etablissements (1972)	
	1960	1972	dk	nombre	eff.moyen
<b>AIRE DE PEUPEMENT</b>					
<u>Volta noire (branche montante)</u>					
rive gauche	2200	13800	7,1	50	275
rive droite	310	9600	8,1	17	565
<u>Volta noire (branche descendante)</u>					
région de Yé	135	3650	8,1	9	405
région de Tenado	50	1600	2,7	6	265
<u>route Sabou-Léo</u>	285	4100	4,7	11	375
<b>AIRE DE PENETRATION</b>					
région de Dédougou	25	850	0,8	17	50
région de Silly	80	750	0,7	15	50
forêts classées	35	2100	1,6	18	115
région de Karankasso	25	800	1,8	5	160
<b>Périmètres aménagés</b>	0	3430			
	3145	40660			

**Tableau N° 16. "Terres neuves". Flux annuels moyens de familles, de 1968 à 1972**

	Apport			Départ			Bilan migratoire	
	pays Mossi	autre aire	Total	pays Mossi	autre aire	total	"terre neuve"	pays Mossi
<b>Aire de peuplement</b>								
Solenso-Samandéni	154	44	198	4,4	11,5	15,9	182,1	149,6
Dédougou-Bondoukuy	142	51	195	4,5	1,9	6,4	188,6	137,5
région de Yé	39	33	72	0,7	3,3	4	68	38,3
région de Tenado	16,5	4,9	21,4	0,4	0,4	0,8	20,6	16,1
route Sabou-Léo	69	9	78	2,8	2	3	75	66,2
	420,5	141,9	562,4	12,8	19,1	31,9	543,3	407,7
<b>Aire de pénétration</b>								
région de Dédougou	8,5	6	14,5	0,7	0,9	1,6	12,9	7,8
région de Silly	3,7	2,8	6,5	0,5	0,5	1	6	3,2
Forêts classées	25	8	33	1,8	1,2	3	30	23,2
région de Karankasso	8	10	18	3	0	3	15	5
	45,2	26,8	72	6	2,6	8,6	24,2	39,2
<b>Périmètres agricoles</b>	48	10,5	58,5	0,7	5,5	6,2	52,3	47,3
	513,7	179,2	692,9	19,5	27,2	46,7	646,2	494,2

Note: déplacements à l'intérieur des aires non compris



l'apport annuel est proche de 560 familles (données administratives corrigées à partir des résultats d'enquêtes); on peut estimer à 160-180 familles l'immigration annuelle jusque 1967. D'une période à l'autre, celle-ci triple. Sauf près de Tenado, en 1972 les immigrés sont entre 5 et 8 par km<sup>2</sup>. Leur effectif représente plus de la moitié de celui de la population locale; il lui est supérieur dans la "terre neuve" de Dédougou à Bondoukuy. Les données recueillies lors des enquêtes montrent que les flux commencent à croître en 1963, et qu'ils se multiplient à partir de 1967. Ils évoluent différemment selon leur origine. Apports du pays Mossi et d'autres aires d'immigration augmentent simultanément en 1963-65. Par la suite, les seconds progressent modérément tandis que, au contraire, les premiers gonflent avec vigueur. Le pays Mossi est principalement responsable de l'essor du peuplement dans les "terres neuves".

Les "terres neuves" précédentes sont devenues rapidement de réelles aires de peuplement Mossi, avec un réseau plus ou moins dense de gros établissements. Dans quelques autres régions voltaïques, le même processus migratoire est engagé, mais il est nettement moins avancé. Aucune de ces aires de pénétration actuelle ne rassemble en 1960 plus de quelques dizaines d'immigrés. Ils sont encore relativement peu nombreux en 1972, regroupés le plus souvent en petits établissements.

Sur la rive droite de la branche montante de la Volta noire, la "terre neuve" proprement dite est entourée près de Dédougou d'une sorte de glacis de pénétration où, en 1972, les immigrés sont moins d'un millier, dispersés dans une vingtaine d'établissements. Engagée dès 1963-64, l'immigration semble marquer le pas au Sud-ouest, vers la Volta noire. Plus récente, elle est par contre très vive au Sud-est, dans la vallée du Karouko (affluent de la Volta noire) où, quelques années plus tôt, se sont multipliés les terrains de culture exploités par des Mossi résidant dans la ville de Dédougou.

La plupart des familles présentes en 1960 dans la région de Silly sont reparties. Depuis 1965 de nouveaux migrants s'y installent discrètement, beaucoup venus de l'aire-refuge toute proche au Nord ou de la région de Fara. Contrairement à leurs prédécesseurs, très dispersés, près des deux tiers d'entre eux se groupent dans trois établissements situés près de la Forêt classée de Laba: l'implantation Mossi prend corps.

Des installations proches d'une forêt classée: c'est le trait commun à plusieurs petites aires riveraines de la Volta noire ou de ses affluents. A proximité de Boromo, sur les marges de la Forêt classée des Deux Balé, les premiers immigrés, venus de la ville, sont arrivés à partir de 1964-65. Mais leur effectif ne s'est vraiment accru qu'après 1970, sous l'effet d'un apport du pays Mossi. Les établissements sont encore peu nombreux, mais une partie des champs sont cultivés par des immigrés résidant à Boromo. L'apport migratoire s'accroît également entre les deux gares de Bounou et de Béréba, de part et d'autre de la Forêt classée du Tui. Il est encore modeste vers Béréba. Il est plus ample au Sud-est de Bounou: plusieurs établissements se sont récemment formés, fondés par des familles venues de gares (Bounou, Siby) ou de villes (Boromo, Houndé) proches. Deux petits groupes d'établissements se développent depuis peu, l'un près de la Forêt classée des Hippopotames (à une cinquantaine de kilomètres au Nord de Bobo-Dioulasso), l'autre près de celle de Maro (à trente kilomètres à l'Ouest de Houndé). Ils sont situés juste au-delà de la pointe méridionale de la "terre neuve" qui s'étend de Dédougou à Bondoukuy. Ils semblent en 1972 prolonger celle-ci et annoncer son extension géographique. La majorité des premiers venus résidaient auparavant dans la région de Nouna ou en pays Samo.

Une dernière "terre neuve" se dessine dans le canton de Karankasso-Vigué. Parmi les familles présentes en 1970, les deux cinquièmes viennent de la ville de Bobo-Dioulasso, et certaines y retournent en saison sèche. D'autres exploitent des terrains de culture pour le compte d'un citoyen, ou constituent avec dernier une unité de production dédoublée: l'un

fournit les vivres, l'autre se procure l'argent. Cette "terre neuve" naissante est d'une certaine façon une lointaine banlieue rurale de Bobo-Dioulasso.

Ensemble, ces diverses aires de pénétration actuelle accueillent chaque année un peu plus de 70 familles de 1968 à 1972, mais souvent l'apport migratoire ne se développe qu'à la fin de cette période. Des effectifs d'immigrés qui gonflent rapidement, des établissements qui se multiplient: sans exclure que les processus en jeu ne s'essouffent ici où là, ce sont vraisemblablement les nouvelles "terres neuves" de demain.

Par sa nature et son ampleur (11000 personnes attendues, plus de 2500 Mossi déjà présents en 1972), l'action menée dans la vallée du Kou relève sans aucun doute d'une colonisation de terres neuves. L'opération du casier de Guiedougou, dans la vallée du Sourou, est plus limitée et ponctuelle. Ces périmètres d'aménagements hydro-agricoles sont toutefois des "terres neuves" bien particulières. L'immigration est suscitée, encadrée. Les conditions d'installation (type et répartition de l'habitat, site des espaces agricoles) sont imposées aux migrants. De nouveaux rapports sociaux leur sont proposés. Les activités agricoles (riziculture inondée, coton) s'inscrivent dans un cadre technologique qui ne s'accommode guère des usages traditionnels.

"Terres neuves" véritables ou naissantes et périmètres aménagés rassemblent environ 40000 Mossi en 1972 (1), soit le quart seulement de l'effectif total des immigrés dans le champ migratoire rural. Mais ils concentrent plus de la moitié de l'accroissement de cet effectif depuis 1960, et ils bénéficient des quatre cinquièmes du solde migratoire. De 1968 à 1972, l'apport annuel moyen est de l'ordre de 700 familles, dont près des trois quarts venues directement du pays Mossi. Mais pendant cette période, il s'amplifie sensiblement, s'élevant de moins de 400 familles en 1968 à près de 900 en 1972.

Simultanément, une cinquantaine de familles quittent chaque année l'un ou l'autre établissement des "terres neuves" (périmètres aménagés non compris). Une petite partie d'entre elles retournent au pays Mossi, le plus souvent à la suite du décès de leur chef. La plupart des autres s'installent dans un autre établissement, soit dans la même "terre neuve", soit sur les marges de celle-ci qu'elles contribuent ainsi à étendre. Nous montrerons que ces départs peuvent être l'effet d'un processus de construction sociale des groupements d'immigrés, avec des phénomènes de rejet. Mais aussi l'afflux échevelé de nouveaux-venus ne tarde pas, dans certains cas, à imposer que le nombre des hommes s'ajuste à celui des terres proches disponibles.

## L'OUVERTURE DES "TERRES NEUVES"

D'une trentaine en 1964, le nombre des flux indirects (à partir d'autres aires d'implantation d'immigrés) dirigés vers les "terres neuves" (périmètres aménagés exclus) s'élève à une centaine en 1968, progressant dans l'ensemble au même rythme que l'apport direct du pays Mossi. Par la suite, il continue à croître -il est de l'ordre de 175 à 200 en 1972- mais moins fortement que ce dernier: il ne représente que le quart de l'ensemble des flux d'apport, proportion très variable selon la "terre neuve" (cf. tableau N° 16). Toutefois, il tient dans le phénomène migratoire une place considérable: les familles venues d'autres aires

*1) Cet effectif n'inclut pas tous les migrants agricoles. Certaines aires d'implantation ancienne (régions de Diébougou, Fara, Douroula-Gassan) sont incontestablement pour une part l'objet d'une immigration récente à caractère agricole. Il en est de même, nous l'avons vu, de certains terroirs urbains. On peut estimer que le nombre total de migrants agricoles est de l'ordre de 45.000 à 50.000.*

ou lieux d'implantation sont généralement à l'origine de l'ouverture des "terres neuves", et elles sont fréquemment parmi les fondatrices des nouveaux établissements.

### **Des filières migratoires**

Les anciennes aires d'implantation rurale interviennent inégalement dans l'ouverture et le développement des "terres neuves" Pour celles qui le font avec vigueur, les processus en jeu diffèrent.

Dans trois d'entre elles, les départs de familles vers d'autres régions voltaïques s'accroissent nettement depuis 1960; les déplacements à l'intérieur de chaque aire, peu fréquents à l'origine, le demeurent. Dans la région de Nouna, ces départs sont initialement peu nombreux. Ils le restent ensuite, sauf en direction des "terres neuves": des familles se mettent en mouvement à l'appel de celles-ci. Les établissements fixés près de Douroula, de part et d'autre de la boucle de la Volta noire, bénéficient pendant toute la période d'un apport migratoire important, mais les départs deviennent également nombreux, principalement vers les "terres neuves". Ils semblent être, nous l'avons vu, des étapes sur le chemin qui mène à ces dernières. De l'aire située dans le Sahel, victime de la sécheresse, les immigrés s'enfuient, retournant au pays Mossi ou, plus souvent, rejoignant une des "terres neuves"

Dans l'aire-refuge des marges Nord-ouest du pays Mossi, le volume global des départs de familles vers d'autres aires évolue peu, bien que les flux vers les "terres neuves" se soient multipliés. Nos enquêtes dans la région de Siélé montrent que ces derniers paraissent s'être substitués à des déplacements internes à l'aire, relativement nombreux au début des années 1960, plus rares ensuite. Un tel détournement de flux vers les "terres neuves" peut sans doute être rapproché de l'évolution observée précédemment au pays Mossi: les déplacements internes à celui-ci diminuent à partir de 1966, tandis que les émigrations motivées par la recherche de terres augmentent.

Dans les "terres neuves" situées au Nord-ouest du pays, l'apport migratoire initial vient essentiellement d'autres aires d'implantation rurale. Sur la rive gauche de la Volta noire (branche montante), la plupart des établissements sont fondés par des immigrés provenant de la région de Nouna, très proche. De cette région partent également les premières familles installées sur l'autre rive de la Volta noire, mais elle est rapidement relayée par les aires-refuges de l'Est du pays Samo. Celles-ci ouvrent seules la "terre neuve" des environs de Yé. Dans les trois cas, cet apport migratoire indirect se manifeste à partir de 1963-64 et, pendant quelques années, il est le plus abondant. Apparus dans son sillage, les flux venus directement du pays Mossi progressent d'abord lentement, puis brutalement à partir de 1968-69, et ils deviennent largement prépondérants. Les familles provenant d'anciennes aires d'implantation demeurent toutefois au coeur de la dynamique géographique des "terres neuves": elles fondent la plupart des nouveaux établissements à mesure que ces dernières s'étendent.

Le long de la route Sabou-Léo ainsi que dans les environs de Silly, l'apport migratoire indirect est modeste. Dans plusieurs établissements, les premiers arrivants résidaient auparavant dans l'aire-refuge voisine sur les franges Sud-ouest du pays Mossi, ou bien dans la région de Fara et -rarement- au Ghana. Mais dans quelques cas, ils sont venus directement du pays Mossi, peu distant. L'immigration Mossi est récente, postérieure à 1967. L'apport direct progresse très rapidement et, en 1972, il est le plus abondant de toutes les "terres neuves".

L'ouverture des "terres neuves" précédentes est assurée à travers une filière rurale. D'autres "terres neuves" se développent plus ou moins étroitement sous l'influence d'une ville - Bobo-Dioulasso (canton de Karankasso), Boromo (Forêt classée des Deux Balé)- ou

d'une gare (Bounou, Bereba), ou simultanément de plusieurs villes ou gares toujours peu éloignées (Boromo, Siby, Tenado, Koudougou pour la "terre neuve" proche de Tenado). La dynamique migratoire mise en jeu dans ces "terres neuves" péri-urbaines est constante. Les premiers venus résident auparavant dans la ville ou la gare, ou bien ils sont appelés par un citoyen. Une partie des immigrants ne séjournent dans la "terre neuve" qu'en hivernage: ils partagent leurs activités entre un pôle agricole et un autre "urbain". D'autres entretiennent avec un citoyen des relations économiques étroites: ils cultivent pour lui ou constitue avec lui une unité de production dédoublée. Dans tous les cas, la proximité de la ville ou de la gare, de son marché, des facilités offertes pour se déplacer comptent beaucoup dans l'essor de l'immigration Mossi.

L'apport migratoire dans chacune de ces "terres neuves" évolue de façon comparable. Les premières familles s'installent dès 1963-65. Les flux indirects demeurent modestes (au total, une trentaine de familles chaque année de 1968 à 1972). Le peuplement immigré se développe essentiellement sous l'effet des apports du pays Mossi: à partir de 1967 dans le canton de Karankasso et près de la gare de Bagassi, de 1969-70 ailleurs.

Quelle que soit la filière migratoire impliquée, rurale ou urbaine, l'apport migratoire indirect se porte initialement vers les "terres neuves" à partir de 1963-64. Pourquoi à cette date des familles, pourtant éloignées les unes des autres, se mettent-elles en mouvement ? Les témoignages des immigrés livrent peu d'éléments de réponse. On peut retenir l'hypothèse que les premiers flux indirects naissent dans le sillage de l'accession du pays à l'indépendance politique. Celle-ci encourage un sentiment d'unité, brise les cloisons ethniques, ouvre tout le territoire aux nationaux. Elle transforme les termes du dialogue entre les immigrés et la collectivité-hôte: les premiers peuvent plus aisément affirmer leur autonomie socio-politique. La mise en valeur agricole des terres insuffisamment peuplées et exploitées devient par ailleurs un objectif national prioritaire, et ses acteurs bénéficient du soutien des autorités politiques et administratives. Il nous semble que les nombreuses familles Mossi revenues du Mali à la suite des Indépendances, et fixées dans la région de Nouna, sont les premières à tirer parti de ces opportunités nouvelles. Elles envoient les premiers appels.

Des appels qui seront d'abord entendus dans les anciennes aires-refuges les plus proches, à l'Est de Toma. Affrontés à des difficultés dans leurs rapports avec les populations locales -notamment pour l'accès aux terres, ou à des situations conflictuelles internes aux groupements, les immigrés n'avaient alors d'autres choix que de se déplacer à l'intérieur de l'aire-refuge ou sur ses franges, ou bien de retourner au pays Mossi. Partir vers une "terre neuve" devient une nouvelle alternative possible, d'autant plus attrayante qu'elle est porteuse d'espoirs spécifiques.

Le même contexte renouvelé ouvre plus largement la ville ou la gare -et son terroir- aux immigrés urbains, au moment même où la réorganisation des services administratifs et techniques régionaux réduit le niveau des activités dans certains centres urbains. Des évolutions politiques dans des pays voisins (Ghana, Mali), le détournement croissant des flux de travailleurs vers la Côte d'Ivoire placent aussi désormais une partie de ces centres à l'écart des grands mouvements d'hommes et de marchandises. Les immigrés urbains développent d'abord des activités agricoles "progressistes" (riziculture, maraîchage, arboriculture) qui leur permettent d'exploiter des terres généralement délaissées (bas-fonds) et d'agir en tant qu'acteurs du développement économique. Par la suite, la politique d'austérité mise en oeuvre par les autorités nationales incite nombre d'entre eux à produire leurs vivres.

Mais si les flux indirects sont partout impliqués dans l'ouverture des "terres neuves" et la fondation des établissements, seul l'apport migratoire du pays Mossi assure leur peuplement (cf. carte N° 10).

### **Du pays Mossi aux "terres neuves". Des flux orientés**

La mise en mouvement des familles du pays Mossi est progressive. L'effectif des flux dirigés vers les "terres neuves" (périmètres aménagés non compris) s'élève à près de 100 en 1964, puis 300 en 1968; il est proche de 700 en 1972. Compte tenu des départs -peu fréquents-, de 1968 à 1972 les "terres neuves" attirent au total environ 2250 familles, soit plus de 15000 personnes, venues directement du pays Mossi. Les premières s'installent dès 1963-64, mais elles demeurent peu nombreuses pendant quelques années. Les arrivées se multiplient par bonds répétés en 1967, puis 1969-70: le pays Mossi semble céder par étapes successives à l'appel des "terres neuves".

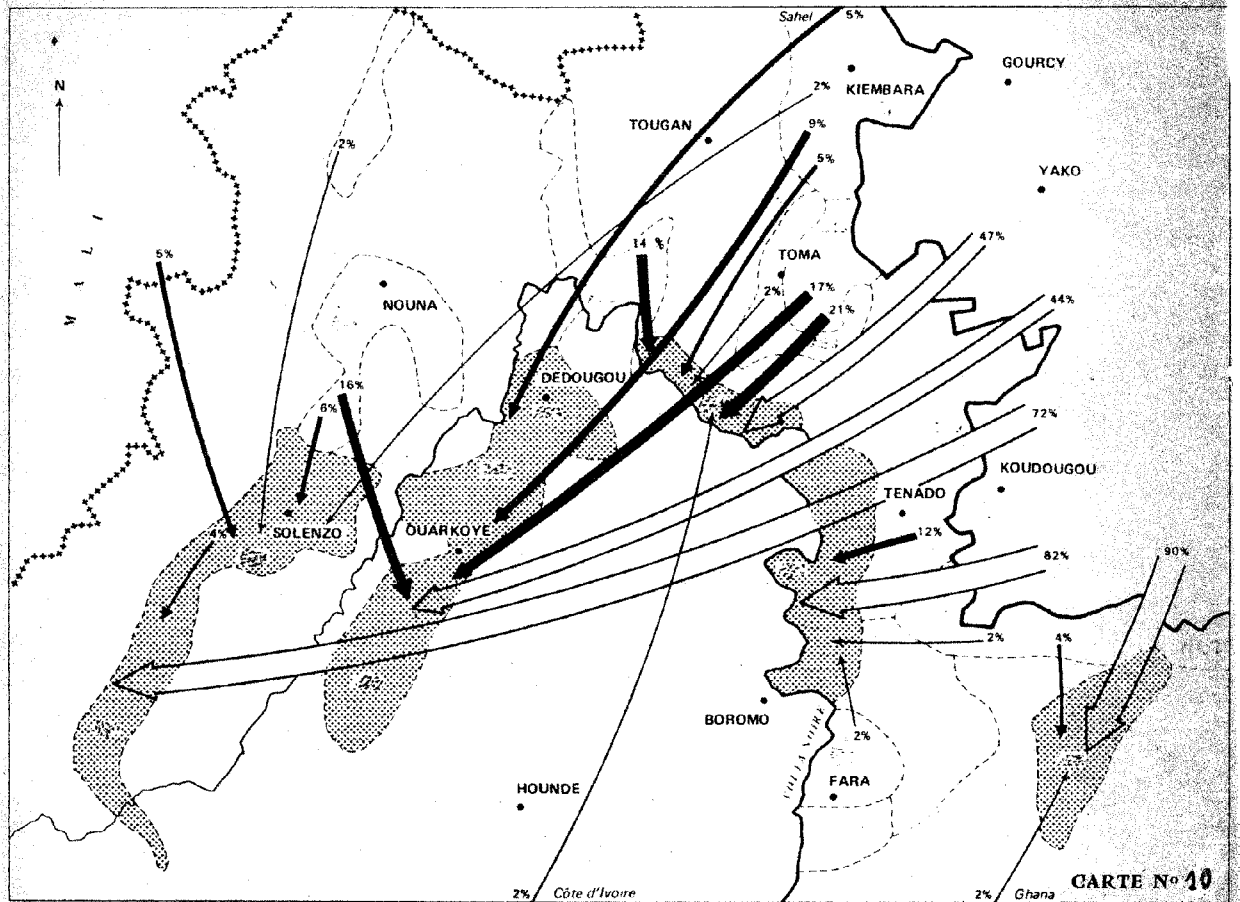
Les dates sont-elles indifférentes ? 1966 est une mauvaise année climatique dans l'Ouest du pays Mossi, le plus concerné par les départs: en 1967, les greniers sont tôt vides. En 1969-70 s'engage une période de plusieurs années pendant laquelle les pluies sont régulièrement déficientes -par leur quantité ou leur répartition- et les récoltes compromises. Simultanément s'achève, sur un échec, l'action lancée dès 1962 dans tout le pays Mossi: fondée sur l'utilisation de la houe tractée, elle devait rendre l'agriculture plus efficace. Cet échec laisse nombre de paysans Mossi désabusés. L'enquête statistique menée à l'intérieur du pays Mossi montre que, en particulier dans la partie occidentale de ce dernier, les mêmes dates correspondent également à des évolutions marquées du volume des flux d'émigration selon leur destination et leur motif. Les déplacements internes et les émigrations hors du pays Mossi augmentent en 1966-68, mais en 1969 les premiers reculent tandis que les secondes bondissent à nouveau, principalement associées à des motivations à caractère agricole. A des déplacements internes au pays Mossi semblent se substituer des mouvements vers les "terres neuves" que viennent d'investir des familles provenant d'anciennes aires-refuges ou de villes.

Favorisés par le nouveau contexte évoqué précédemment, ces mouvements paraissent répondre au jeu d'évènements qui, d'un côté, à l'intérieur du pays Mossi, exacerbent les forces poussant les familles à quitter leur village tandis que, de l'autre, les premières "terres neuves" exercent un puissant appel. Médiatisé par la dynamique socio-familiale qui se noue autour des fondateurs des établissements, cet appel s'adresse principalement à la partie occidentale du pays Mossi. Celle où par ailleurs les contraintes à l'origine des émigrations sont les plus agissantes, en raison en particulier d'une densité élevée de la population (cf. carte N° 1) et d'une ampleur plus grande des migrations vers l'étranger, notamment celles d'hommes mariés (cf. carte N° 5)

Selon la "terre neuve", les migrants ne viennent pas de n'importe quelle partie du pays Mossi. Selon leur région d'origine, ils ne se dirigent pas vers n'importe quelle "terre neuve" (cf. carte N° 10). Les flux sont polarisés à plusieurs niveaux. Les neuf dixièmes des familles parties de 1968 à 1972 sont originaires de la partie du pays Mossi à l'Ouest d'une ligne de Séguenega à Boussé puis Koudougou, et la plupart des autres de ses marges (cf. carte N° 6). Les aires de départ des migrants se scindent en deux pôles majeurs.

Le plus important, par le nombre des flux et son étendue, est situé au Nord-ouest du pays Mossi (cf. tableau N° 17). Dans sa partie centrale, inscrite dans les Subdivisions de Bagaré et Gourcy, l'émigration vers les "terres neuves" est à la fois la plus précoce et la plus intense: son taux annuel est de l'ordre de 2 % de la population de 1968 à 1972. A la

**LES AIRES DE PEUPEMENT MOSSI RURAL ACTUEL**  
**ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES FAMILLES VENUES DEPUIS 1960**



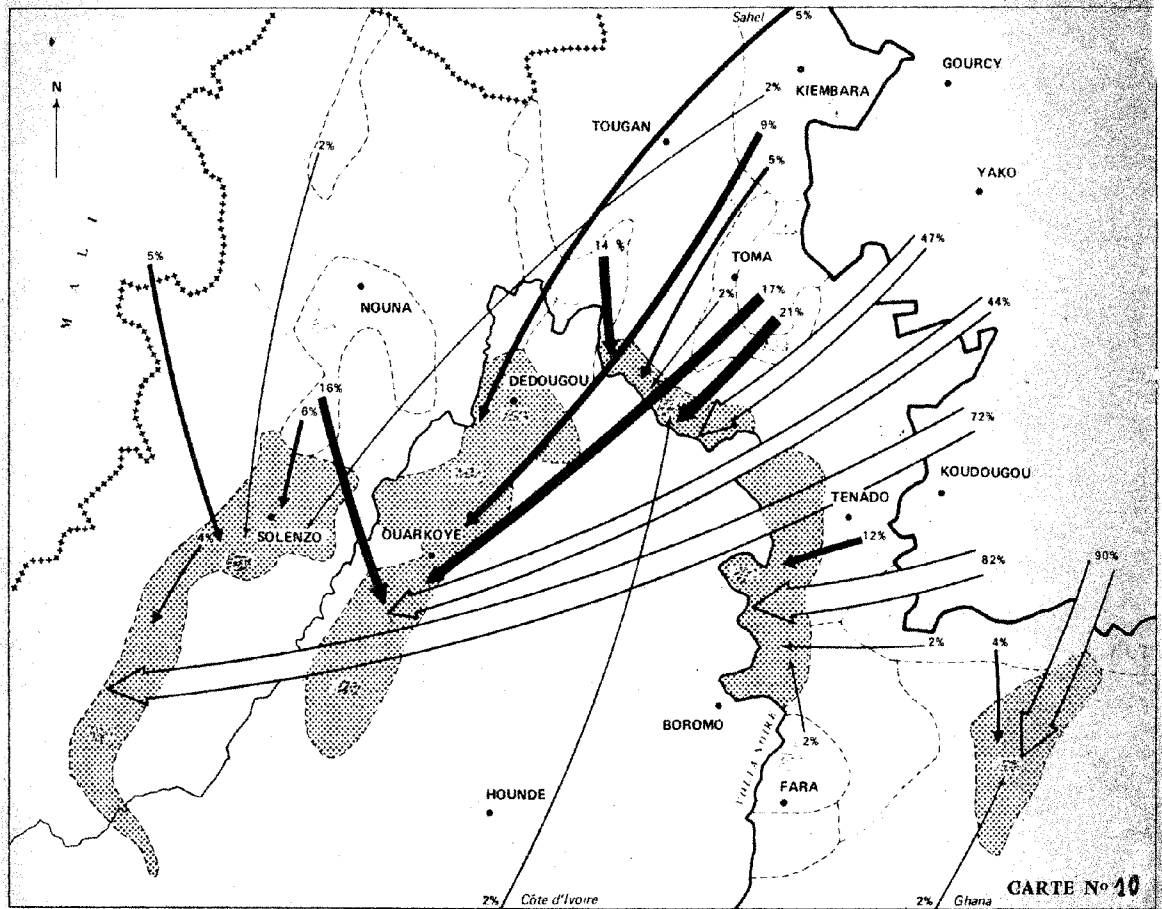
**CARTE N° 10**

- +++++ Frontière
- Rivière
- Limite du Pays Mossi
- - - - Limite d'aires de migration
- Aires de peuplement rural actuel
- Flux provenant du Pays Mossi (en %)
- Flux provenant d'autres aires de migration (en %)  
(seuls ont été représentés les flux supérieurs à 2%)

ECHELLE 1/1750000



**LES AIRES DE PEUPEMENT MOSSI RURAL ACTUEL**  
**ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES FAMILLES VENUES DEPUIS 1960**



**CARTE N° 10**

- Frontière
- Rivière
- Limite du Pays Mossi
- Limite d'aires de migration
- Aires de peuplement rural actuel
- Flux provenant du Pays Mossi (en %)
- Flux provenant d'autres aires de migration (en %)  
(seuls ont été représentés les flux supérieurs à 2%)

ECHELLE 1:1750000  
 0 50 km

périphérie, l'émigration diminue avec la distance: le taux annuel est de l'ordre de 1 % dans la Subdivision de Ouahigouya, de 0,5 % dans celles de Yako, Samba, Seguenega; plus loin, il devient très faible (Arbolé, Titao, Thiou, Koumbri) puis négligeable (partie occidentale du Département Centre-Nord). Au total, près des trois quarts des migrants partis vers des "terres neuves" proviennent de ce pôle -auquel pourrait être rattaché l'ancienne aire-refuge des marges nord-ouest du pays Mossi (où le taux d'émigration est proche de 1 %). Deux axes géographiques privilégiés s'individualisent: les familles venues du Yatenga investissent surtout la "terre neuve" au Sud de Solenso, celles de la région de Yako prédominent sur l'autre rive de la Volta noire et dans les environs de Yé. Ces deux axes se rejoignent au niveau de Bondoukuy: les deux groupes de familles s'installent conjointement dans les

**Tableau N° 17. "Terres neuves". Répartition de l'apport annuel moyen de familles à partir du pays Mossi de 1968 à 1972**

<u>Nord-ouest</u>		<u>Sud-ouest</u>		<u>divers</u>	
<u>lieu d'origine</u>	<u>% familles</u>	<u>lieu d'origine</u>	<u>% familles</u>	<u>lieu d'origine</u>	<u>% familles</u>
<i>Yatenga</i>		<i>C. Koudougou</i>			
C. Gourcy	18,40%	S. Koudougou	3,50%	Kaya Est	3,20%
S. Ouahigouya	12,2	S. Sabou	4,7	divers Mossi	0,7
C. Seguenega	5,8	S. Kindi	2,5		<b>3,90%</b>
autres	5,2	S. Kokologo	1,5		
	<b>41,60%</b>	S. Nanoro	2,1		
<i>Cercle Yako</i>			<b>14,30%</b>		
S. Bagaré	18,4	<i>Autres</i>			
S. Yako	7,6	Centre Mossi	2,5		
S. Samba	2,4	C. Boussé	4,3		
S. Arbolé	1,5		<b>6,90%</b>		
	<b>29,90%</b>				
<i>autres</i>					
Kaya Ouest	3,7				
<b>Ensemble</b>	<b>75,10%</b>		<b>21,10%</b>		<b>3,90%</b>

C : cercle S: subdivision

établissements plus méridionaux.

Plus tardif, le second pôle est plus modeste, mais il se développe rapidement. Il associe également un noyau central (Subdivisions de Kindi, Koudougou, Sabou), nettement moins touché par l'émigration que le précédent (un taux annuel de l'ordre de 0,5 %), et une auréole périphérique (Nanoro, Kokologo) qui déborde sur le Département du Centre (Ziniaré, Tanghin-Dassouri). Les familles issues de ce pôle sont presque seules dans la "terre neuve" qui s'est développée à partir de Tenado vers le Sud, celle de la route Sabou-Léo, et celle située au Nord de Houndé; elles sont prédominantes aussi dans le canton de Karankasso. A nouveau, des flux privilégiés se dessinent: la partie septentrionale du pôle envoie ses émigrants plutôt vers l'Ouest, le long de la Volta noire, la partie méridionale plutôt vers le Sud, en pays Nouna.

Cette polarisation est l'effet d'un aspect fondamental de la dynamique migratoire. Les premiers venus dans un lieu attirent sélectivement vers eux des parents ou alliés. Ils tendent ainsi à partager la même origine au pays Mossi: en général une grappe de villages, parmi lesquels l'un est souvent prédominant, auxquels peuvent s'associer des villages épars, plus ou



moins éloignés, sollicités à travers des relations sociales plus distendues. Le foyer d'origine des familles est souvent plus éclaté dans les communautés musulmanes: leurs chefs peuvent drainer des nouveaux-venus par leur seule réputation religieuse.

Chaque pôle s'est formé initialement selon un processus distinct. Les premières familles installées dans les "terres neuves" du Nord-ouest de la Haute-Volta proviennent d'anciennes aires-refuges, peuplées dans le passé -nous l'avons vu- par des immigrés originaires du Nord-ouest du pays Mossi, de Ouahigouya à Yako, et particulièrement de la région de Gourcy et Bagaré. Aussi ces "terres neuves" accueillent en premier lieu des familles venues de ce pôle ancien de l'émigration, qu'elles raniment. Elles attirent ensuite vers elles des familles originaires de lieux plus éloignés, sous l'effet d'un relais des relations socio-familiales entre les cohortes successives de migrants. Le front de l'émigration progresse peu à peu de toutes parts vers l'intérieur du pays Mossi, gagnant des régions peu impliquées dans les mouvements anciens vers les aires-refuges. Après avoir peuplé jadis l'aire-refuge toute proche au Sud, le Sud-ouest du pays Mossi fournit ses premiers flots de migrants à la "terre neuve" de la route Sabou-Léo. Mais les autres "terres neuves" vers lesquelles se dirigent les familles venues de cette même région se sont développées autour ou sous l'influence de villes ou gares proches. Le pôle de l'émigration s'inscrit à l'origine dans la région comprise entre Kindi, Koudougou et Poa, particulièrement concernée par les mouvements vers les villes et gares (cf. tableau N° 14). Par la suite, comme le précédent, ce pôle du Sud-ouest du pays Mossi s'étend progressivement en direction du Nord et de l'Est; les lieux d'origine des migrants qui rejoignent des communautés musulmanes sont souvent les plus éloignés.

Que les pôles de l'émigration se localisent à l'Ouest du pays Mossi renvoie donc au fait que, à travers la dynamique socio-familiale mise en jeu, l'appel des "terres neuves" s'exerce avant tout dans cette région. L'analyse consacrée par J.Y MARCHAL (1975) à la géographie des aires d'émigration montre que cette dernière est sans doute aussi particulièrement réceptive à cet appel. Les forces qui poussent les familles à partir y sont plus actives. Divers facteurs, notamment un peuplement dense et des sols fréquemment ingrats, contribuent à rendre la situation agricole très précaire: en 1971, le déficit vivrier est plus accentué qu'ailleurs, ce que confirme l'extrême faiblesse des revenus issus de la vente de produits agricoles. Par ailleurs non sans liens avec cette situation, à la fois comme agent et effet, les migrations de travail -nous l'avons vu- sont spécialement amples. Dans les villages de l'Ouest du pays Mossi souvent plus de la moitié des hommes de 15 à 39 ans, c'est à dire les producteurs les plus efficaces, séjournent à l'étranger. De même, les hommes mariés sont plus nombreux à partir, et ils le font plus fréquemment accompagnés de leur famille, demeurant absents pendant plusieurs années. Le mariage tend à ne plus être un obstacle à un séjour prolongé à l'étranger. Ce nouveau comportement migratoire retient l'attention. Il est sans doute un élément essentiel d'un contexte social devenu plus tolérant à l'égard des installations durables de chefs de famille dans des "terres neuves". Pour ces derniers, partir n'entraîne pas une déchirure avec le groupe familial.

### **Une émigration sélective**

Les migrants venus directement du pays Mossi de 1968 à 1972 ont 41 ans en moyenne; un tiers d'entre eux ont moins de 35 ans, un cinquième plus de 50 ans. Ceux qui partent sont majoritairement des jeunes adultes. Près des deux tiers sont déjà responsables d'une exploitation agricole dans leur village d'origine. L'âge moyen de ces derniers au pays Mossi étant de l'ordre de 50 ans, il apparaît que les "terres neuves" attirent davantage de jeunes chefs d'exploitation. Parmi les émigrants de moins de 35 ans, près de trois sur cinq sont

aides-familiaux et travaillent dans l'exploitation de leur père ou frère aîné: la "terre neuve" leur permet d'accéder à l'autonomie économique. Les acteurs privilégiés des migrations vers les "terres neuves" sont donc des aides-familiaux mariés -parmi les plus jeunes, et de jeunes chefs d'exploitation; mais les hommes plus âgés sont notablement représentés. Les migrants sont à la tête de familles relativement petites: 7 à 8 personnes; elles sont 10 à 11 dans les familles de l'Ouest-Mossi et du Yatenga, d'où la plupart proviennent. Les migrants qui rejoignent des communautés musulmanes ne se singularisent pas

L'âge moyen et le statut socio-économique au départ, l'étendue des familles se modifient quelque peu selon l'origine au pays Mossi. La part des jeunes individus est la plus élevée à la fois sur les marges et au coeur des pôles de l'émigration. A mesure que celle-ci se développe, elle tend à pénétrer davantage dans les groupes d'âges les plus élevés, avant de se répandre de façon privilégiée parmi les jeunes adultes dans les régions les plus touchées. Les migrants venus du Yatenga (Ouahigouya, Seguenega) sont plus souvent chefs d'exploitation lorsqu'ils sont jeunes (les deux tiers à moins de 35 ans); leurs familles sont un peu plus étendues.

Les différences deviennent considérables entre les migrants selon qu'ils viennent du pays Mossi ou d'anciennes aires d'implantation. Les seconds, nous l'avons vu, sont nettement plus âgés (de 5 à 6 ans en moyenne), et ils dirigent de plus grandes familles (deux personnes supplémentaires). Les trois quarts sont chefs d'une exploitation au moment de leur départ; identique au-delà de 35 ans, la part des aides-familiaux est moins grande en deçà. Nous l'avons déjà souligné: ces migrants sont de façon privilégiée les cadres sociaux des groupements fondés dans les "terres neuves". On relève toutefois que de telles différences ne s'observent pas parmi les migrants qui rejoignent des communautés musulmanes: ce courant migratoire apparaît plus homogène.

### **A la recherche d'un nouveau "chez-soi"**

Pour justifier leur départ, un peu moins de la moitié des individus venus directement du pays Mossi mettent en cause l'aptitude de leur village à satisfaire leurs besoins vivriers. Cette proportion varie peu selon la "terre neuve", c'est à dire aussi selon le pôle de l'émigration au pays Mossi. Quatre thèmes complémentaires reviennent régulièrement dans les témoignages: la récolte de mil est trop souvent insuffisante, les terres sont appauvries (elles sont dites "usées", "vieilles") et elles exigent plus d'effort, la force de travail familiale est limitée (en raison de l'âge de l'exploitant, de l'étendue de sa famille et du grand nombre d'enfants, de l'absence des fils émigrés en Côte d'Ivoire).

Deux catégories d'hommes semblent particulièrement affectées. D'une part, ceux qui n'appartiennent pas au groupe "fondateur" du village, ne disposent pas de terres familiales et doivent emprunter les terrains qu'ils cultivent. D'autre part, les cadets de lignage contraints de se contenter des terres les plus ingrates ou épuisées et qui ont de la peine à obtenir des parcelles suffisamment étendues. De leur côté, les aides-familiaux incriminent rarement leur état de dépendance ou des obstacles rencontrés pour accéder à l'autonomie économique. Mais ils mettent en cause les difficultés auxquelles ils se heurtent pour créer une exploitation suffisamment productive.

Les divers thèmes évoqués s'entrecroisent et ils renvoient à une même situation: le pays Mossi est trop vieux, la terre y est devenue pauvre, et il est difficile d'obtenir des récoltes satisfaisantes. Médiatisée par le statut social ou familial, la pénurie de terres suffisamment généreuses frappe de plein fouet les jeunes hommes venant d'accéder à l'autonomie économique, ou souhaitant y accéder. Les migrants contestent avant tout le pays Mossi tel

qu'il est devenu, l'insuffisance des terrains de culture et la faible productivité du sol. Mais la société Mossi est elle aussi impliquée à travers l'accès inégal aux terres.

Un deuxième contingent de migrants (le tiers) invoque, en parts égales, soit des problèmes matrimoniaux (le plus souvent le migrant est parti après avoir "enlevé" une épouse), soit des difficultés sociales (malveillance des voisins) ou à caractère socio-religieux (courroux des génies du lieu). Ces motifs de départ sont proposés de façon sélective selon l'âge des migrants: aux plus âgés les inquiétudes socio-religieuses, aux plus jeunes les difficultés matrimoniales (1/5 des migrants de moins de 40 ans) et les incidents familiaux. Les migrations vers les "terres neuves" prennent ainsi appui pour une part sur des motifs de départ "empruntés" aux mouvements actuels vers les anciennes aires-refuges dont ils sont caractéristiques: ceci confirme le détournement de flux que fait apparaître l'analyse des flux migratoires. Les difficultés matrimoniales sont par ailleurs impliquées dans une partie au moins des émigrations familiales vers l'étranger: les "terres neuves" sont-elles une nouvelle alternative offerte aux individus concernés ?

Une petite minorité des migrants, parmi les plus jeunes, se réfèrent à des motivations économiques: ils veulent "améliorer" leur commerce, se procurer plus d'argent. La plupart d'entre eux se fixent dans des "terres neuves" proches d'une ville ou d'une gare. On relève que le même motif de départ est évoqué par une fraction importante des migrants qui, partis récemment du pays Mossi (après 1960) ont effectué au moins une étape migratoire dans une ville ou une gare voltaïque avant de se fixer dans une "terre neuve". Le témoignage des migrants souligne ainsi la proximité, déjà relevée précédemment, entre les migrations urbaines et les mouvements vers les "terres neuves" péri-urbaines.

Un dernier groupe de migrants, assez nombreux (15 %), déclarent être partis simplement pour rejoindre un autre émigré (parfois à son appel), généralement un parent proche. Difficile à interpréter, cette réponse tend à illustrer la mise en oeuvre d'un processus d'auto-développement des migrations. Il apparaît particulièrement actif dans les communautés musulmanes. Près des deux cinquièmes des migrants qui s'agrègent à de telles communautés sont partis attirés par la réputation d'un marabout, d'un maître d'école coranique, ou par la présence d'un parent. Moins souvent citées que par les autres migrants, les préoccupations agricoles demeurent toutefois très agissantes: s'insérer dans une communauté musulmane est une autre façon d'affronter la "terre neuve". Par contre, les difficultés matrimoniales sont absentes: la ferveur religieuse est-elle incompatible avec l'enlèvement d'une épouse, elle aussi musulmane ?

Pour justifier leur départ vers une "terre neuve", les migrants venus d'aires d'implantation ancienne incriminent presque aussi souvent que ceux venus du pays Mossi les conditions de la vie agricole. Mais ils le font différemment. L'insuffisance de mil est peu agissante. Par contre, une fois sur deux, les migrants se réfèrent à une pénurie de terres qui revêt deux formes, parfois associées: les Mossi sont devenus trop nombreux au regard des terres disponibles ou accessibles; la collectivité-hôte refuse d'attribuer de nouvelles parcelles. Par ailleurs, une fois sur trois ils mettent en cause la faible aptitude agricole naturelle des terres qui leur sont confiées (elles sont trop caillouteuses, ou trop argileuses, ou trop souvent inondées,...) mais non leur usure. En somme, les émigrants contestent leur dépendance foncière à l'égard de la population qui les accueille, le contrôle maintenu par celle-ci sur l'utilisation de son espace agricole. Une dépendance partagée de façon égale par tous, d'où peut-être, parmi les migrants, la part plus importante des hommes âgés: l'émigration est moins sélective selon l'âge.

Les conditions de la vie sociale ou familiale sont peu souvent citées par les migrants (15 % d'entre eux): les anciennes aires d'implantation assurent-elles mieux que le pays Mossi

le bien-être des individus ? L'enlèvement d'une épouse notamment y est-il moins fréquent, ou mieux toléré ?

Les témoignages proposés par les migrants pour expliquer le choix du site de leur installation sont semblables quelle que soit la "terre neuve", qu'ils viennent ou non directement du pays Mossi, Est-ce l'indice qu'ils y investissent les mêmes projets ? Dans la moitié des cas, le lieu est choisi parce qu'il paraît propice à la production agricole. L'étendue des terres disponibles est la plus appréciée. Leur qualité par contre est peu souvent mentionnée, si ce n'est par le biais de la végétation: une vaste "forêt" est toujours perçue comme un facteur favorable. Les perspectives agricoles sont fréquemment associées à la présence, évoquée à un second rang, d'un migrant que l'on a rejoint. Cette présence est citée au premier rang par près de deux migrants sur cinq, à son tour souvent associée à l'aptitude agricole du lieu. Ces deux groupes de motifs ne peuvent guère être séparés. Ils sont deux facettes d'un même projet que dessine une expression utilisée par certains migrants: ils sont partis à la recherche d'un *yir-pallé*, d'un nouveau chez-soi. Le migrant n'est pas seulement un exploitant agricole en quête d'un lieu propice à son activité. Ce lieu n'est pas dissocié des hommes qui l'occupent.

De quel chez-soi s'agit-il ? Les opinions livrées par les migrants sur un éventuel retour au pays Mossi éclairent ce qu'ils attendent de leur nouveau lieu d'installation. Seule une petite fraction des migrants partis récemment du pays Mossi affirment que leur départ est définitif. Ils estiment que leurs nouvelles conditions de vie agricole ou sociale leur conviennent, ou bien ils sont très découragés par les perspectives agricoles offertes par le pays Mossi. Certains migrants hésitent. Les plus nombreux (les trois quarts) considèrent qu'ils retourneront tôt ou tard dans leur village d'origine. Les trois cinquièmes d'entre eux invoquent les liens indissolubles qui les attachent à leur village ou à leur lignage, l'un et l'autre souvent associés dans une même expression, le *ba-yiri*, à la fois l'enclos familial, la résidence des membres du lignage, le lieu où sont enterrés les ancêtres. La plupart des autres estiment, en fait, qu'ils ne sont pas socialement partis, et que si leur émigration peut être durable, elle ne saurait être définitive. Nous verrons toutefois que les intentions des immigrants varient sensiblement selon la « terre neuve » et les conditions, en particulier sociales, de leur installation.

## DANS LA "TERRE NEUVE"

### PROCESSUS ET COMPORTEMENTS

La nature du nouveau chez-soi recherché est au coeur, à la fois agent et effet, des processus qui conditionnent la projection géographique et sociale des immigrants dans les "terres neuves" et animent l'extension de celles-ci. De l'ensemble des "terres neuves" ce qui retient d'abord l'attention est leur site géographique. La plupart s'étirent le long des terres inoccupées riveraines de la Volta noire (et de ses principaux affluents) ou s'adosent à des forêts classées taillées dans celles-ci. (cf. carte N° 9). Toutefois quelques unes se distinguent: le long de la route Sabou-Léo et dans le canton de Karankasso, elles se développent à l'écart de toute rivière, mais dans des aires très peu peuplées. Point commun à toutes les "terres neuves": les migrants se portent à la rencontre de vastes brousses. Facteur majeur de l'appel exercé auprès de la population Mossi, cet atout n'en est cependant pas le seul.

Cette rencontre répond autant au souhait du migrant -libérer son exploitation agricole des contraintes géographiques- qu'à une exigence propre au phénomène migratoire : les groupements d'immigrés ne se développent qu'au prix d'une certaine autonomie dans l'utilisation de l'espace, à la fois condition et moyen de leur épanouissement. Les populations d'accueil présentent des caractères qui les rendent plus ou moins aptes à concéder cette autonomie. Mais, de façon générale, celle-ci n'est obtenue qu'en deçà d'un certain seuil de densité du peuplement local toujours peu élevé.

#### **A LA RENCONTRE DE VASTES BROUSSES**

Les "terres neuves" se dessinent toutes dans des régions de l'Ouest et du Sud de la Haute-Volta qui, en raison de leurs traits naturels ou de facteurs historiques, se sont montrées dans le passé peu propices à la présence de l'homme, et parfois -près des rivières- franchement hostiles.

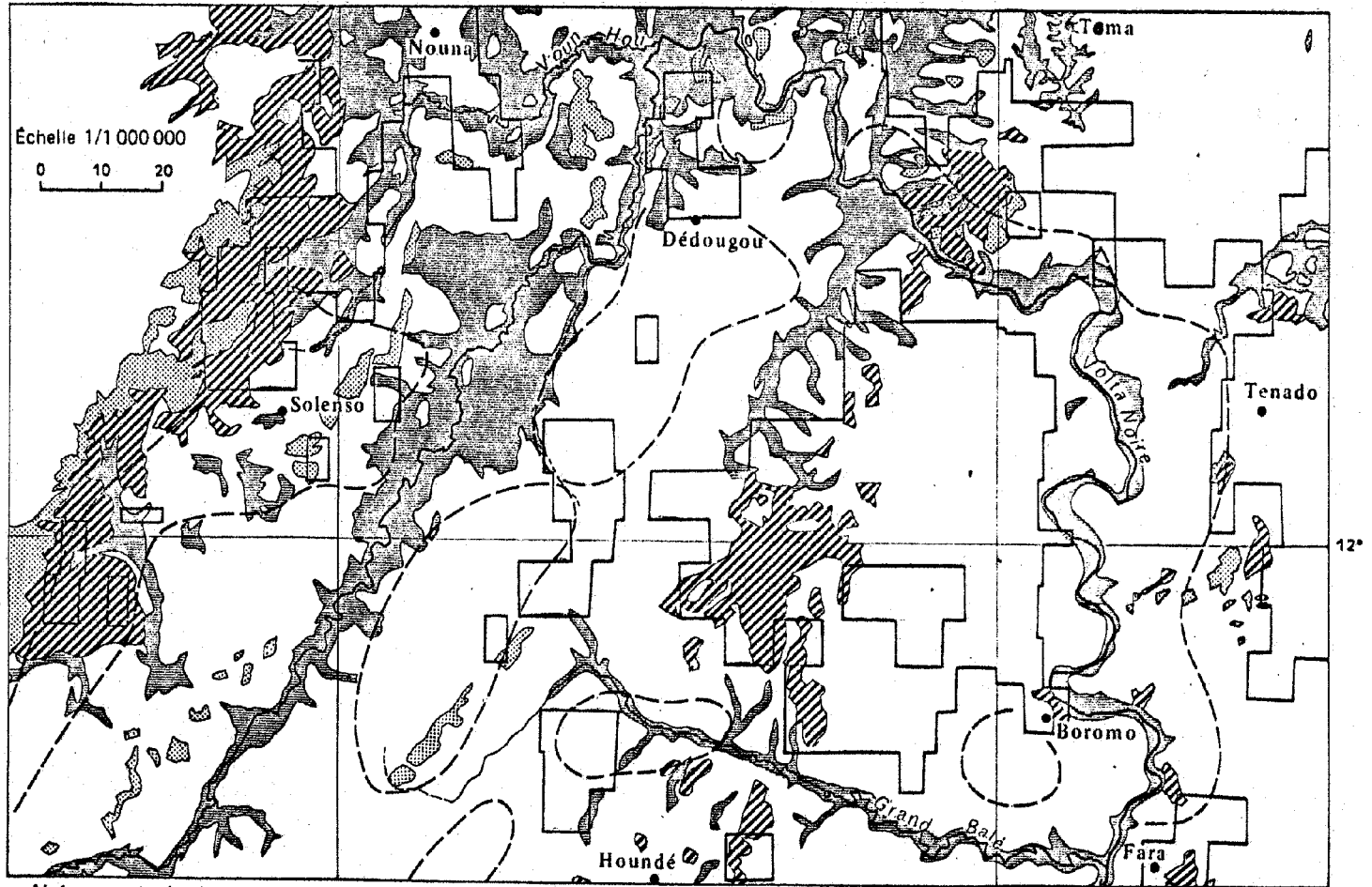
#### **Le poids du passé**

Pour rendre compte de la faiblesse du peuplement autochtone dans les régions investies par les immigrants, on ne peut à l'évidence, sauf situations locales, se référer à des facteurs écologiques. Avec 800 à 1000 mm de pluies annuelles, le climat est ni plus ni moins contraignant que dans des régions voisines, pourtant mieux peuplées. Il ouvre la gamme des possibilités agricoles propres à la zone soudanienne. De même, souvent associées à des phénomènes de cuirassement ou au démantèlement des niveaux cuirassés, les terres à vocation agricole plus ou moins médiocre sont largement répandues (cf. carte N° 11) (1) de part et d'autre des branches montante et descendante de la vallée de la Volta noire (et ses principaux affluents). Plus ou moins épais, parfois squelettiques, toujours gravillonnaires, les sols se développent sur les matériaux (d'apport ou d'érosion) qui recouvrent les cuirasses ou sur ceux, plus ou moins indurés, que celles-ci surmontaient

*1) Cette carte présente les situations extrêmes: valeur agricole des sols très faible ou, au contraire, moyenne à élevée -avec toutefois, à proximité des rivières, une mauvaise aptitude culturale au regard des techniques agricoles traditionnelles. Elle illustre la grande étendue des sols "intermédiaires", plus ou moins médiocres, et la localisation exclusive des "terres neuves" (sauf au Sud de Solenso) sur ces sols.*

Carte N° 11.

### LA BOUCLE DE LA VOLTA NOIRE " TERRES NEUVES " ET VALEUR AGRICOLE DU SOL



**Valeur agricole du sol (1)**

- Très faible
- Moyenne à élevée
- Idem, avec mauvaise aptitude culturale
- Autre

**Occupation du sol (2)**

- taux supérieur à 6%
- Principales «Terres Neuves»

1) Établi d'après : «Étude pédologique de la Haute-Volta»,  
Rég. de Haute Volta, ORSTOM 1968-69.  
2) Établi d'après : «L'occupation du sol en Haute-Volta»,  
par G. Rémy, ORSTOM - 1967.

avant d'être démantelées par l'érosion. Ils se prêtent à une agriculture médiocre lorsqu'ils sont suffisamment épais. Mais de tels sols caractérisent bien d'autres régions voltaïques -de la même zone climatique- où des agriculteurs parfois nombreux s'en sont accommodés.

Grâce au système alluvial de la Volta noire et de ses affluents majeurs, à l'alignement de chaînons birrimiens (sols à mull au pied des collines) et, vers l'Ouest, aux zones sédimentaires gréseuses (sols rouges au pied des plateaux), les terres généreuses sont bien représentées. Mais, dans le premier cas, elles sont souvent difficiles à exploiter : les villageois s'en écartent. Dans les deux autres, elles font vivre des populations parfois relativement denses -ainsi de Nouna à Solenso, autour de Safané. Mais d'autres sont délaissées -au Sud de Solenso, dans les environs de Yé : le facteur pédologique ne peut expliquer la rareté des hommes.

Un facteur culturel pourrait être impliqué à un premier rang, à travers le mode d'organisation socio-politique des populations locales, et leur aptitude à répondre aux événements historiques à la fin de la période pré-coloniale. Communautés villageoises de l'Ouest (Bobo, Bwa, Samo) et collectivités lignagères du Sud du pays (Nouna) se particularisent en effet par l'absence d'un pouvoir organisé au-delà du niveau du village pour les premières, du groupe lignager pour les secondes. A propos des Bwa, J.CAPRON (1) relève "la vocation de tout établissement humain à s'ériger et à se comporter en village indépendant". Au mieux observe-t-on des alliances inter-villageoises, généralement à but défensif, et parfois -ainsi chez les Nouna- une unité politique plus ou moins cohérente élargie à plusieurs villages. Cet émiettement politique a son envers: une faible capacité à s'organiser, se rassembler, pour résister aux agressions extérieures. Or, pendant toute la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, et parfois dès avant, toute cette partie du territoire voltaïque s'est trouvée prise dans les mailles d'un réseau d'objectifs politiques, commerciaux, religieux poursuivis par des groupes voisins mieux organisés, plus puissants: "la violence et le désordre se sont installés" note J. CAPRON. "L'insécurité ne fait que croître": toute la région "est parcourue sans cesse par des bandes armées venues de tous les horizons ethniques". Bambara, Peuls d'origines diverses (Dokuy, Barani), Dyoula, Marka se succèdent parfois dans les mêmes lieux de part et d'autre de la Volta noire (branche montante). Les Marka de la région de Safané, organisés en grosses communautés soudées par l'islam, se sont montrés dangereux pour les populations voisines. Les *nakomsé* sont de redoutables voisins pour toutes les populations proches du pays Mossi. Les Djermas et leurs compagnons sillonnent et ravagent le pays Nouna pendant plus de deux décennies.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le Sud et de l'Ouest du pays sont plus ou moins dévastés. Toutes les populations subissent ensuite le choc colonial, et ses propres violences -dont la répression de l'insurrection des populations Bwa en 1916. Peut-on considérer que certaines au moins ne sont pas encore sorties de la situation de crise dans laquelle elles ont été plongées à l'époque ?

Seules des investigations spécifiques permettraient toutefois d'éclairer les fondements, sans doute divers selon les régions, de la faiblesse du peuplement dans tout le Sud et une partie de l'Ouest du pays. S'agissant des zones riveraines de la Volta noire et de ses principaux affluents, quelques jalons complémentaires peuvent être posés.

### **La vallée inhospitalière**

Ces zones ont été exposées à l'insécurité de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Mais les dommages démographiques semblent avoir été particulièrement accentués et, soit ils ont

1) "Communautés villageoises Bwa", Institut d'Ethnologie, Musée de l'Homme, 1973

fait disparaître tout peuplement, soit ils ont engagé un processus de dépeuplement. Une hypothèse est que les populations riveraines étaient déjà moins nombreuses, plus éparées, et un recul accentué du peuplement a suscité un déséquilibre dans leurs relations avec l'environnement écologique : il a parachevé l'oeuvre du passé.

Pédologues et agronomes en conviennent: de part et d'autre du lit de la Volta noire et de ses principaux affluents, les sols sont relativement fertiles. D'origine alluviale au centre de la plaine d'inondation ou colluvio-alluviale sur ses franges, ils présentent des propriétés chimiques bonnes ou satisfaisantes, et ils peuvent offrir de hauts rendements. Mais ils sont souvent mal drainés, en partie inondés en hivernage ; leur structure est massive, leur cohésion forte; ils sont parfois à tendance verticale (branche montante de la Volta noire). Les propriétés physiques de ces sols argileux les rendent difficiles à travailler, et leur bilan hydrique est souvent déséquilibré (excès d'eau en hivernage, dessèchement rapide). Ce sont de lourds facteurs limitants compte tenu des techniques culturales traditionnelles. Ils sont délaissés par les agriculteurs: leurs champs se tiennent en retrait, enserrant un couloir de terres inoccupées.

Le long de la branche descendante de la Volta noire, à l'aval de la boucle de la rivière, ces sols sont relativement peu étendus ; ils remontent toutefois dans la vallée du Karouko. Sur leurs marges, leur fertilité est plus moyenne, mais leurs caractéristiques sont moins défavorables : ils étaient jadis exploités. A la fin du 19<sup>e</sup> siècle déjà, les hommes étaient très peu nombreux: les raids des Marka à l'Ouest, les incursions des *nakomsé* à l'Est ont joué un rôle. Depuis, la maladie (trypanosomiase surtout) a chassé les derniers occupants. Au niveau de Yé, elle a creusé un sillon inhabité dans l'aire de peuplement Marka.

Sur la branche montante de la Volta noire, la plaine alluviale est très étendue au niveau de la boucle de la rivière et à l'amont de Dédougou ; elle s'insinue le long de ses principaux affluents (Voun-Hou, Baré). La fertilité des sols est souvent remarquable, mais elle ne peut guère être mise à profit par les populations riveraines : celles-ci ne disposent pas des techniques et outils appropriés pour pallier leur excessive hydromorphie et leur compacité. Dépression humaine « naturelle » et aussi voie de passage privilégiée et carrefour d'incursions venues de toutes parts, la vallée de la Volta noire a été particulièrement affectée par l'insécurité de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Dans les deux cas, la conjonction de sols peu attractifs au regard de l'agriculture traditionnelle et de la convoitise des groupes voisins ont, dès la période pré-coloniale, engagé les populations riveraines dans une situation de sous-peuplement, aggravée par la suite par les contraintes imposées par le colonisateur.

L'insalubrité était-elle déjà impliquée à l'époque, ou l'est-elle devenue à l'aube de la période coloniale ? Elle prend vraisemblablement une grande place parmi les facteurs contemporains du dépeuplement. Dans le fond des vallées en effet, d'une part les rivières sont permanentes (à l'aval seulement pour les affluents de la Volta noire), d'autre part une végétation forestière se développe sur les terres inoccupées, forêts-galeries touffues et, à l'écart, forêts claires sèches. Or, parmi les maladies les plus redoutables des zones soudaniennes figurent l'onchocercose et la trypanosomiase. Celles-ci sont transmises à l'homme par des insectes vecteurs, respectivement la simulie et la glossine. Pour se multiplier, l'une et l'autre ont besoin d'eau: le courant de la rivière pour la première, les sols humides des berges pour la seconde. Elles recherchent aussi un couvert forestier pour s'abriter ou se déplacer. Délaissés par l'homme, les abords des rivières sont de hauts lieux de la transmission des deux maladies. Les villages les plus proches sont naturellement les



plus exposés. Une séquence épidémique particulièrement sévère peut les mener à l'abandon. Mais les risques se trouvent reportés sur les villages situés en arrière. La simulie est en effet capable de se déplacer loin de ses gîtes. Au moins en hivernage, la glossine sait trouver des habitats propices à distance des rivières. Les terres abandonnées peuvent ainsi s'étendre progressivement jusqu'à ce qu'un équilibre s'établisse entre l'effectif des hommes et la densité vectorielle, et que la transmission s'atténue sensiblement.

Cependant, dans l'Ouest de la Haute-Volta, l'onchocercose ne semble pas avoir sévi récemment avec intensité, sauf dans de petits foyers localisés; les simulies sont absentes de certaines vallées désertes (Grand Balé). Par contre, au moins depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la glossine est un hôte familier de la vallée de la Volta noire et de ses principaux affluents. La trypanosomiase est présente, très meurtrière, vers les années 1900-05. Chargé à l'époque de dresser un tableau de la situation trypanique, P. GOUZIEN (1) relève que, sur toute la rive droite de la branche descendante de la Volta noire, les villages riverains sont particulièrement maltraités: "on ne trouve aucun village sur les rives mêmes de la Volta ... de gros villages n'apparaissent qu'à 5-6 km du fleuve ... les indigènes fuient la Volta". Les zones proches de la rivière au nord de Dédougou sont également touchées. Sur l'autre rive de la Volta tout aussi déserte, selon P. GOUZIEN la trypanosomiase ne sévissait plus depuis 1890 environ. Les observations faites par L. LAPEYSSONNIE (2) une quarantaine d'années plus tard témoignent qu'elle s'est ensuite réveillée: dans les "cantons maudits" de Dydir à Tenado et au-delà, "villages aux cases écroulées se confondant bientôt avec la glaise dont elles sont nées, marchés abandonnés que la brousse dévore à nouveau, sentiers déserts sur lesquels la broussaille reprend ses droits" sont autant de "symptômes" de la maladie. On ne peut en douter: la trypanosomiase est impliquée dans un mouvement contemporain d'abandon des terres riveraines de la Volta noire.

Or ce mouvement devient lui-même un facteur aggravant d'une situation néfaste au peuplement qui met en jeu la faune. Celle-ci est naturellement abondante, surtout en saison sèche, aux abords immédiats des rivières où elle trouve à la fois de l'eau et des espaces inhabités. Elle prend place parmi les difficultés de vivre que connaissent les villages riverains. Lions, éléphants, singes, antilopes diverses dévastent les champs; les premiers déciment le bétail et parfois s'attaquent à l'homme. Réservoirs du virus amaril, les singes fixent épisodiquement des foyers naturels de la fièvre jaune. Or, à mesure que le couloir de terres inoccupées s'élargit de part et d'autre des rivières, cette faune se multiplie, ampute les récoltes, rend la vie plus incertaine. Les populations elles-mêmes, les administrateurs, des observateurs divers témoignent que la faune est abondante dans les vallées jusqu'à une date récente. Lors d'un séjour en 1942-45 dans le village de Tiogo (près de Tenado) situé face à la Volta noire, L. LAPEYSSONNIE note que les lions "étaient devenus si nombreux et si hardis qu'ils constituaient l'accompagnement sonore et constant de toutes mes nuits". La faune est de plus en plus agissante parmi les facteurs qui conduisent les villages riverains à l'abandon.

Contexte pédologique propre aux plaines alluviales, insalubrité liée à l'eau et à la présence de forêts, faune omniprésente, constituent ainsi un faisceau de facteurs écologiques qui se relaient, s'enchaînent et, additionnant leurs effets, détériorent considérablement les conditions de la vie dans les zones proches des rivières.

Une telle situation suscite en retour une interrogation: quel sera le jeu de ces facteurs sur les immigrés qui se déversent dans les vallées et se substituent aux populations

1) "La maladie du sommeil dans le Haut Sénégal et Niger", *Ann. d'Hygiène et de Médecine coloniales*, 1908, vol. 11

2) "Toubib des Tropiques", Ed.R.Laffont, Paris, 1982

autochtones disparues ou repliées ? La grande faune a beaucoup souffert des mesures prises dans les années 1950 pour en limiter les effectifs, et de la diffusion des armes à feu. Sauf exceptions localisées, elle cesse d'être redoutable. Si la lutte contre les simulies menée actuellement par l'OMS est efficace, l'onchocercose ne devrait plus à terme être un problème de santé publique dans les vallées. L'avenir de la trypanosomiase est plus incertain. En défrichant les forêts riveraines, les immigrants détruisent les indispensables abris des glossines, et réduisent leur aire de dispersion. Cependant celles-ci se concentrent dans les biotopes qui leur sont les plus propices, les abords immédiats des rivières et les plaines alluviales boisées. Seule une mise en valeur des terres pourrait les refouler de ces lieux: les immigrants n'ont pas les moyens techniques nécessaires. Aussi, tout apport de l'agent pathogène par un individu infecté ailleurs peut-il rétablir la chaîne de transmission de la maladie.

### **Des terres convenables dont l'usage n'est pas disputé**

Demeurant à l'écart des plaines alluviales -sauf ici ou là (bourrelets de berges, buttes exondées)- et plus généralement des aires de sols hydromorphes, que les migrants ne savent exploiter, les principales « terres neuves » se sont développées dans des zones où la faiblesse du peuplement local ouvre l'accès à des sols suffisamment convenables, à la fois par leur valeur agricole et leur aptitude à être exploités avec les outils et selon les techniques traditionnels. Elles ne peuvent s'étendre sur les sols les plus généreux, où s'accumulent les populations locales, et elles évitent les aires de sols excessivement ingrats.

Sur la rive gauche de la branche descendante de la Volta noire, les migrants se concentrent par ilots, recherchant de façon privilégiée les taches de sols plus propices à leur activité agricole : au pied de quelques collines birrimiennes (au Nord de Fara, au Sud de Toma), sur un vaste glacis d'épandage colluvio-alluvial formé dans la zone de confluence avec la Volta noire de plusieurs de ses affluents (à l'Ouest de Tenado), sur les marges de la plaine de la Volta noire (au niveau de Yé). Ils ne s'aventurent guère sur l'autre rive (sauf autour de Boromo) dans l'aire d'influence politique et culturelle des Markas (et Nounoumas).

Sur la rive gauche de la branche montante de la Volta noire, mettant à profit la médiocrité du peuplement local, une importante « terre neuve » s'est développée au Sud de Solenso, sur des glacis d'épandage portant des sols ferrugineux, sablo-argileux, plus profonds mais moins bien drainés près des thalwegs : ils conviennent à l'agriculture traditionnelle. En direction du Sud, ils sont associés à des sols hydromorphes dans les dépressions et fonds de vallée, dont la vocation est essentiellement rizicole. La « terre neuve » s'étend par ailleurs en partie sur l'aire des sols rouges du pied des plateaux gréseux.

Sur l'autre rive, la plaine de la Volta noire est dominée par une langue très allongée de plateaux cuirassés, morcelés par le réseau hydrographique, de très faible intérêt agricole. Vers l'Est, ils surmontent des glacis recouverts de sols ferrugineux qui conviennent à l'agriculture traditionnelle ; ils sont toutefois à tendance hydromorphe dans les parties basses du relief. En direction du Sud, ils sont associés sur la partie supérieure des pentes à des sols ferralitiques, relativement peu fertiles mais faciles à travailler. Toute cette zone est jalonnée d'un semis de noyaux de peuplement autochtone, de Dédougou à Bondoukuy. Elle a attiré plusieurs milliers de migrants qui ont progressé rapidement vers le Sud, sautant d'un noyau à l'autre. Dès qu'ils deviennent nombreux, les migrants tendent à exploiter les terres au-delà des plateaux cuirassés, près de la Volta noire ; l'accès à ces terres, largement

inoccupées, ne leur est guère contesté. A cette zone fait suite vers l'Est, en direction des collines birrimiennes, une bande de terres caractérisées par l'extension des sols gravillonnaires. Leur intérêt agricole est très limité, sauf aux abords des bas-fonds; le peuplement local est faible. Deux petites « terres neuves » se sont constituées au Sud, entre Bagassi et Bereba, et au Sud-ouest de Bereba; une autre s'esquisse au Sud-est de Dédougou.

Les sols sont également médiocres le long de la route Sabou-Léo où se sont fixés quelques milliers d'immigrants. L'espace agricole utile est restreint, limité aux bas-fonds et aux glacis qui les raccordent aux vastes surfaces cuirassées ou gravillonnaires coiffant les interfluves. Les possibilités offertes aux migrants (effectifs, perspectives agricoles) sont modestes.

Dans les « terres neuves » nées autour de villes et gares (Boromo en est l'exemple type), un accès parfois difficile aux terres en raison de la pression exercée par les citadins, et la médiocrité fréquente des sols (naturelle ou acquise) sont compensés par les activités complémentaires que la présence d'un centre urbain et d'axes de communication importants rendent plus efficaces.

Les immigrants Mossi ne savent pas mettre en valeur les plaines alluviales: de fait, elles n'appartiennent pas aux "terres neuves". Le site de celles-ci ne se singularise pas par la qualité des sols, souvent quelconque. Au demeurant, les aires offrant de bons sols ouverts à une agriculture traditionnelle, ceux associés aux pointements birrimiens, aux zones sédimentaires gréseuses, attirent les populations autochtones qui, par-delà l'histoire, y sont plus nombreuses qu'ailleurs. Le verrou technique qui ferme les premières laisse place au verrou démographique des secondes: les immigrés ne peuvent s'y multiplier. Ailleurs, les collectivités locales tendent à réserver pour elles-mêmes les terres les moins ingrates: pentes inférieures des glacis, abords des bas-fonds notamment. Lorsqu'elles sont relativement importantes, elles savent souvent, nous le verrons, établir un verrou foncier sur les terres qui leur sont utiles, et cantonner les terrains de culture des immigrés dans les parties les plus marginales de leur terroir.

Aussi, pour les nouveaux arrivants, la qualité première des "terres neuves" est-elle d'offrir des sols inexploités depuis longtemps, reposés. Quittant les terres "usées" de leur village natal, les exploitants Mossi trouvent des terres "neuves". C'est le corollaire d'une rencontre avec la grande brousse. C'en est aussi le talon d'Achille: acquise avec le temps, la générosité de ces terres est fugace et, en l'absence de précautions appropriées, elle s'efface rapidement dès qu'elle est sollicitée.

### **Un environnement géographique et un cadre social renouvelés**

Des terres vastes et reposées, gages de greniers remplis de mil: tel un phare, cet atout des "terres neuves" exerce un appel puissant. Mais il n'est que le joyau d'un tissu de facteurs qui, ensemble, définissent un environnement et un cadre de vie, sinon radicalement nouveaux du moins profondément renouvelés.

Compte tenu des lieux d'origine des migrants fixés dans chaque "terre neuve", la plupart des flux migratoires s'inscrivent dans une sorte de marche vers le Sud, vers des zones où les pluies sont plus abondantes, plus régulières. Le gain est à la mesure de la distance parcourue. Il est parfois modeste -moins de 100 mm de pluies annuelles supplémentaires; il est souvent plus important -jusqu'à 300 mm. Les conditions climatiques offertes à l'agriculture sont incontestablement améliorées.

Toutes les "terres neuves" se situent près de voies de communication importantes ou bien à proximité de villes ou gares. Les unes et les autres sont au centre de la dynamique géographique des "terres neuves": nous l'avons vu, elles en ouvrent l'accès ou elles guident leur progression. Elles facilitent le maintien de relations avec le pays Mossi. Et aussi, elles permettent aux immigrés de développer les formes monétarisées de leur économie traditionnelle: vente de produits vivriers sur les marchés urbains proches ou à des commerçants qui les exportent vers des villes lointaines (notamment celles du pays Mossi); élevage de la volaille ou d'ovins et caprins, également proposés aux citadins proches, ou parfois acheminés vers Bobo-Dioulasso et, au-delà, la Côte d'Ivoire; activités artisanales et commerciales diverses au service des autres immigrés ou des collectivités autochtones; utilisation de manoeuvres agricoles, venus souvent de loin et en particulier du pays Mossi.

S'installer dans une "terre neuve" ne répond pas, ne répond plus comme jadis dans les aires-refuges, à la volonté de s'isoler, de se mettre à l'écart. Les immigrés recherchent au contraire les lieux, les axes où se concentrent ou bien circulent des éléments porteurs de promesses économiques. C'est une des composantes originales des migrations vers les "terres neuves".

Riches d'opportunités pour l'activité des immigrés, ces terres sont également "neuves" pour certains aspects au moins de la vie sociale: elles sont sans passé au regard des nouveaux-venus. Les diverses formes de contrôle des hommes et de l'espace sur lesquelles reposent des articulations majeures de la société à l'intérieur du pays Mossi ne se projettent pas dans les "terres neuves". Fondée sur une maîtrise politique du territoire, issue originellement d'une conquête, la primauté dévolue aux *nakomsé* n'est ni transférée, ni reproduite. Elle est effacée: les "chefs" disparaissent. Les processus qui, au pays Mossi, font naître en chaque lieu une opposition entre des lignages maîtres du sol, et d'autres qui n'ont accès aux terres qu'à travers les premiers, demeurent largement inopérants tant qu'existent des terres "neuves" où chacun peut défricher.

Des sols reposés à défaut d'être généreux, un environnement géographique propice à une amélioration des ressources familiales, une redistribution de cartes majeures du jeu social: telle se présente la "terre neuve" aux premiers arrivants. Mais ce nouveau cadre de vie est mis à profit dans des directions et selon des modalités qui tiennent, d'une part aux immigrés, leurs projets, leurs comportements, et d'autre part aux collectivités-hôtes et leur aptitude à faire une place aux immigrés ou à s'y opposer. Si les premiers présentent partout nombre de traits communs, les secondes diffèrent d'une "terre neuve" à l'autre. Chacune d'elle présente des aspects particuliers selon l'issue de l'affrontement entre d'un côté les processus qui animent le phénomène migratoire et, de l'autre, le milieu -nature et hommes- dans lequel il s'insère.

### **UNE PUISSANTE DYNAMIQUE GÉOGRAPHIQUE ET SOCIALE**

L'accès aux "terres neuves" est médiatisé par un ensemble de processus géographiques et sociaux qui ne se mettent en oeuvre que dans des situations déterminées. Ils définissent une dynamique caractéristique des migrations qui se manifeste par des conduites individuelles et collectives inscrites dans de mêmes normes, expressions de la civilisation Mossi.

Les premiers venus s'installent en se pliant aux processus traditionnels d'accueil des étrangers. Mais l'immigration ne se développera que si elle parvient à s'affranchir plus ou moins de ces derniers. Entre l'installation de quelques migrants, qui se fondent dans le paysage local, et la projection de groupes importants dans un espace qui ne leur est plus

guère contesté, s'interposent des seuils définis par les diverses formes du contrôle exercé par les villageois. La dynamique migratoire se renforce à mesure que ces seuils sont franchis.

Les collectivités-hôtes sont inégalement aptes à faire face à l'arrivée de nombreux immigrants qu'un tissu de relations sociales antérieures rendent solidaires les uns des autres autour de leur *kasma*. Le paradoxe -et le piège tendu à ces collectivités- est que plus les immigrants demeurent à l'écart du village et des villageois, plus cette solidarité est agissante.

### **La clé des "terres neuves": le logeur**

Avant de se fixer dans un village, le premier venu doit être nécessairement assuré qu'il sera le bienvenu, que des terres lui seront confiées, qu'il pourra accéder à un puits. Il connaît le village ou au moins un de ses membres. Soit il résidait à proximité. Soit il a eu l'occasion de séjourner dans le lieu ou d'y faire des étapes lors d'activités diverses (commerce, chasse, travail salarié,...): le déplacement peut être plus ample, orienté par les axes routiers. Dans les deux cas, le nouveau lieu d'installation n'est pas inconnu.

La parcelle initialement confiée au premier venu est généralement une jachère, située le plus souvent juste au-delà de l'espace résidentiel (habitat et champs de case ou de village) de la collectivité-hôte. Elle n'est pas précisément délimitée, et son attribution cessera lorsqu'elle ne sera plus exploitée. Prêter une telle parcelle inscrit l'immigrant tout à la fois à l'ombre du village mais sur ses marges. Le nouveau-venu s'accommode volontiers de cette jachère: elle lui épargne des travaux de défrichement et lui permet d'échapper aux rendements incertains fréquemment associés aux nouvelles défriches, elle lui évite d'exploiter au début des surfaces trop restreintes. Pour le premier venu, le nouveau lieu d'installation n'est pas vierge.

Les villageois ne refusent pas d'accueillir les premiers arrivants (ces derniers expriment leur reconnaissance par de menus cadeaux). Leur hospitalité a d'autant plus de chances d'être sollicitée que, situés près d'un axe routier ou d'une ville, d'un gros marché, ils sont moins isolés, plus ouverts vers l'extérieur, et qu'ils se sont prêtés à des échanges économiques, des contacts sociaux. Mais ils attendent d'eux qu'ils assument pleinement leur statut d'étranger. Des recommandations leur sont faites: respecter certains sites (tombes, bois sacré), utiliser le puits le matin après les villageoises, surveiller le bétail, ne pas ramasser les noix de karité,....

Les premiers arrivants modifient profondément les conditions de l'installation de ceux qui les rejoignent. Ils sont leurs intercesseurs auprès de la collectivité-hôte, les présentent, guident leurs démarches. Ils forment ainsi une sorte d'écran. Par ailleurs, ils hébergent provisoirement les nouveaux venus. Ils leur confient une partie de leurs propres parcelles, ou les aident à obtenir des terrains de culture. Ils leur apportent si besoin est une aide vivrière. Ils leur ouvrent concrètement le lieu. Libérée de ses contraintes majeures, géographique -connaître le lieu-, et sociale -s'insérer dans un milieu étranger (usages, langue,...), l'immigration peut mettre désormais en jeu des populations éloignées, notamment celles du pays Mossi.

Tous les immigrants ultérieurs rejoignent un "logeur" (*gansoba*), le plus souvent un parent (du même lignage ou du lignage maternel) ou un allié, parfois un ami ou un ancien voisin. Celui-ci est, nous l'avons vu, un élément important du choix du lieu d'installation. L'appel exercé par les premiers venus s'adresse en premier lieu à leur site de résidence antérieur: il est d'autant plus largement entendu que leur champ socio-familial y est étoffé.

Il s'adresse également au pays Mossi s'ils ont conservé des liens suffisamment étroits avec leur village d'origine.

Mais ces premiers venus sont inégalement aptes à attirer près d'eux des immigrés en grand nombre. En effet s'ils permettent l'installation de ceux qui les rejoignent, ils bénéficient en retour d'une prééminence sociale. Celle-ci ne saurait inverser le sens de leurs relations préalables. On ne peut être le "logueur", et ainsi dominer socialement, un individu qui, dans le lieu de résidence antérieur ou dans le village d'origine au pays Mossi, disposait d'un statut social ou familial plus élevé. Membres de groupes sociaux éminents et aînés de lignages sont plus à même d'être rejoints par des nouveaux arrivants. Encore faut-il que leur appel trouve un écho. Dans les anciens lieux ou aires d'implantation, cet appel peut être plus puissant auprès d'immigrés peu satisfaits de leurs conditions de séjour: environnement socio-familial, accès à des terrains de culture,... De même, les populations du pays Mossi l'entendent différemment. Les migrations familiales vers l'étranger apparaissent à cet égard essentielles: fréquentes, elles font de l'absence prolongée des hommes mariés et de leur famille un comportement toléré. On peut partir vers une "terre neuve" sans disparaître socialement.

Par les diverses aides qu'ils fournissent, les premiers venus permettent l'apport migratoire ultérieur: ils sont la clé des "terres neuves". Mais ils ne le contrôlent pas. La dynamique socio-familiale qui se met en oeuvre est d'autant plus puissante qu'elle est la somme d'initiatives individuelles. Un "logueur" refuse d'autant moins d'accueillir ceux qui le sollicitent qu'ils sont des parents, alliés, amis, et qu'ils fortifient son propre statut au sein du nouveau groupement. Tout nouvel arrivant peut à son tour devenir un "logueur". On observe ainsi des chaînes de relations successives (de 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup> ordre,...) qui sont autant de maillons dans l'architecture sociale du groupement: toutes convergent vers le premier venu, celui qui est la "tête" du groupe -le *kasma*.

Encore faut-il que le "logueur" puisse exercer les fonctions que l'on attend de lui. De la présence de quelques immigrants à l'implantation de dizaines de familles, le chemin n'est pas continu. Les exemples ne manquent pas où les premiers immigrés dans un village n'exercent aucun appel auprès d'autres familles. Parfois, ils n'en ont pas la capacité sociale (ancien captif ou serviteur, individu parti à la suite de fautes graves,...). Le plus souvent, les conditions d'installation qui leur sont offertes ne leur permettent pas d'assurer les fonctions d'accueil attendues par d'éventuels nouveaux arrivants.

Au premier venu, la collectivité-hôte confie généralement des terres, non délimitées, situées sur les marges de son espace résidentiel, où il peut se fixer pour une durée indéterminée. Certaines d'entre elles -les moins généreuses- peuvent être rapidement abandonnées, tandis que d'autres sont mises en culture à la périphérie -l'autorisation des villageois n'est pas requise. Le premier venu se trouve ainsi installé au centre d'une clairière de culture rassemblant son habitat, ses parcelles exploitées et celles récemment retournées à la jachère. Rejoint par un nouvel arrivant, il sollicite l'accord des autorités coutumières pour qu'il puisse se fixer à ses côtés. Celles-ci ne le refusent pas: selon les usages, concédé à un individu, le droit de s'installer s'étend à ceux qui se rattachent à lui: "mon frère, mon neveu .... m'a rejoint"; ils ne représentent pas un apport migratoire distinct.

Le premier venu cède au nouvel arrivant une partie des terres proches de son enclos, et il agrandit les siennes. Au regard des villageois, il demeure dépositaire du droit d'usage sur l'ensemble des parcelles. Il fait de même pour toutes les familles qu'il accueille ensuite. La clairière de culture devient l'aire résidentielle -habitat et champs proches- d'un groupe d'immigrés qui se rattachent à leur "logueur" par un tissu de liens divers. Une unité socio-résidentielle se forme sous la tutelle du *kasma*, projection dans l'espace de la dynamique

socio-familiale mise en oeuvre. La collectivité-hôte est démunie face à l'installation répétée de familles sous le couvert du premier venu, sur les terres qui lui ont été initialement concédées.

Toutefois, l'extension d'une telle unité socio-résidentielle peut se heurter à des obstacles liés à divers aspects des rapports de la collectivité-hôte avec son espace, notamment ceux qui déterminent le niveau territorial et l'efficacité du contrôle de l'accès aux terres dans l'aire péri-villageoise. Les collectivités les plus vulnérables semblent être celles où le pouvoir politique -il donne le droit de s'installer- et le pouvoir foncier -il ouvre l'accès aux terres- sont confondus à l'échelle du village. Accorder le premier va de pair avec le second. Un découpage foncier de l'aire péri-villageoise par quartiers ou lignages cloisonne les secteurs de terres dévolus aux immigrés. L'usage que font les collectivités-hôtes des terres proches de leur habitat intervient également. Dans les villages entourés de grandes auréoles de terres exploitées de façon intensive (en pays Samo, Marka), les premiers arrivants sont fréquemment installés dans des îlots de jachères. Cernées par les champs des villageois, les parcelles attribuées aux immigrés ne peuvent s'étendre. Les premiers venus ne sont pas à même d'assurer l'installation de nouveaux arrivants à leurs côtés, et leur appel est limité.

### **La conquête d'un espace agricole.**

Dans les groupements les plus récents, encore peu étoffés, les immigrés rassemblent fréquemment tous leurs champs autour de leurs enclos. La clairière de culture ainsi formée tend à s'agrandir à mesure que des parcelles sont mises en jachère et que d'autres sont exploitées à la périphérie. Cette progression n'est pas sans limites. Elle peut se heurter à des discontinuités naturelles (présence d'un bas-fond, d'une aire cuirassée,...) ou anthropiques (limites foncières, terrains cultivés par les villageois). Une fraction croissante des immigrés doit exploiter par ailleurs des champs plus ou moins éloignés. La clairière de culture demeure souvent le site privilégié des terrains cultivés par les derniers venus, terrains qui leur sont cédés par leur "logueur". Mais elle tend peu à peu à concentrer certains types de parcelles: jardins de case, champs de village, parcelles personnelles des épouses. Sauf autour des enclos, le sol peut être mis en repos pendant quelques années, à moins que la parcelle ne soit cédée à un nouveau-venu.

A cette aire centrale s'oppose progressivement une aire périphérique, domaine des champs de brousse temporaires. L'accès des immigrés à des terrains éloignés est un niveau déterminant du contrôle de l'immigration par la collectivité-hôte: il complète ou supplée la maîtrise de l'apport migratoire lui-même et de l'accès des immigrés aux terres péri-villageoises. Un champ de brousse ne peut être mis en valeur sans l'autorisation préalable du maître du sol. Ce dernier procédera aux rites requis (et recevra après la récolte une fraction -généralement symbolique- de celle-ci). Le droit d'usage obtenu cessera lorsque le champ retournera à la jachère. Toutefois, l'accès à ces terrains périphériques est contrôlé de façon plus ou moins ferme par le maître du sol selon l'importance et les besoins de son groupe, selon le système d'occupation du sol et l'aptitude agricole des terres (des fractions du terroir peuvent être délaissées), selon aussi le mode d'appropriation des terres par les villageois: toute discontinuité foncière ne peut être franchie par les immigrés sans un accord préalable.

Lorsque les premiers arrivants sollicitent le droit d'exploiter des champs de brousse, le maître du sol les convie souvent à fixer ces derniers à proximité des terrains cultivés par les villageois. Mais ils ne tardent pas à s'en dissocier spontanément. Dans la plupart des régions du Sud et de l'Ouest du pays, dès que le sol montre des signes d'épuisement après

quelques années de culture, les villageois défrichent un nouveau champ ailleurs (parfois par étapes); de tels déplacements sont souvent collectifs. Par contre, conformément à leurs propres usages, les immigrés ne cessent de mouvoir leur champ, abandonnant telle portion d'un côté, l'agrandissant de l'autre. Aussi demeurent-ils longtemps, et bientôt seuls, dans les mêmes lieux de culture. Parfois, notamment lorsque son domaine foncier est très vaste, ou que les demandes d'attribution de terres se multiplient, le chef de terre suscite lui-même cette dissociation en proposant aux immigrés de fixer leurs champs à l'écart, dans un secteur de son domaine foncier au moins grossièrement délimité -dans telle direction, jusqu'à tel bas-fond, accident du relief, piste....

Sans qu'il soit formellement contesté, le contrôle exercé par le maître du sol peut être contourné, principalement par le biais de deux processus. Les immigrés déplacent peu à peu leurs champs par des agrandissements, glissements successifs. Ils peuvent aussi en céder une fraction, en particulier mise récemment en jachère, à des immigrés qui les ont rejoints: ces derniers ne tardent pas à l'agrandir. De vastes clairières de culture se forment, progressent, se scindent. Tout contrôle foncier est durablement éludé lorsque, quelles qu'en soient les raisons (souvent, un éloignement excessif), un immigré vient fixer un campement de culture saisonnier puis un enclos près de son champ de brousse, et l'entoure de champs de case ou de village. Il peut attirer auprès de lui d'autres familles déjà présentes ou des nouveaux-venus: une nouvelle unité socio-résidentielle se constitue. Exploitées désormais plus ou moins en permanence, les terres proches des enclos échappent de fait au contrôle du maître du sol tant que les immigrés sont présents.

L'étendue du secteur de terres dont l'usage est concédé aux immigrés fixe un plafond à leur effectif, sous peine que les conditions de la production agricole ne se détériorent. Mais, nous l'avons noté, les familles déjà présentes suscitent mais elles ne contrôlent pas l'apport migratoire ultérieur. Si ce dernier se poursuit, la pression démographique qui s'exerce sur les terres à la disposition des immigrés s'accroît, renforcée par la nécessité de renouveler périodiquement les parcelles cultivées. Face aux demandes incessantes des immigrés pour obtenir de nouveaux terrains, ou à l'extension plus ou moins subreptice de ces derniers, la collectivité-hôte est parfois amenée à mettre en oeuvre une véritable stratégie de sauvegarde. Elle procède désormais moins par attributions de terres que par interdits. Elle se réserve les parties de son territoire qui lui sont indispensables, ou les plus utiles compte tenu de son système d'occupation du sol, ou encore les moins éloignées. Flou et progressif, le passage d'un secteur de terres concédé aux immigrés à un secteur que les villageois se préservent est l'indice d'un débordement foncier.

Les immigrés veillent généralement à ne pas empiéter sur ce dernier. Refoulés sur les parties périphériques du territoire villageois, ils peuvent tendre à en franchir les limites, au demeurant souvent mal définies, et à investir ainsi à revers les terres du village voisin : notamment en raison de l'éloignement, ils ne tardent pas à y fixer des campements de culture saisonniers puis des enclos permanents. Parfois les villageois occupent précipitamment les terres autour des champs des immigrés -même très éloignés- afin de contenir leur extension. Mais, surtout lorsqu'ils disposent d'un territoire très vaste au regard de leur effectif, ils sont amenés à tolérer la présence des immigrés. Seule exigence "à minima": que ces derniers soient recensés dans leur village et reconnaissent ainsi de fait l'autorité du chef de ce dernier. Une telle pénétration est plus fréquente à partir des villages situés sur le front du peuplement face aux terres inoccupées des vallées. Un grand nombre des établissements Mossi les plus importants se sont développés dans de tels villages riverains. Mais ces derniers ne sont qu'une étape initiale. Très vite, les immigrés déversent leurs champs dans la vallée déserte, et parfois y transfèrent leur habitat. Les terres y sont rarement libres de toute emprise foncière: des descendants des anciens maîtres du sol



peuvent résider dans des villages proches. Mais en raison de l'éloignement, de l'isolement, leur usage n'est guère contesté aux immigrés. Toujours articulée au départ sur un réseau de villages autochtones, la "terre neuve" se glisse ainsi sélectivement dans la vallée. Mettant à profit le faible contrôle exercé sur ces terres, la dynamique migratoire s'y déploie sans entraves et les immigrés peuvent entreprendre les vastes défrichements qui symbolisent au mieux ce qu'ils attendent de leur installation.

### **D'une immigration contrôlée à une implantation dérobée**

La dynamique sociale et géographique au coeur de la formation d'un groupement d'immigré dépend de la nature et de l'efficacité du contrôle que les collectivités-hôtes exercent sur l'apport migratoire et sur l'accès à leurs terres. Ce contrôle varie en fonction de nombreux éléments. Les groupes ethno-culturels s'ouvrent diversement aux immigrés selon leur organisation politique (structure villageoise ou lignagère) et ses prolongements fonciers, selon leur habitat (groupé ou par quartier, essaim plus ou moins distendu d'enclos ou fermes), selon la façon dont s'organise l'espace agricole près de l'habitat (parcelles très restreintes ou vaste aire de champs plus ou moins permanents) ou à l'écart de ce dernier (champs groupés, répartis par quartiers ou lignages, disséminés). Ensemble, ils déterminent le degré d'enfermement socio-politique ou de cloisonnement géographique des premiers immigrés. La gamme des situations rencontrées par ces derniers est très large: depuis des collectivités importantes, dotées d'une forte cohésion, inscrites dans des territoires dont toutes les parties leur sont utiles (il en est ainsi parfois en pays Samo, Marka) jusqu'à de petits villages isolés, reliques d'un passé plus ou moins tourmenté, entourés d'un domaine foncier démesuré (ainsi en pays Nouna, Bwa, en particulier à proximité des Volta).

Mais partout les conditions locales peuvent être très agissantes et diversifier ces situations. Le passé de la collectivité, ses expériences antérieures dans l'accueil d'étrangers ou l'exemple de villages voisins, l'éloignement des grands marchés ou des axes routiers - vecteurs d'une ouverture à des influences externes- pèsent sur sa réceptivité à des nouveaux-venus. Ces derniers peuvent devenir un enjeu au sein de la collectivité. Un chef de village ou de lignage trouve avantage à accueillir et s'entourer de nombreux étrangers afin de consolider sa position face à d'autres groupes villageois ou auprès des chefs des villages voisins. Au plan géographique, des discontinuités introduites par le modelé (buttes, affleurements cuirassés, fonds de vallée,...) ou l'aptitude agricole des sols (plages de sols peu productifs,...) scindent le territoire villageois en secteurs distincts dont l'intérêt pour la collectivité est inégal.

Peut-on ne pas relever que, quelles que soient les situations régionales, les conditions locales, la dynamique sociale et géographique qui caractérise le phénomène migratoire se développe dès lors que les immigrés parviennent à s'extraire des mécanismes de contrôle politique et foncier dont disposent les collectivités-hôtes. L'arrivée en quelques années de plusieurs centaines d'immigrés, le défrichement qui en résulte de centaines d'hectares de terrains de culture signalent généralement que les mécanismes du contrôle politique (apport migratoire) et foncier (accès aux terres) de l'installation d'étrangers sont débordés. Les collectivités-hôtes sont désarmées face à des "façons de faire" propres à la société Mossi, et elles ne trouvent pas dans leurs propres usages les éléments permettant de s'y opposer.

Le premier immigré ne saurait s'installer dans un village ou quartier sans avoir sollicité l'autorisation de celui qui le dirige -et du maître du sol lorsqu'il est distinct. Comment refuser à cet immigré la possibilité d'accueillir un frère, un neveu,... Au demeurant, ce dernier se fixe initialement près de son logeur, dans la parcelle qui lui a été

précédemment concédée: il n'a pas d'empreinte géographique. Mais, de son côté, le logeur va étendre celle-ci sans qu'une autorisation soit reconnue nécessaire. Un tel agrandissement se renouvelle à mesure que de nouveaux arrivants rejoignent le logeur. La nécessaire autorisation initiale obtenue auprès du maître du sol, un processus comparable se développe à l'écart de l'habitat. Le champ de brousse se déplace sans cesse par abandons d'un côté et progressions de l'autre. Le premier venu peut confier une partie de son champ à d'autres immigrés. Une clairière de culture se forme, s'étend. Justifié par l'éloignement, un enclos peut être édifié aux abords du champ de brousse; des nouveaux-venus se fixent à proximité. Une nouvelle aire résidentielle peut ainsi se constituer subrepticement, où l'utilisation des terres est plus ou moins permanente.

Ces processus se relaient, s'enchaînent, d'autant plus efficaces qu'ils se développent discrètement -à la dérobee, et qu'ils diffèrent des pratiques des villageois. Mais ces derniers ne restent pas toujours inertes. A défaut de prévenir les processus mis en oeuvre par les immigrés, ils s'efforcent de les enrayer.

A proximité de leur habitat, les villageois peuvent de fait contrarier l'extension de l'aire résidentielle des immigrés. Ils multiplient leurs champs à sa périphérie et ils "enferment" les parcelles exploitées par les immigrés: celles-ci ne pourront être agrandies qu'au delà, ce qui nécessitera l'accord du maître du sol. Ou bien, ils mettent rapidement en culture les terres proches les plus fertiles, et les immigrés doivent se contenter des terres les plus ingrates. Si l'apport migratoire se poursuit, les enclos des immigrés se multiplient; pour chacun les parcelles proches s'amenuisent. Cette stratégie permet aux villageois à la fois de préserver des terres à proximité de leur habitat et, indirectement, de contenir l'apport migratoire. Elle a toutefois un revers. Peu satisfaits des récoltes offertes par leurs champs de village, des immigrés fixent leurs enclos près de leurs champs de brousse et ils peuvent susciter la formation d'une nouvelle aire résidentielle à l'écart du village.

Dans certaines des aires de pénétration rurale actuelle, des villageois savent mobiliser les procédures à leur disposition, en particulier foncières, pour contenir le nombre des immigrés: l'implantation Mossi a peu d'avenir. Dans les « terres neuves » déjà investies par des groupements importants, de tels verrous initiaux n'ont pas été mis en jeu ou sont restés peu efficaces. Dans les villages où nous avons mené des enquêtes plus approfondies, certains ont à l'évidence perdu le contrôle de l'utilisation des terres autour des aires résidentielles des immigrés: celles-ci ne cessent de s'étendre, et elles sont parfois à l'origine de cellules-filles formées à l'écart du village.

De façon générale, les populations locales ne se laissent pas dessaisir de leur emprise foncière dans les parties périphériques de leur territoire. Cette maîtrise est toutefois exercée de façon différenciée selon les villages. L'attitude des villageois dépend beaucoup de l'étendue de leur territoire rapportée à leur effectif. De petits villages entourés d'un vaste domaine foncier sont particulièrement "vulnérables": une grande partie des terres, en particulier les plus éloignées, sont de fait inutilisées depuis longtemps et leur mise en valeur par les immigrés ne semble pas menacer leurs propres besoins. Elle dépend aussi de leur organisation sociale et ses prolongements fonciers. Un territoire villageois découpé en secteurs appropriés aux différents groupes rassemblés brise le cheminement des clairières de culture des immigrés. En maintenant son contrôle sur l'utilisation des terres (il peut refuser de nouvelles attributions, ou confiner les champs des immigrés dans des aires ingrates), le chef du village ou du lignage limite indirectement l'appel exercé auprès d'éventuels nouveaux-venus. Inversement, certaines collectivités sont parfois conduites à mettre en valeur précipitamment, de façon préventive, les terres dont elles se réservent

l'usage. Souvent feutr , cet affrontement avec les immigr s devient ouvert en particulier lorsque le territoire villageois est investi «   revers » : la r action des villageois peut  tre tr s vive.

Les aires d sertes dans les vall es des Volta et de leurs principaux affluents constituent une exception -mais elle est de taille. Implant  initialement dans les villages situ s sur le front du peuplement face   ces vall es, les immigr s investissent les terres inoccup es. C'est un facteur d cisif de la localisation privil gi e des principales "terres neuves" aux abords des vall es.

Les strat gies que les villageois peuvent mettre en oeuvre pour contenir l'implantation des immigr s sont toutefois  mouss es dans deux situations oppos es.

Surtout   proximit  de villes ou de gares, les premiers d frichements et installations d'immigr s se font souvent sous le couvert de fonctionnaires (parfois retrait s), de "gros" commer ants ou transporteurs,  galement Mossi, qui souhaitent compl ter leurs revenus mon taires par des ressources vivri res. Leur r putation sociale, les services qu'ils peuvent rendre, et des "cadeaux" cons quents favorisent l'attribution de terrains de culture. Leur exploitation est confi e   des parents, venus   cet effet du pays Mossi, parfois   des manoeuvres: tous cultivent par ailleurs des parcelles "personnelles" sur les marges de ce terrain. Les premiers en particulier peuvent  tre rejoints par d'autres immigr s et, autour d'eux, s'engage la dynamique socio-familiale susceptible de conduire   la formation d'un groupement.

L'implantation d'immigr s dans des petits villages situ s tr s   l' cart d'une ville ou de grands axes routiers permet   ces derniers de rompre leur isolement et de s'ouvrir   une certaine animation  conomique. Suffisamment nombreux, les premiers vont animer un petit march  o  les villageois pourront se procurer de la volaille, des  toffes, des biens divers. Avec eux se multiplient les va-et-vient de colporteurs, d'acheteurs de produits du cr . Certains chefs de village appr cient le d enclavement  conomique, social qui prolonge l'arriv e des immigr s.

### **UNE  CONOMIE RURALE PROSP RE**

Les migrations vers les "terres neuves" prennent appui sur une double image: d'un cot , celle d'un pays Mossi vieux, us , incapable d sormais de satisfaire les besoins  l mentaires de ses habitants, en particulier ceux d favoris s par leur place au sein de la soci t ; de l'autre, dans les "terres neuves", celle de vastes champs cern s de "for t" et son corollaire, de gros greniers d bordant de mil.

#### **Les difficult s initiales. Un  l ment d'int gration sociale.**

Le nouvel arrivant s'expose   quelques ann es difficiles. Venu g n ralement   la fin de la saison s che, il doit rapidement  difier un habitat sommaire (cases en paille), pr parer ses premi res parcelles. Il doit ensuite suppl er l'insuffisance fr quente de ses ressources en attendant la premi re r colte (selon leurs t moignages, c'est le cas pour 4 migrants sur 5), pallier la m diocrit  de celle-ci (peu  tendues, les premi res parcelles sont g n ralement des jach res et sont peu productives), reconstituer son capital technique (b tail, v lo,...) dont une partie au moins a  t  c d e ou vendue (avant ou apr s le d part) pour faciliter le d placement, se procurer de l'argent. La premi re ann e surtout est franchie au prix d'un dur labeur (de nombreux migrants offrent des journ es de travail en  change de mil ou, plus rarement, d'argent), souvent avec l'aide du logeur: un peu plus de la moiti  des

migrants en ont reçu une aide vivrière. Ces difficultés peuvent être insurmontables pour les nouveaux-venus qui, auparavant aides-familiaux dans l'exploitation d'un aîné (plus d'un tiers des migrants venus du pays Mossi, les trois cinquièmes de ceux âgés de moins de 35 ans), disposent de ressources personnelles très limitées et, en particulier, manquent de mil pour franchir le premier hivernage. Plus que les autres, ils doivent compter sur l'assistance de leur logeur. Certains sont conduits à séjourner dans son enclos au moins pendant le premier hivernage qui suit leur arrivée. Ils l'assistent dans son travail, cultivant par ailleurs un champ qui, ultérieurement agrandi, deviendra leur exploitation. Ils esquivent ainsi nombre des difficultés immédiates de leur installation. Mais par ailleurs, ils accentuent les liens de dépendance sociale à son égard.

Les difficultés économiques liées à l'installation ne tardent pas à s'estomper. A partir de la 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année, l'exploitation agricole atteint son étendue définitive, le capital technique d'exploitation est reconstitué, parfois déjà amélioré. Ces difficultés sont toutefois surmontées d'autant moins vite que le nouveau-venu s'insère dans un groupement par le biais de liens préalables peu étroits avec son logeur. Il ne peut guère compter sur un secours vivrier direct et il doit, plus que les autres, rechercher des revenus complémentaires, en particulier en offrant sa force de travail. Compte tenu du temps consacré à défricher ou sarcler les champs des autres, il perd sur sa récolte future une partie du mil ou de l'argent obtenu, et il reporte une part de ses difficultés sur l'année suivante. Dans les cas les plus défavorables, la situation du migrant peut se rapprocher de celle d'un manoeuvre agricole, exploitant par ailleurs une petite parcelle "personnelle". Rejoindre des parents proches permet de franchir sans difficultés et retard excessifs les difficultés de l'installation.

Associée aux autres aides (en particulier pour l'accès aux terres), l'assistance vivrière attendue de la part des logeurs, et au-delà des aînés, joue un rôle majeur dans la construction sociale du groupement.

### **La faim de mil**

Des terres vastes et reposées sont l'atout maître offert à l'activité agricole des immigrés. Elles permettent à une partie des migrants, surtout parmi les plus jeunes, de devenir chefs d'une exploitation. Elles offrent à tous la possibilité, quel que soit le statut social ou familial antérieur, d'accéder de façon égale à des terrains de culture selon la seule force de travail dont ils disposent. Au regard des migrants, l'espace agricole est sans passé. Cet atout est utilisé à travers une organisation socio-économique et des comportements conformes pour l'essentiel aux usages au pays Mossi, mais qui présentent quelques aspects nouveaux ou, plus souvent, restaurés. Ils permettent aux immigrés de sortir de l'économie de survie qui caractérise le pays Mossi. (1)

La phase d'installation franchie, les migrants exploitent des terres deux fois plus étendues (près d'un hectare par personne) qu'au pays Mossi (2). Le temps global d'activité agricole demeurant à peu près comparable, ils consacrent deux fois moins de journées de travail à chaque hectare cultivé. Les outils et les façons culturales sont inchangés (mais les

1) *Les analyses proposées par G. ANCEY dans sa contribution à l'enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi ("Facteurs et systèmes de production dans la société mossi d'aujourd'hui") sont à cet égard très instructives.*

2) *Les données présentées sur les structures agraires des établissements Mossi dans les « terres neuves » reposent essentiellement sur les monographies que nous avons réalisées à Bondaotenga (à l'Ouest de Toma) et Kamadena (au Sud de Dédougou), et celles faites par M SIDIBE à Tiogo, à l'Ouest de Tenado (« Etude de l'évolution du terroir de Tiogo de 1961 à 1969 », Rapport de stage) et par M. Benoit à Daboura, près de Solenso (« Espaces agraires Mossi en pays Bwa », Orstom, 1973)*

sarclages sont moins fréquents, la récolte est parfois transportée avec une charrette). Les neuf dixièmes des surfaces cultivées sont consacrées aux mils et sorghos et à leur cortège de plantes accompagnatrices. Cette option en faveur d'une agriculture vivrière extensive traduit clairement la faim de mil partagée par tous les migrants. Des surplus vivriers sont couramment vendus, souvent en quantités limitées pour répondre à un besoin d'argent. Mais certains migrants -parmi les plus anciens, et souvent à la tête d'unités sociales plus ou moins importantes, visent délibérément par ce moyen des revenus monétaires notables. Pour ces migrants, les prestations de travail reçues de la part de ceux qui les ont rejoints en contrepartie des aides apportées, les journées de travail fournies par les "saliés" agricoles en échange de mil ou d'argent accroissent sensiblement la force de travail dont ils disposent en hivernage. Elles leur permettent en particulier de repousser le "goulot d'étranglement" des sarclages, et donc d'étendre leurs terrains de culture. Ils disposent ainsi d'un avantage économique qui prolonge leur prééminence sociale.

Par ailleurs, les surfaces consacrées aux cultures commerciales (coton, arachide, sésame, riz) s'accroissent (en valeur absolue) en particulier dans les exploitations des migrants les plus anciens. Restreintes lors des premières années, les parcelles personnelles représentent ensuite près de 10% des surfaces cultivées, valeur usuelle au pays Mossi.; mais elles sont de fait deux fois plus étendues. L'aisance vivrière retrouvée semble permettre le "retour" de ces parcelles à leur place ancienne dans l'organisation de la production, notamment pour les aides-familiaux mariés (en moyenne plus d'un hectare). Une telle restauration du passé concerne également le travail des femmes: elles sont moins engagées dans les activités agricoles, en particulier dans les champs éloignés (le recours à une charrette pour transporter la récolte leur épargne une lourde tâche).

### **La fin d'un comportement déviant**

Parmi les migrants présents depuis deux ou trois ans, la plupart disposent de quelques surplus vivriers, réservent quelques dizaines d'ares à une culture commerciale, vendent occasionnellement du petit bétail, exercent en saison sèche une activité artisanale ou font un peu de commerce. Les revenus monétaires qui en résultent sont généralement modestes, mais dans l'ensemble supérieurs à ceux qui sont obtenus au pays Mossi. S'associant à l'aisance vivrière -et non voués à compenser l'insuffisance de mil-, ils conduisent à une discrète mais réelle amélioration du niveau de vie. Celle-ci apparaît dans l'importance des investissements consacrés à l'habitat et au cheptel: une case rectangulaire, beaucoup de volailles, de nombreux moutons et chèvres sont pour les migrants les témoins irrécusables de la "réussite" de leur migration. Ni par le choix des activités complémentaires de la production vivrière, ni par l'utilisation des revenus, le comportement n'est réellement novateur.

Mais une minorité des migrants vont au-delà et, sans compromettre leurs ressources vivrières, s'engagent clairement sur la voie d'une économie monétaire. Si quelques uns choisissent la production de surplus vivriers où l'élevage du petit bétail (près des gares ou villes, sur les axes routiers), les autres retiennent deux options: les cultures commerciales (coton, riz, parfois sésame), ou bien le commerce (boutiquiers et "tabliers", collecteurs de produits du crû, "grossistes" divers) et l'artisanat moderne (réparateurs de cycles, menuisiers, meuniers). La première option est observée principalement dans des régions où, d'une part les populations locales la retiennent pour elles-mêmes (les migrants bénéficient notamment de l'infrastructure technique et commerciale mise en place) et où, d'autre part -les deux facteurs sont liés- les conditions naturelles s'y prêtent (bas-fonds rizicoles de la région de Fara, sols cotonniers de la région de Solenso). La seconde est plus

fréquente aux abords des villes ou le long des voies de communication. Commerçants et artisans mettent à profit l'aisance économique acquise par les immigrés, la fréquente carence de telles activités au sein des populations locales, les incessants mouvements de voyageurs. L'animation économique intense suscitée par les immigrés se reflète dans l'apparition rapide de petits marchés ruraux, la mise en place de réseaux de collecteurs de produits du crû (mil, sésame) au service de "gros" commerçants des villes proches ou du pays Mossi, l'emprise exercée par les immigrés sur les activités liées au ravitaillement (céréales, bois, volailles).des milieux urbains proches ou parfois éloignés (Bobo-Dioulasso, villes du pays Mossi).

Les "terres neuves" permettent à ces immigrés d'obtenir une indiscutable promotion économique. Par l'efficacité, la diversité de leurs activités, quelques uns d'entre eux sont de véritables petits entrepreneurs ruraux. Rompant avec les usages au pays Mossi, devenir riche ne relève plus d'un comportement social déviant. Cette innovation doit sans doute beaucoup au fait que, dans les conditions présentes, elle ne concerne guère que les cohortes les plus anciennes des immigrés, celles qui par ailleurs fournissent les cadres sociaux des groupements (*kasma*, logeurs). Pouvoir social et richesse tendent à être partagés par les mêmes individus.

Au sein de certaines communautés musulmanes -organisées en théocraties locales-, cette innovation se mue parfois en une véritable révolution. Les transformations sociales dont elles sont l'objet conduisent à des formes radicalement nouvelles de la production. Outre le retrait des femmes de l'activité agricole, elles se singularisent par un drainage total (élèves des écoles coraniques) ou partiel (prosélytes) de la force de travail disponible au profit des chefs religieux. Mettant celle-ci à profit, ces derniers s'engagent parfois dans une agriculture commerciale utilisant résolument les méthodes de culture les plus modernes (culture attelée, engrais)

### **VERS UNE IMPLANTATION DURABLE ?**

Tous récents, les groupements actuels ne sont pas encore stabilisés. Les apports migratoires demeurent parfois importants. Des familles les quittent. Quelques uns retournent au pays Mossi à la suite le plus souvent de causes "accidentelles" (décès ou maladie du chef de famille). Les plus nombreuses se dirigent vers d'autres lieux proches, parfois éloignés, sous l'effet de processus d'ajustements internes aux groupements.

Ces départs soulèvent deux questions plus générales. Les immigrés envisagent-ils de retourner à terme au pays Mossi ? Sont-ils décidés à demeurer durablement dans les lieux où ils viennent de se fixer ? Ne pas souhaiter un retour au pays Mossi n'implique pas nécessairement un séjour définitif dans le lieu de résidence actuel. .

### **Des ajustements internes spontanés**

La dynamique socio-familiale qui draine l'apport migratoire est d'autant plus puissante que les immigrés peuvent étendre leurs champs dans un espace agricole dont l'utilisation ne leur est pas ou peu contestée. Impétueuse, elle ne trouve guère de limites que dans une détérioration des conditions de la vie sociale et économique à l'intérieur des groupements d'immigrés. Celle-ci porte en germe l'apparition de départs de familles qui en corrigeront les excès.

Les premiers venus accueillent les migrants ultérieurs. Parmi ces derniers; certains deviennent à leur tour des "logeurs". Somme d'initiatives individuelles, le rassemblement des familles dans un groupement peut conduire à des "malformations" sociales. Réunies

autour d'un même "logeur" par le biais de lien peu étroits (alliance, amitié, voisinage), certaines peuvent n'avoir aucun lien entre elles; le départ ou le décès du "logeur" fait souvent éclater le groupe. Tel migrant accueilli par le premier venu capte ensuite une grande partie des flux ultérieurs et acquiert une position sociale éminente: des tensions peuvent en résulter. A la suite de telle difficulté, de tel incident, des familles partent, déçues par leur nouvel environnement social.

D'autres déséquilibres se manifestent, généralement un peu plus tardifs. L'aire résidentielle ne peut plus s'étendre tandis que l'apport migratoire se poursuit: les enclos se serrent, les champs de village s'amenuisent. Certains immigrés sont tentés de chercher ailleurs un environnement résidentiel plus satisfaisant. Des forces centrifuges apparaissent également lorsque l'accès à des terrains de culture plus éloignés devient malaisé, sous l'effet d'un afflux excessif d'immigrants ou d'un contrôle efficace par la collectivité-hôte de l'utilisation de ses terres.

Les immigrés essaient sur les terres du même village, s'installent dans un village voisin ou encore se joignent aux flux qui se portent sur le front de la "terre neuve" ou au-delà vers une "terre neuve" naissante. Ils s'agrègent à des groupements existants ou bien, premiers venus dans le lieu, ils constituent autour d'eux un nouveau groupement. Associés à des processus d'ajustement social ou de régulation des effectifs, essaimage et émigrations se relaient dans la mise en oeuvre d'une puissante dynamique géographique des "terres neuves". Des grappes de groupements plus ou moins proches se constituent, véritables "conurbations" Mossi, par delà la trame des territoires villageois. La "terre neuve" tend par ailleurs à s'étendre. Les nouveaux groupements démultiplient l'appel exercé par la "terre neuve" et renforcent toutes les formes d'apport migratoire, direct et indirect.

Cette instabilité ne devrait pas s'effacer tant que subsisteront des apports de nouveaux-venus. L'impossibilité de défricher de nouveaux terrains de culture sera une redoutable échéance. Si les "logeurs" facilitent les apports ultérieurs, ils ne les contrôlent pas. Or, les besoins en terres incluent le nécessaire renouvellement des parcelles: ils sont trois à quatre fois supérieurs aux surfaces effectivement cultivées. Avec la fin des terres "neuves", l'appel exercé auprès d'éventuels nouveaux-venus s'atténuera, tandis que les immigrés présents devront remettre en culture leurs anciennes jachères -si les villageois s'y prêtent. Une partie d'entre eux se porteront sans doute vers d'autres lieux.

### **Un déracinement par rapport au pays Mossi?**

Dans le cadre de nos enquêtes approfondies, des migrants fixés dans des "terres neuves" sont interrogés sur leurs intentions de retour au pays Mossi. Parmi ceux partis depuis 1960 (presque tous sont venus directement dans le lieu de résidence actuel), un sur huit seulement affirme qu'il ne retournera pas dans son village d'origine; les autres envisagent (les trois quarts) ou n'excluent pas ce retour. Parmi les migrants partis du pays Mossi avant 1960, la plupart avant 1945- il y a plus de 25 ans (tous ont résidé auparavant dans un autre lieu d'immigration), la part des premiers s'accroît certes (un quart), mais relativement peu. La durée de l'absence influencerait ainsi de façon modeste. Toutefois les intentions de non-retour sont très inégalement fréquentes selon la "terre neuve". Elles sont parfois rares: 2-3% des émigrés dans les "terres neuves" éloignées, isolées (canton de Karankasso, près de Bagassi) ou naissantes. Elles sont proches de la moitié lorsque le peuplement immigré est déjà important (région de Dédougou, de Yé), et ceci quelle que soit la date du départ du pays Mossi. Pourquoi un tel contraste ? Les immigrés se déterminent-ils bien par rapport à ce dernier? Dans les deux cas, la "terre neuve" offre aux

immigrés "l'eldorado" vivrier espéré. Le niveau des effectifs rassemblés et les conditions sociales du séjour pourraient être déterminantes: quelques groupements souvent encore peu étoffés dans le premier cas, une nébuleuse de groupements souvent déjà importants dans le second. Les réponses apportées à la même question par les migrants installés dans d'anciennes aires d'implantation apportent à cet égard un élément d'information complémentaire.

A l'Est et au Centre de la région de Toma, la plupart des immigrants ont quitté le pays Mossi avant 1945. Ils s'insèrent dans de gros établissements, rassemblés -à l'Est- en réseaux plus ou moins denses. Près de 2/3 d'entre eux considèrent qu'ils ne retourneront pas au pays Mossi; un sur cinq seulement envisage un tel retour. Leur situation vivrière est -nous l'avons vu- plus satisfaisante qu'au pays Mossi sans être florissante, et les terres disponibles ou accessibles sont limitées. Sans doute favorisé par la proximité géographique, le déracinement par rapport au pays Mossi d'une grande partie des immigrants serait en particulier un effet de la reconstitution des deux horizons caractéristiques de la vie sociale au pays Mossi: des groupements importants, socialement cohérents, par ailleurs entourés d'autres groupements proches ou peu éloignés. Le premier horizon est le gage d'une vie quotidienne familière, solidaire, autour d'un *kasma*. Outre une vie sociale intense entre les immigrants (ils sont souvent, nous l'avons vu, originaires d'une même région au pays Mossi), le second offre un intérêt spécifique. Réunissant de façon privilégiée des parents proches (même lignage, relation utérine ou d'alliance) le groupement est pour l'essentiel une unité exogame. Lorsqu'il est isolé, les immigrants doivent rechercher des partenaires matrimoniaux dans des lieux lointains, le plus souvent au pays Mossi: ils renouvellent ainsi ou consolident leur tissu de relations sociales avec ce dernier. La présence à proximité d'autres groupements fondés par d'autres lignages ouvre un champ matrimonial potentiel plus ou moins étendu. Elle offre une alternative aux échanges d'épouses avec le pays Mossi, et elle permet de créer sur place un réseau de relations socio-matrimoniales. Ce dernier à la fois favoriserait un relâchement des liens avec le pays Mossi et serait propice à un séjour durable.

### **Sur la voie d'un enracinement ?**

La structure géographique du réseau matrimonial établi par les immigrants varie selon les aires d'accueil en fonction de divers facteurs, en particulier la date du départ et l'éloignement du pays Mossi, la proximité culturelle avec le groupe d'accueil, l'importance de l'effectif des immigrants présents. Les enquêtes menées par J. CAPRON et J.M. KOHLER sont à cet égard instructives (elles concernent l'ensemble des migrations internes rurales) (1).

Parmi les immigrants partis du pays Mossi depuis plus de 10 ans, une fraction relativement constante (30 à 45 %) ont des épouses provenant de ce dernier, ceci quelle que soit la période du départ (35 % pour ceux partis au début du siècle). En maintenant des relations matrimoniales -et les usages sociaux qui les accompagnent-, un bon tiers des immigrants re-affirment ainsi leur place dans leur champ socio-familial d'origine. La proportion d'épouses venues du pays Mossi (ou mariées avant le départ) s'accroît parmi les immigrants partis récemment (la plupart sont installés dans une "terre neuve"): 54 et 67 % selon que le départ date de 5-10 ans ou de moins de 5 ans. Par le biais de leurs épouses, les trois cinquièmes de ces immigrants conservent des liens étroits avec le pays Mossi.

1) "Environnement sociologique des migrations rurales", *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi, Tome 1, fasc. 2, 1975*



Un échange d'épouses avec la collectivité-hôte permet à l'immigré d'abandonner son statut d'étranger et d'acquérir une identité sociale au sein de cette collectivité, et aussi de bénéficier désormais d'un accès "naturel" aux terres villageoises. Les migrants très récents (départ depuis moins de 5 ans) n'ont pas d'épouses d'origine locale. La proportion de celles-ci varie assez peu (5 à 15 %) pour les migrants plus anciens, quelle que soit la période du départ; elle s'élève cependant nettement (près de 30 %) parmi ceux partis dès le début du siècle. Ces derniers mis à part -ils sont peu nombreux-, le recours à des épouses "locales" est peu fréquent, même parmi les migrants partis depuis quelques décennies. L'insertion des immigrés dans la vie sociale villageoise à travers les liens matrimoniaux est limitée. Cependant plus que des nuances sont introduites dans la proportion d'épouses d'origine locale selon la population d'accueil. Elle est respectivement de 27 et 38 % s'agissant de collectivités Léla et Bissa (culturellement proches de la population Mossi), 10 à 15 % pour les collectivités Samo et Gourmantché. Elle est inférieure à 5 % pour les collectivités Nouna et Bwa (séparées des immigrés par un véritable fossé culturel), au profit d'épouses venues du pays Mossi (peu éloigné) dans le premier cas ou membres d'autres familles d'immigrés dans le second.

La place du troisième groupe de partenaires matrimoniaux -les autres immigrés- est la plus faible (30-40 %) parmi les immigrés les plus anciens (début du siècle) et les plus récents (départ depuis moins de 10 ans) -la plupart de ces derniers sont fixés dans une "terre neuve". Elle est plus importante et constante (50-60 %) parmi les autres immigrés: un grand nombre d'entre eux résident dans des aires de peuplement rural plus ou moins ancien, souvent caractérisées, nous l'avons vu, par un réseau plus ou moins dense de groupements.

Le réseau matrimonial des migrants partis depuis moins de 10 ans est singulier: de rares épouses "locales", une majorité d'épouses venues du pays Mossi et -déjà- une proportion notable d'épouses recherchées parmi les autres immigrés (surtout dans les "terres neuves" les plus peuplées ?). Adopteront-ils le même comportement matrimonial que leurs prédécesseurs (les très anciens immigrés mis à part) avec, notamment, un recul des flux d'épouses venues du pays Mossi au profit de celles choisies parmi les autres familles d'immigrés. Ce basculement traduirait à la fois un plus grand déracinement social par rapport au pays Mossi, et un processus d'enracinement au sein du peuplement immigré.

L'élément déterminant de ce basculement serait l'insertion des immigrés dans un environnement social propice à deux niveaux: une unité socio-résidentielle locale suffisamment cohérente, rappelant par son effectif et sa structure le "quartier" au pays Mossi, et une grappe de groupements plus ou moins proches, gage d'une vie sociale active, offrant la possibilité de trouver sur place des partenaires matrimoniaux. Ce double horizon de la vie sociale offre aux immigrés les éléments d'une façon traditionnelle d'être parmi les autres. Il serait une condition pour permettre aux immigrés d'envisager une implantation durable; un élément privilégié de cet "ancrage" serait la formation sur place d'un champ socio-matrimonial. Reconstitué dans les aires d'implantation rurale plus ou moins ancienne, ce double horizon est en cours de formation dans les "terres neuves" les plus importantes.

## QUEL DEVENIR ?

Les migrations agricoles sont récentes et les aspects que nous en avons observés sont évolutifs, tant au pays Mossi que dans les "terres neuves". Les processus dont elles relèvent demeurent actifs. Vers où peuvent mener les dynamiques sociales, géographiques en cours ? Une telle interrogation ne peut toutefois tenir compte des changements "externes" qui pourraient survenir, susceptibles de modifier dans l'avenir les termes du dialogue entre les trois acteurs des migrations: la société Mossi, les immigrés, les collectivités-hôtes.

## **LES PIÈGES DU TEMPS**

Les témoignages recueillis auprès des migrants sur les motifs du départ du pays Mossi se réfèrent fréquemment aux terres dites vieilles, usées, peu productives. Certains incriminent les inégalités entre les individus -selon leur statut social ou familial- dans l'accès aux terrains de culture, parfois aux épouses. Mais ils ne mettent jamais directement en cause la société Mossi. Au contraire, au terme d'un double processus de déracinement-enracinement, la "réussite" de la migration pourrait n'être obtenue qu'à travers le transfert -achevé dans les anciennes aires d'implantation, en cours dans les principales "terres neuves"- d'éléments fondamentaux de cette société. Projetant le migrant dans un tissu social où il est à même de s'identifier parmi les autres et de se comporter selon des normes connues, la dynamique socio-familiale sur laquelle reposent les migrations est à la fois un produit de la société-mère et l'instrument de sa reconstitution. Au demeurant, à travers les fonctions assurées par le "logeur", cette dynamique permet la migration. Façonnée par celle-ci, la société immigrée est un reflet de la société-mère. Mais, s'inscrivant dans un espace social "neuf", elle en est une forme épurée. Elle permet notamment le retour à une organisation lignagère affranchie en particulier de l'emprise des *nakomsé*, et la restauration des équilibres traditionnels de l'organisation sociale de la production.

L'accueil assuré par les "logeurs" leur confère une situation sociale éminente parmi tous ceux qui les ont rejoints. Sous la tutelle du fondateur du groupement -le *kasma*, ils sont les cadres sociaux du groupement. La place de chacun des immigrés au sein de l'unité constituée ne prend pas en compte son statut dans le lieu de résidence antérieur: cette unité s'ouvre ainsi à une redistribution des cartes du jeu social autour du "logeur". Mais le groupement tend par la suite à se contracter: nous l'avons vu, les départs de familles et les arrivées sont socialement sélectifs. A mesure que la personnalité du groupement s'affirme, le jeu social interne se structure davantage autour de liens familiaux étroits. Cette évolution pourrait s'accroître après la fin des terres "neuves", les départs qui en résulteront sans doute et l'effacement de l'apport migratoire. Elle devrait favoriser le retour d'un ordre social traditionnel. Au sein du groupement, la place de chaque famille sera déterminée par celle de l'unité sociale à laquelle il appartient: unité "fondatrice" ou unité accueillie. Dans l'unité sociale, cette place sera définie par la nature des relations de la famille avec le « logeur », celui qui a rendu possible son installation (même lignage, parenté utérine ou d'alliance). Le groupement se rapprochera du "modèle" caractéristique du quartier au pays Mossi: il est d'ores et déjà reproduit dans les aires de peuplement ancien.

Cette nouvelle rigidité sociale au sein du groupement présentera en particulier des aspects fonciers. La nécessité de mettre en culture d'anciennes jachères re-actualisera les conditions de la formation du groupement. De même que les terroirs du pays Mossi, l'espace agricole à la disposition des immigrés se chargera de pesanteurs socio-historiques.

Une des fonctions essentielles du « logeur » est de faciliter l'installation de ceux qui les rejoignent: il leur cède une fraction de sa parcelle dans l'aire résidentielle, et il leur confie une partie de son champ de brousse. Le nouveau-venu inscrit initialement son exploitation agricole plus ou moins à l'intérieur de celle de son « logeur ». Ce n'est qu'un ou deux ans plus tard qu'il s'engagera à son tour dans une "course" aux défrichements. Par contre, à mesure qu'il se dessaisit d'une partie de ses terrains de culture au profit de ses hôtes, le « logeur » est amené à étendre ses champs de village à la périphérie de l'aire résidentielle, à agrandir son champ de brousse ou à en ouvrir un autre -avec l'assentiment du maître du sol. D'une part, il renouvelle sa capacité d'accueil, mais aussi il conserve -pour lui-même et les membres de son lignage qui l'ont rejoint- un droit d'usage privilégié sur les terres confiées aux nouveaux-venus. La fin des terres "neuves" venue, si les terrains de culture qu'ils ont eux-mêmes défrichés ne sont pas suffisamment étendus, ces derniers devront solliciter auprès de lui le droit d'utiliser à nouveau ses parcelles en jachère. Ainsi se trouvera au moins partiellement recréée au sein du groupement l'une des inégalités majeures -dans l'accès aux terres- qui traversent les collectivités villageoises au pays Mossi.

Les "terres neuves" sont investies à partir des années 1963-65. Parce que le sol présentait des signes d'épuisement, parce qu'ils en ont confié une partie à des nouveaux-venus, les immigrés les plus anciens ont déjà renouvelé leurs champs de brousse, soit à la suite d'agrandissements successifs, soit par essaimage vers d'autres secteurs du territoire villageois. Dans certains groupements, parmi les plus importants, il apparaît déjà que les immigrés présents ne pourront pas maintenir durablement la "course" au défrichement qu'ils ont engagée. Des départs vers d'autres lieux signalent qu'un processus d'ajustement de l'effectif des familles aux terres effectivement disponibles -autour de l'aire résidentielle ou à l'écart- est d'ores et déjà en oeuvre. Avec la fin des terres "neuves", des contraintes géographiques pèseront sur le système de production mis en place par les immigrés. A défaut d'avoir pris en compte les surfaces qui doivent être mises en réserve afin de permettre au sol de se régénérer, les immigrés devront remettre en culture des parcelles insuffisamment reposées. Pourront-ils surseoir longtemps à une réduction des surfaces exploitées ? L'efficacité actuelle du système agricole -le retour des surplus vivriers- en sera certainement affectée, tandis que ses aspects rénovés (étendue des parcelles personnelles) ou nouveaux (cultures commerciales) seront menacés. Peut-on envisager que ce système évoluera, s'adaptera spontanément, afin que soit préservé le mieux-être socio-économique actuel ? La signification et la pertinence, présentes et futures, des migrations agricoles Mossi seront en jeu.

Un indicateur privilégié sera sans doute la place que tiendront dans l'avenir les migrations de travail vers l'étranger. Celles-ci sont actuellement peu fréquentes, et la moitié des départs sont antérieurs à l'installation de la famille dans la "terre neuve". Leur retour à un niveau élevé signalerait que des déséquilibres affectent à nouveau l'organisation socio-économique des exploitations, et que celles-ci ne parviennent plus à offrir aux aides-familiaux célibataires et mariés les éléments susceptibles de les retenir sur place.

### **VERS UNE ÉMIGRATION "DÉPEUPLANTE" ?**

Nous l'avons vu précédemment, les migrations familiales vers l'étranger sont les plus fréquentes dans la partie du pays Mossi -à l'Ouest- où les migrations des hommes célibataires sont déjà particulièrement nombreuses. Le mariage cesse d'être un frein à l'émigration. Il le doit à une organisation familiale de la production plus dégradée, pour une

part sous l'influence des migrations des célibataires. Elle tend à rapprocher la situation de l'aide-familial marié de celle du célibataire: le mariage perd une partie de sa fonction d'intégration dans l'économie villageoise. Dans l'Ouest du pays Mossi, plus de la moitié des aides-familiaux mariés sont absents, en migration de travail. Par contre, dans ces régions, le statut de chef d'exploitation -auquel les hommes accèdent en moyenne près de 5 ans après leur mariage- continue à introduire une discontinuité dans la vie migratoire.

Dans une certaine mesure, les migrations vers les "terres neuves" d'aides-familiaux mariés se substituent à des flux qui avaient vocation à se diriger vers l'étranger, tandis que celles de jeunes chefs d'exploitation paraissent en prendre le relais. La relation qui se manifeste dans le temps et dans l'espace entre les deux phénomènes migratoires n'est pas fortuite. Les déplacements vers les "terres neuves" plongent leurs racines dans le nouveau comportement migratoire que traduit la multiplication des départs de jeunes chefs de famille vers l'étranger: ces derniers semblent en quelque sorte ouvrir le pays Mossi aux premiers. Mais les projets poursuivis par les migrants diffèrent. Les jeunes hommes mariés qui se dirigent vers la Côte d'Ivoire sont, pour la plupart, à la recherche de l'autonomie monétaire que le pays et la société Mossi ne parviennent plus à leur assurer. S'installant dans une "terre neuve", les migrants aides-familiaux ou déjà chefs d'une exploitation espèrent sortir de l'économie de survie à laquelle leur village natal les condamne.

Que les migrations familiales vers l'étranger et les migrations vers les "terres neuves" se développent principalement dans la même région du pays Mossi ne peut surprendre: elles sont des formes de contestation, à deux phases successives de la vie des hommes mariés, de la situation particulièrement peu satisfaisante qui leur est réservée au sein de la société et de son économie.

Il est reconnu que, par leur ampleur, les migrations vers l'étranger contribuent fortement à détériorer les conditions de la production au sein des exploitations au pays Mossi. Les jeunes hommes mariés y prennent leur part: Beaucoup d'entre eux reviennent s'installer dans leur village après quelques années d'absence. Si certains se fixent durablement -sinon définitivement- à l'étranger, il n'apparaît pas toutefois qu'ils contribuent, même dans les régions les plus concernées, à réduire de façon significative la pression démographique qui pèse sur les terres du pays Mossi.

Nous avons souligné en introduction de notre travail que le pays Mossi semble répondre à la définition d'un "piège à peuple" proposée par P.GOUROU. Les mouvements de familles vers les "terres neuves" relèvent-ils déjà, peuvent-ils relever dans l'avenir, de l'émigration "dépeuplante" qui, selon P.GOUROU, est une des solutions offertes aux populations "piégées".

De 1968 à 1972, chaque année environ 500 familles (soit 3500 à 4000 personnes) quittent le pays Mossi et s'installent dans une des "terres neuves" voltaïques. Cet effectif tend à croître au cours de la période: il peut être évalué à 650 familles (4500 à 5000 personnes) pour la seule année 1972. Ces départs représentent une fraction dominante (60 %) de l'ensemble des déplacements de familles du pays Mossi vers d'autres régions voltaïques (anciennes aires-refuges ou villes et gares). Ils sont -pour l'instant- moins nombreux que les migrations familiales vers l'étranger: 3000 à 4000 hommes mariés quittent chaque année le pays Mossi, accompagnés de leur épouse.

Les départs vers les "terres neuves" se multiplient surtout dans la partie occidentale du pays Mossi, mais ils tendent à progresser discrètement vers l'intérieur du pays. Par ailleurs, des flux encore faibles se portent à partir du Sud et de l'Est du pays Mossi respectivement vers les villes de Pô et Fada N'Gourma et leurs alentours immédiats. L'évolution ultérieure ne peut être appréciée, tant les conditions du départ et de l'accueil des

migrants sont susceptibles de changer sous l'influence de nombreux facteurs, parmi lesquels figurent au premier rang l'attitude qui sera adoptée par les autorités nationales et régionales (du soutien à la désapprobation), et les capacités d'accueil des "terres neuves" - actuelles et potentielles- au plan géographique et social.

Nous avons vu que l'ampleur des départs est déjà telle dans la région de Bagaré et Gourcy qu'ils effacent l'accroissement naturel de la population. Les migrations tendent effectivement à y devenir "dépeuplantes". Vont-elles s'y multiplier ? En sera-t-il bientôt de même dans d'autres parties de l'Ouest du pays Mossi ?

Les migrations agricoles vont-elles par ailleurs progresser vers l'intérieur du pays Mossi ? L'éloignement et surtout le faible appel social provenant des "terres neuves" actuelles de l'Ouest du territoire national rendent peu probable une multiplication imminente des départs. Des "terres neuves" virtuelles ne manquent pas au Sud du pays Mossi (au-delà de la Volta rouge, dans la vallée de la Volta blanche), et à l'Est (surtout au Sud-est de Fada N'Gourma). Deux éléments suggèrent que des migrations agricoles importantes à partir des régions voisines du pays Mossi ne vont pas de soi, au moins dans l'immédiat. Dans ces régions, les migrations familiales vers l'étranger sont peu développées: elles n'ouvrent guère la voie à des absences prolongées des familles. Les migrants ne sont pas des aventuriers. Le premier venu doit être assuré qu'il sera bien accueilli dans le village-hôte. Mais il ne drainera près de lui d'autres migrants que s'il en a la capacité en raison de son statut social, familial au pays Mossi, et surtout s'il peut leur garantir des conditions d'installation satisfaisantes, c'est à dire s'il dispose d'une certaine autonomie dans l'accueil des nouveaux-venus. Or nos études dans la région de Guiaro et celle de Bogandé montrent qu'il n'en est pas ainsi, pour des raisons opposées. Au Sud du pays Mossi, un fossé culturel entre les populations Kasséna et les immigrés n'offre à ces derniers, dispersés par petits noyaux souvent instables, qu'un statut d'étranger marginal. Les gros établissements Mossi nés dans le passé dans les zones désertes proches de la Volta rouge ont tous disparu: les immigrants étaient venus à la recherche d'un refuge temporaire. A l'inverse, à l'Est du pays Mossi, une grande proximité culturelle entre les populations Gourmantché et les immigrés ouvre à ces derniers le paysage social et géographique des villageois, mais aussi elle les y enferme et elle brise toute dynamique migratoire. Les immigrés Mossi déjà fixés autour de Pô et de Fada N'Gourma offriront-ils des "têtes de pont" à une pénétration ultérieure dans les vastes terres "neuves", quasi-désertes, qui s'étendent à quelque distance de ces deux villes ?

Au demeurant, la multiplication des départs est-elle souhaitable ? Nous l'avons vu, ces départs sont sélectifs et, en particulier dans les régions où ils sont les plus nombreux, ils concernent de façon privilégiée de jeunes adultes. Ces derniers attendent des "terres neuves" la possibilité de devenir chef d'une exploitation ou de disposer de conditions plus propices à leur activité agricole. Leur dynamisme et leur potentiel d'innovation sont détournés vers d'autres lieux. Leur absence risque de peser sur l'efficacité d'actions visant à promouvoir un progrès agricole dans les villages qu'ils ont quittés. Divers indices suggèrent que les migrations agricoles attirent vers les "terres neuves" (ou aux abords de villes, gares) des jeunes hommes mariés qui avaient vocation à se diriger vers l'étranger. Le maintien sur le territoire national de la force de travail que représentent ces derniers est sans doute une bonne chose. Par contre, leur activité est essentiellement consacrée à une agriculture vivrière, et le plus souvent elle ne débouche pas sur des revenus monétaires considérables. Les familles demeurées au pays Mossi sont privées d'une partie de l'argent des migrations de travail.

Enfin, même dans les parties du pays Mossi les plus affectées par les migrations agricoles, celles-ci ne pourront effectivement devenir "dépeuplantes" que si une fraction

importante des émigrés ne reviennent plus dans leur village d'origine. Dans les "terres neuves" bien peuplées, les immigrés trouvent un environnement social propice à une implantation durable : les intentions de non-retour au pays Mossi sont déjà fréquentes. Se multiplieront-elles dans les autres "terres neuves" à mesure qu'elles se développeront ?

### DE REDOUTABLES INTERROGATIONS

Les migrations vers les "terres neuves" s'inscrivent dans un temps et se projettent dans un espace l'un et l'autre singuliers.

Le temps de ces migrations entrecroise des rémanences du passé et des espoirs pour l'avenir. D'un côté, de vastes espaces pour des populations malmenées par leur destin ou des terres riveraines abandonnées. De l'autre, une société piégée par son histoire dans un espace limité, usé, dont les stratégies de renouveau économique ne semblent s'investir qu'ailleurs. L'articulation des unes et des autres est médiatisée par une révolution du présent: le décroisement ethnique du territoire national. Il offre la possibilité de rester soi-même hors de chez-soi.

L'espace des migrations est lui aussi fait d'une rencontre. D'un côté, de grandes "brousses" ouvertes au projet que portent les immigrés -s'extraire d'une économie de survie-, libérées des chaînes que la géographie et l'histoire font peser sur le pays Mossi. De l'autre, une puissante dynamique sociale qui associe lieux de départ et d'accueil à des niveaux géographiques étagés. Elle offre aux immigrés la possibilité de satisfaire leur "faim" de mil dans un paysage social familier.

De vastes terres disponibles, et la reconstitution du double horizon de la vie sociale au pays Mossi paraissent être des éléments déterminants d'une implantation durable des immigrés. Ils sont obtenus à l'issue d'un affrontement entre les processus et comportements mis en oeuvre par les immigrés et les procédures du contrôle politique et foncier des étrangers dont disposent les collectivités-hôtes.

Marqués au double sceau de la civilisation Mossi et de la puissance du nombre, les premiers s'affirment de façon subreptice, "à la dérobée". Le groupement d'immigrés se forme derrière l'écran que constituent le *kasma* et les « logeurs ». Son espace agricole s'étend souvent sous le couvert d'agrandissements et glissements successifs.

Les traditions locales dans l'accueil d'étrangers ne sont guère appropriées à l'arrivée massive de familles qui, conservant leurs propres usages au plan social et agricole, parviennent à les contourner. Les exemples ne manquent pas de situations locales, régionales où le phénomène migratoire ne parvient pas à se développer: la proximité culturelle, l'organisation politique et sociale des collectivités-hôtes, la façon dont elles gèrent et utilisent leurs terres à proximité et à l'écart de l'habitat sont parmi les facteurs les plus agissants.. Mais, dès lors que ces collectivités, souvent à leur corps défendant, concèdent aux immigrés une certaine autonomie dans la construction sociale des groupements et l'extension de leurs terrains de culture, elles s'exposent à être débordées par la vivacité des dynamiques mises en oeuvre. Elles sont conduites à des mesures visant à les contenir, parfois de façon agressive, ou à défaut à s'en protéger.

Les conditions et modalités de la formation des "terres neuves" soulèvent de redoutables interrogations.

Comment les immigrés qui ne céderont pas à l'appel de nouveaux lieux d'accueil feront-ils face à la fin des terres "neuves", comment parviendront-ils à maintenir une part au moins du mieux-être économique que celles-ci leur offrent initialement ? Le processus

d'enracinement dans lequel certains semblent s'être engagés renvoie au champ social -et en particulier matrimonial- qu'ouvre la présence de nombreux immigrés fixés dans des groupements proches. Comment définiront-ils leurs relations avec les "maîtres" légitimes des lieux qui les accueillent, sauront-ils ne pas mésuser de leur grand nombre ? Comment amener les autres immigrés à ne pas se contenter, tels des essaims de sauterelles, d'être sans cesse à la recherche d'une nouvelle « forêt », après avoir abattu la précédente et rapidement détruit son principal atout -des sols reposés.

Mais aussi, comment aider les collectivités-hôtes à conserver la maîtrise politique des apports migratoires et le contrôle de leur patrimoine foncier ? Quels moyens "externes" pourraient permettre aux collectivités locales impuissantes à contenir les flots de nouveaux arrivants, ou déjà submergées par leur nombre, d'établir avec ces derniers les rapports politiques, sociaux, fonciers à même de préserver leur devenir dans l'espace que leur a légué l'histoire ? Le passé des aires faiblement occupées ou quasi-désertes peut-il être effacé et leur présent redéfini autour des nouveaux-venus ?

Peut-on laisser libre jeu aux forces et faiblesses des deux groupes concernés, et aux déséquilibres qui en résultent souvent au détriment des populations locales ? Les deux séries d'interrogations précédentes justifient sans doute une définition préalable de stratégies, d'objectifs, qui les transcendent, et orientent les modalités de leur articulation.

Les migrations agricoles Mossi ne trouveront leur justification que si elles conduisent de façon durable à un mieux-être économique et social significatif à la fois des immigrés et des populations qui les accueillent. Une politique nationale de mise en valeur des "terres neuves" peut considérer celles-ci comme un des atouts du pays sur la voie du développement. Mais elle doit veiller à ce que, d'une part les progrès attendus soient proposés également aux populations locales, et d'autre part que ces terres ne deviennent pas pour les immigrés de nouvelles "aires-refuges".

Les mouvements vers les "terres neuves" sont nés spontanément dans le sillage de l'indépendance du pays et d'un décroisement ethnique proclamé. De fait, les populations locales et les immigrés sont amenés à définir leurs rapports dans le prolongement de leurs façons de faire traditionnelles: celles-ci sont d'autant plus sources d'affrontements qu'elles sont distinctes. Afin de désamorcer ces derniers, une politique d'aménagement de ces terres peut formaliser le décroisement, fixer des règles équitables dans la mise en relation des uns et des autres, et dans la définition de leur place respective dans les communautés pluri-ethniques constituées et les espaces aménagés.